

**CONSEIL COMMUNAL  
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 8 mai 2019 à 19h00  
Openbare zitting van woensdag 8 mei 2019 te 19u00**

**Mme la Présidente - Mevr. de Voorzitster, Catherine Moureaux :**

J'ouvre la séance publique.

Chers citoyens, merci d'être avec nous ce soir. Je vous demanderai simplement d'observer les règles habituelles durant un Conseil communal, c'est-à-dire que, dans le Conseil communal, ce sont vos représentants, les Conseillers communaux et les Echevins qui s'expriment, et en tant que public, vous écoutez tout ça et puis, si vous avez des choses à nous dire ou à nous manifester, vous attendez qu'on sorte et vous nous parlez parce que sinon, c'est assez compliqué. Nous sommes très très nombreux dans la salle, aujourd'hui ce sont bien les représentants qui s'expriment et je voudrais ajouter qu'en tant que Collège en charge des affaires communales à Molenbeek, aujourd'hui ma porte ainsi que celle des Echevins, des Echevines et de la Présidente du CPAS, sont des portes qui sont toujours ouvertes pour vous, donc n'hésitez pas aussi à venir nous voir si vous avez des soucis. Mais donc, pour que ça se passe bien, on va écouter, dans l'ordre, chacune des interventions, on va répondre, dans l'ordre, à chacune des interventions, et de cette manière, nous passerons une soirée qui sera productive et qui se passera dans un climat, j'espère, serein.

Comme d'habitude dans le Conseil communal, on commence par les questions d'actualité.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch pour une communication.

**M. Eylenbosch :**

Merci madame la Présidente.

Mes chers collègues, je suppose que cela ne sera pas un scoop, mais je vous annonce qu'à partir d'aujourd'hui, je vais siéger sous le nom de la liste Destexhe. Merci.

**Mme la Présidente :**

Cher public, s'il vous plaît, je vous demande de respecter le silence parce que sinon, c'est très compliqué quand on est aussi nombreux dans une salle.

Du coup, effectivement, je vais demander au service qu'on vous change de place parce que vous devrez, évidemment, figurer sur les bancs de l'opposition et non plus sur les bancs de la majorité.

**a. Question d'actualité posée par Monsieur Milis, Monsieur El Khannouss, Monsieur Vossaert et Monsieur Eylenbosch, relative à la cohabitation entre les clubs sportifs au Sippelberg.**

**Actualiteitsvraag gesteld door de heren Milis, El Khannouss, Vossaert en Eylenbosch over de samenwoning van sportclubs in Sippelberg.**

---

**Mme la Présidente :**

J'ai été saisie de cinq questions d'actualité, il y en a quatre qui ont trait au même sujet, il s'agit de la cohabitation entre les clubs au niveau du Sippelberg.

Monsieur Milis a entré sa question le premier, je donne la parole à monsieur Milis.

**M. Milis :**

Bonsoir, merci madame la Présidente.

Chers collègues, le journal La Capitale relate dans son édition de ce mardi les problèmes de cohabitation au stade Sippelberg d'une part, avec la Jeunesse Molenbeek qui est l'occupant historique de ces infrastructures avec le RWDM et d'autre part, une nouvelle équipe A.S.A Molenbeek. A écouter les protagonistes qui s'expriment dans la presse, la tension serait vive, la police aurait été contrainte d'intervenir pour calmer les esprits lors d'un tournoi de Jeunesse Molenbeek. Ce sont bien évidemment des situations que nous ne pouvons admettre sachant la vocation sociale, sportive et éducative du Sippelberg auprès des jeunes molenbeekois.

Monsieur l'Echevin des Sports, pouvez-vous dire quels sont les clubs qui occupent le Sippelberg cette saison et à quelle fréquence ?

Combien de jeunes fréquentent les clubs que j'ai cités précédemment ?

Les attributions des terrains pour la prochaine saison ont-elles été effectuées par Molenbeek Sport ? Et si oui, à quelle date ?

Quels sont les changements en termes d'occupation des terrains par les clubs ?

Quels sont les critères utilisés pour effectuer ces choix et suivant quelle procédure, sachant que les années précédentes, c'était le gestionnaire de l'ASBL Molenbeek qui assurait la répartition des terrains entre les différents clubs ?

Je vous remercie pour vos réponses.

**Mme la présidente :**

Merci monsieur.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci madame la Présidente.

Peut-être, avant de passer directement à ma question d'actualité, vous dire que les élections n'ont rien à voir avec le fait qu'on introduise des questions d'actualité. C'est plutôt le fait que, à plusieurs reprises d'ailleurs, ce sujet que nous évoquons aujourd'hui, montre

que vous faites erreurs sur erreurs. Ce n'est pas nous qui alimentons la presse par le fait que vous avez fait des promesses par rapport à des logements, par rapport à toute une série de, je dirais, de choses très graves qui se déroulent dans notre commune, et ce que nous évoquons aujourd'hui, c'est un élément supplémentaire qui montre que les choses sont très graves. D'ailleurs aujourd'hui encore, dans la presse, on parle d'un bien que vous avez octroyé gracieusement à des associations qui sont gérées par des gens de votre formation politique. Et donc, si vous faites des erreurs, vous devez les assumer et ne pas nous attaquer parce qu'on fait notre travail de Conseiller communal pour pouvoir vous interpeler par rapport à votre incapacité à gérer correctement la Commune. Je tenais à dire ça, merci !

Alors, monsieur l'échevin des Sports, comme vous avez pu le lire ce mardi dans la presse, deux clubs de foot qui occupent nos infrastructures au Sippelberg se plaignent de la nouvelle répartition des terrains intervenue récemment. Il va sans dire que la préoccupation de ces clubs, et je tiens à rappeler que le RWDM et la Jeunesse encadrent plus de 1.400 enfants, est tout à fait légitime et nous leur accordons notre soutien à 100%.

*(Applaudissements - Applaus)*

**Mme la Présidente :**

S'il vous plaît. Ecoutez bien chacun, vous avez votre opinion, mais aujourd'hui ce sont les Conseillers communaux qui s'expriment, s'il vous plaît, non, monsieur...

**M. El Khannouss :**

Vous permettez, cher monsieur, si vous permettez que je termine...

**Mme la présidente :**

C'est la façon dont fonctionne un Conseil communal, monsieur, d'accord ? Et je pense que vous pouvez faire confiance aux Conseillers communaux, je crois que si vous êtes ici et que quatre conseillers interpellent pour défendre votre cause, c'est que vous avez su vous faire représenter. Donc, laissez vos représentants vous représenter, c'est comme ça que cela fonctionne ici, merci beaucoup.

Monsieur El Khannouss, allez-y.

**M. El Khannouss :**

Merci madame la Présidente.

Donc, étonnamment, il appert que la gestion du planning, cela a été dit par notre collègue, a été retirée au responsable de l'ASBL Molenbeek Sport pour être gérée directement dans votre cabinet monsieur l'Echevin des Sports.

J'apprends aussi que vous vous êtes concertés avec des personnes externes à l'administration communale et je ne vous cache pas que c'est une première qu'on retire la gestion des créneaux horaires au personnel qui est payé pour ça, et d'ailleurs qui l'a fait pendant de très longues années d'une manière la plus correcte possible en apportant des solutions aux problèmes. D'ailleurs, si on les avait laissés faire, aujourd'hui nous n'aurions pas autant de parents qui seraient présents ici. On a voulu politiser le dossier parce qu'on a fait des promesses avant les élections et aujourd'hui on en paie les conséquences. Quand on additionne clientélisme et qu'on additionne incompétence, c'est le résultat que cela donne. Il semblerait même que plusieurs membres du personnel sont à bout. Il nous revient par ailleurs que des pressions, voire des menaces, de plus en plus importantes sont

exercées sur le personnel de Molenbeek Sport par vous, monsieur l'Echevin, par des Conseillers communaux de votre formation politique et une ingérence sans précédent de la gestion interne de l'ASBL s'opère par ceux-ci. Il semblerait même que plusieurs membres du personnel sont à bout, du fait de ces pressions.

Sur base de ces développements, j'ai toute une série de questions à vous poser et j'ose espérer que j'aurai des réponses très précises. Et avant de les poser, je tiens vraiment ici, c'est une perche que je tends, je pense que des solutions existent, il suffit simplement de laisser le personnel faire son travail correctement comme nous avons fait les années précédentes. Les années précédentes, nous avons rencontré des difficultés similaires, mais le fait que tous les protagonistes, et, monsieur, on tient compte aussi de la situation de A.S.A., je rappelle que A.S.A. a intégré les infrastructures quand j'étais Echevin et c'est moi-même qui ai marqué mon accord pour qu'ils puissent occuper des créneaux et nous avons fait tout un travail pour pouvoir trouver des solutions. Les solutions, elles existent, simplement je souhaiterais qu'on dépolitise ce dossier et que ce soient des gens compétents qui ont une équidistance par rapport aux équipes qui puissent apporter des solutions aux problèmes en respectant les occupants historiques de l'infrastructure du Sippelberg.

Les questions sont les suivantes, monsieur l'Echevin :

Qui a décidé du changement des grilles-horaires accordées aux clubs ?

Le personnel de Molenbeek Sport a été associé aux travaux des répartitions des créneaux horaires, quelles sont les motivations de ces décisions ?

N'y-a-t-il pas, comme c'est dit dans l'article, des motivations extra-sportives qui ont précipité ce changement soudain ? Je ne vous cache pas mon étonnement voyant une photo où certains membres d'une certaine équipe faisaient la promotion d'un candidat aux élections...

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss, il vous reste 20 secondes, vous êtes un professionnel de la politique, respectez votre timing...

**M. El Khannouss :**

...molenbeekois à Molenbeek Sport, de nouvelles fonctions ont été créées dans l'ASBL et attribuées à des Conseillers communaux de la majorité, si c'est le cas, pouvez-vous nous en dire plus et nous fournir le détail ?

Enfin, je souhaiterais connaître les dispositions réglementaires de l'ASBL Molenbeek Sport sur lesquelles vous vous êtes basé pour agir de la sorte ?

Et je conclurais, madame la Présidente, par : pouvez-vous me donner la date à laquelle le comité de gestion s'est réuni pour valider vos propositions qui ont été relayées dans la presse ?

Je vous remercie pour la précision de vos réponses, merci.

**Mme la présidente :**

Merci monsieur.

Je donne la parole à monsieur Vossaert.

## **M. Vossaert :**

Il y a plus d'un an, non, il y a un an, le 23 mai, j'ai fait le même état de la situation et c'était une autre majorité. C'est clairement un problème aujourd'hui d'occupation des terrains, du fait qu'on a aujourd'hui, et depuis des années surtout des clubs qui ont démontré leur savoir-faire. Alors, s'il vous plaît, moi en tant qu'administrateur de Molenbeek Sport et, pas au nom, mais je pense que cela a été relayé au travers des éléments qui ont été repris dans la presse, des différents représentants des clubs, que cela soit la Jeunesse ou le RWDM, clubs historiques qui forment nos jeunes, qui ont obtenu des labels en plus, donc qui ont été gratifiés par rapport à la qualité de leurs formations, n'envoyez surtout pas le plus mauvais des messages parce que là, on est mal barre. Parce que, franchement, moi je ne comprends pas comment chaque année, on n'a toujours pas résolu ce problème de mettre autour de la table les clubs, de trouver des solutions ensemble. Et surtout, mon message est de ne pas by-passer le conseil d'administration de Molenbeek Sport parce que ça, ce n'est pas normal.

Donc, si on a décidé au niveau du Collège, et ça c'est ma première question, si ça a été décidé au sein du Collège, qu'on nous le dise, mais aujourd'hui je ne comprendrais pas pourquoi on ne passerait pas par l'ASBL Molenbeek Sport qui s'occupe d'infrastructures sportives à Molenbeek, c'est indispensable. Sinon, franchement, c'est le déni total de ce que représente la gestion du sport à Molenbeek. On a toujours travaillé de cette manière même si, à l'époque, je l'ai dit, parce que certains maintenant peut-être peuvent en jouer, un petit côté récupération, je ne suis pas là-dedans, je dis simplement que les années précédentes on a eu le même problème et c'est de nouveau avec quoi, l'opposition entre des clubs, l'opposition entre des jeunes et des parents, ce n'est pas possible, on doit gérer et prendre de la hauteur là-dedans.

Donc c'est pour ça que mes collègues vous ont posé une question très claire, est-ce que c'est le Collège qui a décidé ? Ou est-ce que cela a fait le point d'une décision en comité de gestion au sein de Molenbeek Sport ?

Parce que, moi, en tant qu'administrateur de Molenbeek Sport, je n'ai pas eu d'information. Parce que je rappelle que le 14 mars, bien avant les événements qu'on apprend aujourd'hui, j'ai demandé, parce que je savais que cela allait mal se passer, parce que j'ai demandé la situation de l'occupation des terrains entre les différents clubs et je n'ai jamais eu de réponse et ça, je ne trouve pas cela acceptable parce que nous avons un droit de regard sur ce qui se passe dans notre commune par rapport à la répartition des terrains. Il faut surtout couper l'herbe sous le pied à toute fausse rumeur, j'espère que ce sont de fausses rumeurs, de tout favoritisme politique, vraiment, ce serait inacceptable dans notre commune d'arriver, à ce moment surtout, par rapport à des jeunes, par rapport à des clubs de sport qui font un travail énorme, remarquable, dans notre commune.

Et puis, si maintenant, on n'arrivait pas à la solution, on en a parlé à l'époque, il y a des possibilités, notamment avec la Région, les autres communes, pour améliorer notre offre d'infrastructures. On a voté une ordonnance qui donne plus de moyens, plus de 46 millions d'euros pour créer de nouvelles infrastructures sportives, on a la possibilité de travailler avec d'autres communes pour créer des nouvelles infrastructures et, deuxième chose, il y a des partenaires privés.

Il y a des solutions qui sont mises sur la table et donc je voudrais voir avec vous ce qui est possible, ce qui a été envisagé pour éviter ce pugilat qui pourrait arriver sur les terrains et en dehors ? Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur le Conseiller.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Madame la Présidente, il y a déjà beaucoup de choses qui ont été dites, donc je ne vais pas les répéter.

Je vais peut-être simplement faire état de mon expérience personnelle, puisque je suis entré au comité de gestion de Molenbeek Sport pour la première fois en 2002, que j'en suis sorti en décembre 2015 et je dois dire que jamais un Conseil communal n'a dû statuer ou discuter des problèmes d'horaires pour les occupations du terrain du Sippelberg. Ce sont effectivement toujours les services qui se sont occupés de ça, le sujet était complètement dépolitisé et je voudrais qu'on fasse le nécessaire pour revenir à cet état des choses.

J'ai, à mes colistiers, au moment où on a dû désigner les Echevins, fait état de mes réflexions par rapport à l'Echevin des sports qui a été désigné à ce moment-là et déjà là, je suis désolé de vous le dire, mais je considérais que cette personne n'était pas apte à devenir Echevin par rapport à ses positions et par rapport à des rapports qui existaient dans d'autres identités. Et donc je crois que si aujourd'hui on se retrouve dans cette situation-là, c'est peut-être aussi parce que ce monsieur, déjà depuis le début de la législature, et c'est déjà la troisième fois qu'un dossier est amené devant nous, où il est fait état de certains clientélismes de sa part. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci messieurs.

Je donne la parole à l'Echevin des Sports pour la réponse.

**M. l'Echevin Azaoum :**

Merci madame la Présidente.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui ont introduit une question. Ma réponse sera en deux points.

La première sur la question des statuts. En effet, il appartient à Molenbeek Sport de convoquer un comité de gestion et également un conseil d'administration. Ce comité de gestion préparera l'ordre du jour du conseil d'administration et en particulier la décision de répartition des terrains qui nous occupe aujourd'hui.

Ensuite, sur les raisons qui nous poussent aujourd'hui à avoir un Conseil communal particulier avec, c'est vrai, matière sportive, ce qui est assez neuf parce qu'il y a d'autres lieux pour discuter et gérer ce type de politique.

En fait, moi je n'ai fait qu'hériter des nombreux couacs et difficultés liés aux terrains. De manière assez évidente, la responsabilité de l'ancien Echevin est clairement engagée, me semble-t-il. Avec les quatre clubs qui partageaient les infrastructures, j'ai dû constater de lourds dysfonctionnements et de sérieux problèmes. Par exemple, ce qui est complètement effarant, au même moment, nous avons de l'athlétisme et du football sur le terrain en gazon, ce qui est complètement inimaginable, des activités de football en même temps que de

l'athlétisme. Dans les discussions que j'ai eues avec les clubs, j'ai entendu que deux jeunes filles ont été blessées à cause justement de ce télescopage d'activités. Dois-je parler du terrain 1 ? Tous les amateurs qui sont ici présents connaissent extrêmement bien le terrain 1. Je vois qu'il y a de nombreux parents qui sont également présents ici et qui connaissent aussi très bien ce terrain 1. Vous parents, accepteriez-vous de voir votre enfant de 5 ans ou 6 ans taper le ballon sur un terrain mais qui n'est même plus un terrain de foot ? Et je pèse mes mots, je vous assure, ce terrain, c'est devenu une espèce de no man's land complètement boueux avec des crevasses incroyables, il suffit d'avoir la chaussure à crampons bloquée dans la boue pour se briser le genou et directement alors ce n'est plus une carrière qui est bousillée, c'est carrément l'avenir des enfants qui est clairement mise en danger. Et donc, bien évidemment, à situation exceptionnelle, je dis bien, à situation exceptionnelle, pour le bien-être de vos enfants, de tous les enfants, parce que je ne fais aucune distinction entre les enfants, peu importe le club d'où il vient, peu importe les moyens matériels et financiers que ses parents ont, ce n'est pas important pour moi, un enfant = un enfant, un jeune = un jeune. Je n'avais pas d'autre choix, je n'avais pas d'autre choix, et entendez-le bien, je n'avais pas d'autre choix que de prendre des dispositions qui étaient difficiles, c'est vrai, même pour moi en premier, vous savez. Vous savez, j'ai le mandat le plus sympathique, ce sont les sports, en général j'ai des enfants heureux, j'ai des parents qui sont heureux parce que leurs enfants sont heureux et commencer avec un état des lieux tel que celui que j'ai vécu, croyez-moi bien, ce n'était pas une partie de plaisir, loin de là. Et tout ce que j'ai fait, et entendez-le bien, parents lambda, tout ce que j'ai fait, je l'ai fait uniquement dans l'intérêt de vos enfants et de vos jeunes. Donc m'enlever ou partir sur d'autres éléments qui n'ont pas lieu d'être, commencer avec des propos quasi insultants, bon en même temps, quand ça vient de Destexhe vous savez, ça ne me dérange pas, au contraire, c'est peut-être même un compliment que vous me faites, monsieur Destexhe.

Et donc, vous savez, j'ai dû prendre des décisions qui sont lourdes, qui sont fortes. D'ailleurs, comme j'ai pu vous le rappeler sur mon premier point, je les aborderai encore en conseil de gestion et également en conseil d'administration. Et, bien évidemment, vous savez, moi je ne fais pas de miracles, il y avait quatre terrains, il y en a un de moins, il en reste trois et j'ai quatre clubs. Donc par la force des choses, vous êtes aussi bons en mathématiques que moi, et donc vous savez que tous les clubs, je dis bien tous les clubs, seront impactés par la mesure.

Mais en même temps, moi, je vous fais une promesse, pour terminer, et la promesse c'est que je me battrai à vos côtés pour que le terrain 1 soit le plus rapidement possible transformé non plus en champ de bataille boueux, mais cette fois-ci en un vrai terrain, synthétique, qui pourra accueillir vos enfants pleinement. Voilà, ni plus ni moins, je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

S'il vous plaît, on va terminer, donc maintenant les Conseillers ont encore droit à une courte réplique, et puis on passera à la question suivante.

Monsieur El Khannouss, s'il vous plaît.

**M. El Khannouss :**

Madame la Présidente, sincèrement, j'ai eu l'impression d'écouter un conte de fées.

J'ai posé des questions très précises et j'espérais avoir des réponses très précises.

Est-ce que oui ou non le personnel de Molenbeek Sport a été concerté pour élaborer l'utilisation des créneaux ?

Est-ce que oui ou non la gestion des créneaux s'est faite dans votre bureau, monsieur l'Echevin ?

Est-ce que oui ou non vous avez convoqué un comité de gestion pour faire valider ces décisions ?

Est-ce que oui ou non des personnes externes sont venues participer à l'élaboration de ces nouveaux créneaux ?

Je connais la réponse, c'est non, vous avez fait ça dans votre petit coin, avec vos amis, avec vos copains, en dehors de tout cadre légal. Je rappelle que l'ASBL Molenbeek Sport est une ASBL autonome, mon collègue Michaël Vossaert l'a rappelé, il y a un conseil d'administration. Alors, soit vous connaissez la loi ou soit je rejoins mon collègue monsieur Eylenbosch, vous démissionnez. Si vous connaissez la loi, il y a un conseil d'administration et donc vous convoquez dans les plus brefs délais ce conseil d'administration avec tous les gens du conseil communal qui sont présents pour nous exposer la situation et c'est le conseil d'administration qui validera ces créneaux ou pas.

Et moi je vous invite, je vous ai tendu une perche tout à l'heure, invitez les responsables des clubs, mettez-les autour de la table et ne soyez pas présent parce que vous êtes un facteur déstabilisant, laissez le personnel faire son travail, il est payé pour ça et vous allez voir, dans les jours qui suivent, il y aura une solution et tout le monde sera satisfait. Et sortez de la guéguerre de la récupération politique, vous faites du clientélisme, vous faites des promesses que vous ne pouvez pas tenir et c'est ça qu'on paie aujourd'hui. Alors, venir pleurer sur le passé comme si c'était l'Echevin, bien sûr, évidemment, c'est vous qui faites du clientélisme et donc moi je vous demande maintenant d'appliquer le règlement du conseil d'administration de Molenbeek Sport et, monsieur le Secrétaire, je vais de toute façon acter, je souhaite que le responsable de Molenbeek Sport convoque dans les plus brefs délais un conseil d'administration pour nous exposer la situation et, d'une manière souveraine, le conseil d'administration se prononcera et validera oui ou non la situation. Merci.

*(Applaudissements - Applaus)*

*Monsieur El Khannouss fait acter sa demande de réunir d'urgence un comité de gestion de Molenbeek Sport.*

*De heer El Khannouss laat zijn vraag acteren om een beheercomité van Molenbeek Sport in dringendheid bijeen te roepen.*

**Mme la Présidente :**

S'il vous plaît, s'il vous plaît, je ne sais pas comment vous le dire autrement, c'est ingérable, ça ne va pas, ce n'est pas possible, ce n'est pas ça un Conseil communal, un Conseil communal ce n'est pas un meeting, c'est écouter les Conseillers qui vous représentent, qui vous représentent je crois très bien, d'accord ? Donc, on est à votre service, on est là pour vous représenter, ce n'est pas un stade, désolée, ce n'est pas un concert non plus, alors s'il vous plaît, si vous êtes présents dans la salle, si vous avez un peu de respect pour vos représentants, pas de bruit, on écoute les Conseillers, d'accord ? On est déjà, je suis déjà complètement hors règlement pour tout vous dire parce que normalement, l'ensemble des questions d'actualité ne fait que 15 minutes dans notre règlement. On est déjà à 30 minutes, on n'a pas fini, on n'a pas fini le premier sujet d'actualité, donc s'il vous plaît, parce que nous, derrière, on a encore 175 points dans ce

conseil. Donc, s'il vous plaît, vous respectez l'enceinte et on termine ce point en toute sérénité. Je pense qu'il y a des réponses qui sont apportées, certains peuvent ne pas les apprécier, d'autres les apprécier, c'est normal, c'est ça la démocratie, on continue.

Donc je vous demande d'être brefs et de permettre le débat serein sur l'ensemble des points.

Monsieur Vossaert a redemandé la parole, je donne la parole à monsieur Vossaert.

**M. Vossaert :**

Donc si j'ai bien compris, vous avez déposé une demande de faire un nouveau terrain synthétique sur le terrain 1 du Sippelberg. J'aimerais bien être sûr de cela et donc est-ce que cela fait partie du plan triennal d'investissement que vous avez déposé ? Ça, c'est un premier point.

Ensuite, effectivement, moi j'ai demandé la convocation du conseil d'administration parce que c'était, de Molenbeek Sport, parce que je ne veux pas qu'on by-passe cet organe qui gère les infrastructures sportives communales et ce qui est tout à fait normal.

Maintenant, je vais vous dire une chose, et c'est pour tout le monde ici, ça me fait rire, mais je ris jaune parce que j'en ai ras le bol de voir que quand on est, soit un jour dans la majorité ou en tant qu'Echevin et puis de l'autre côté ou inversement, on n'arrive pas ici dans cette commune avec les talents qu'on a, les clubs qu'on a, de trouver des solutions durables et structurelles parce que sinon, on va toujours avoir ce match, ce ping-pong et l'un va prendre un jour la position d'un club et puis la position de l'autre club. S'il vous plaît, derrière, qu'est-ce qu'il y a ? Il y a des enfants qui veulent simplement jouer au football, apprendre, prendre du plaisir et il y a des formateurs qui sont là pour les encadrer. Nous, politiques, on doit juste prendre nos responsabilités et tout ce que j'ai demandé aujourd'hui, c'est ce que j'ai demandé il y a un an, il y a deux ans, donc il ne faut pas faire semblant que tout d'un coup, il y a un problème qui est arrivé comme ça du jour au lendemain, ça fait des années qu'on a un souci pour l'occupation des terrains à Molenbeek, ça fait des années qu'on voit que nos clubs font des supers résultats et ça fait des années qu'on ne résout pas le problème. Donc aujourd'hui, j'aimerais bien que les personnes responsables nous apportent des solutions sur la table parce que sans ça, dans un an ou dans quelques mois, on va avoir le même débat. Voilà, j'ai dit.

*(Applaudissements - Applaus)*

**Mme la Présidente :**

C'est incroyable ça, je ne parle pas français en fait.

Merci beaucoup, merci à tous, ce sujet est clos et maintenant on va passer à la dernière question d'actualité.

**b. Question d'actualité posée par monsieur Eylenbosch relative à un article de presse reprenant des accusations de clientélisme durant la campagne pour les élections communales de 2018.**

**Actualiteitsvraag gesteld door de heer Eylenbosch over een persartikel over een beschuldiging van cliëntelisme tijdens de campagne voor de gemeenteraadsverkiezingen van 2018.**

---

**Mme la Présidente :**

Monsieur Eylenbosch, vous avez une autre question d'actualité en fait. Normalement je n'aurais pas dû l'accepter parce que comme vous êtes maintenant seul dans votre groupe, en fait normalement dans les groupes où il y a de 1 à 5 conseillers, c'est seulement une question d'actualité. Une autre raison pour laquelle j'aurais dû rejeter votre question, c'est qu'en fait, je ne pense pas qu'elle soit en relation directe avec les affaires communales. Maintenant, étant donné le climat actuel, je préfère vous laisser la poser et j'y répondrai.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci.

Je ne vais pas lancer de polémique et je vais être très court, madame la Présidente, la presse s'est fait l'écho d'une accusation de clientélisme à votre rencontre avec l'offre d'un logement contre un investissement personnel de quelqu'un qui vous a soutenu pendant la campagne.

Et donc je souhaitais simplement avoir un petit peu d'information par rapport à cela. Pourriez-vous nous dire ce que vous avez déclaré à cette personne et pourquoi elle l'a interprété comme une promesse de logement ? Merci.

**Mme la Présidente :**

Je ne vais pas détailler la situation sociale de cette personne ici, ce n'est pas le lieu.

**M. Eylenbosch :**

Et ce n'est pas le but non plus.

**Mme la Présidente :**

Non pas du tout.

Moi, des milliers de citoyens m'ont soutenue pour la dernière élection communale et je dois dire que je n'ai fait de promesse à aucun. Pourquoi, tout simplement parce que vous pouvez demander à tous les Conseillers qui sont ici, ainsi qu'à tous les Echevins qui sont là et qui font partie de ma formation politique, je n'ai cessé de leur répéter de ne pas promettre, c'est la meilleure manière de se casser la figure, ce n'est pas correct et ce n'est pas donner à la politique la place qu'elle mérite, ce n'est pas ça faire de la politique, ce n'est pas promettre. Donc, non, je n'ai rien promis à ce monsieur. Malheureusement, je pense que sa situation sociale l'a probablement enclin à penser que je pouvais faire des choses que je ne peux pas faire. Je ne lui ai jamais laissé entendre ça, je l'ai aidé à titre personnel à de nombreuses reprises, je l'ai aidé, je donnerai un seul exemple, j'ai donné un vélo que mon deuxième fils n'utilisait plus à son fils parce que je pensais que c'était une bonne manière de réutiliser ce vélo, que cela lui faisait plaisir et que la situation sociale de ce monsieur était

difficile. Mais je ne lui ai jamais promis de logement, c'est quelque chose que je n'aurais pas fait tout simplement parce que ce n'est pas ma manière de voir et de vivre la politique.

**M. Eylenbosch :**

Merci.

**1. Finances - CPAS - Budget 2019 et Plan financier 2019-2021.  
Financiën - OCMW - Begroting 2019 en Financieel plan 2019-2021.**

---

**Mme la Présidente :**

Nous passons maintenant à un point extrêmement important pour lequel la Présidente du CPAS nous a rejoints. Il s'agit de l'élaboration du budget pour l'année 2019 et le plan financier pour les trois années à venir du CPAS de Molenbeek. Il est accompagné ce point, par une note de politique générale, donc c'est la note d'orientation qui va guider la pratique de notre CPAS si on l'accepte aujourd'hui durant les six ans de législature.

Je donne la parole à madame Bastin pour une peut-être courte présentation puisque vous avez déjà présenté brillamment et très longuement l'ensemble des documents lundi en commission réunie.

**Mme la Présidente du CPAS, Gérardine Bastin :**

Madame la Présidente, je dois d'abord vous signaler que la note, le programme de politique générale 2019-2024, la note d'orientation et le plan de gestion, le budget 2019 ont été approuvés par le Conseil de l'action sociale dans sa séance du 25 avril dernier et ils ont été acceptés, je vais vous dire les résultats, par 9 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions.

J'aurais bien voulu commencer, mais je vois que les enfants s'en vont, par dire qu'il y a des choses, vraiment, qui me semblaient extrêmement importantes au CPAS de Molenbeek, c'était de prime abord me semble-t-il de donner au personnel qui travaille au CPAS, l'idée que l'on fait partie d'une entité. J'aurais voulu montrer aux jeunes combien c'était important de se sentir impliqué dans quelque chose, eux sont impliqués dans leur club de foot eh bien, pas du tout au même niveau bien sûr, mais le personnel du CPAS a besoin de se sentir considéré et de se sentir impliqué dans tout le travail de terrain qu'ils font et c'est un travail tout à fait remarquable.

Ce sentiment d'appartenance pour moi débouche sur une idée d'abord, d'information qui doit être donnée à la fois à l'extérieur et à l'intérieur. A l'intérieur, en travaillant d'une manière tout à fait transversale et à l'extérieur en installant un service de call center qui permette aux gens et à tous les demandeurs d'avoir très rapidement des réponses à leurs demandes. C'est quelque chose qui va être initié et établi très bientôt, dans les plus brefs délais, ce qui permettra à chaque personne qui s'adresse au CPAS d'avoir une réponse claire, compréhensible et rapide à ses questions.

De manière interne, cette idée d'appartenance, c'est pour ça que ça me semblait aussi très important, c'est que le travail se fait de manière transversale c'est-à-dire que tous les services apprennent à travailler ensemble, se passent les dossiers, se rendent compte que ce qui est tout à fait au centre de leur travail, c'est l'allocataire, c'est la personne qui est devant eux parce qu'il y a des problèmes à résoudre, qui ne vient pas là pour demander l'aumône, loin de là, mais au contraire, pour être aidée et soutenue dans sa problématique. Et donc, nous voulons établir, aussi tout à fait au départ d'un demandeur, un dossier, une anamnèse tout à fait complète avec toutes les informations le concernant parce que tout au long de son cursus, il va être suivi de manière absolument privilégiée, individuelle, avec ses

compétences connues, ses motivations, ce qu'il désire, ce qu'il est capable de faire, ce qu'il désire faire pour arriver, après un certain nombre de mois, parfois d'années, à pouvoir être réintégré socialement et à retrouver sa place dans notre société. Je pense que c'est tout à fait essentiel et pour pouvoir arriver à ce travail, à cette réussite, eh bien il faut un travail collectif qui doit être mené et c'est ce que tous les services sont occupés à mettre en place et que vous aurez probablement pu lire autour du programme de politique générale.

Il y a un autre point qui me semble extrêmement important, c'est la formation du personnel, cette formation doit se faire dans des domaines extrêmement diversifiés pour que ça puisse d'abord leur servir en propre, mais qu'ils puissent aussi le faire partager avec leurs collègues. Je pense qu'il y a des compétences vraiment tout à fait importantes dans le personnel du CPAS et qu'il faut essayer de partager toutes ces compétences. En plus de cela, la population molenbeekoise évolue, la société évolue, il faut donc qu'il y ait des programmes tout à fait adaptés aux difficultés ou aux soucis ou aux problématiques que rencontre le personnel et ce qui lui permettra de répondre de manière tout à fait adéquate aux questions qui lui sont posées. J'ai toujours trouvé que ce qui était intéressant, c'était de se dire qu'on juge la valeur d'un service public et nous sommes un service public et je crois que c'est vraiment ce qu'il faut bien se remettre en tête, c'est un service au public, eh bien cette valeur peut se juger par ce qu'il donne en long terme aux habitants de notre commune. Et donc là, manifestement, il y a un investissement important à faire.

Nous avons aussi une maison qui est une maison de repos et de soins, qui est Arcadia, je voudrais rassurer absolument tous les conseillers qui sont ici, c'est que nous voulons absolument maintenir cette maison de repos dans le giron du service public. Là aussi nous mettons le résident au centre des préoccupations et nous essayons que les équipes travaillent vraiment en accord et en harmonie pour que les résidents qui sont là puissent bénéficier d'un maximum d'encadrement et qui réponde à leurs besoins.

Nous avons aussi un relais, une maison d'accueil qui reçoit des personnes en situation critique, dramatique, où là aussi elles sont encadrées par des assistants sociaux qui essaient de pouvoir leur faire reprendre pied dans la société d'une manière tout à fait valable et vous savez combien nombre de problèmes que certaines personnes de notre commune peuvent vivre, sont nombreux, sont difficiles, sont lourds et elles doivent absolument être aidées pour pouvoir sortir de ces situations souvent dramatiques.

Ce qui nous semble extrêmement important, c'est, pour nos allocataires, de faire ce que l'on appelle un PIIS, c'est-à-dire un projet individualisé, j'insiste sur le terme « individualisé », c'est que vraiment chaque personne a droit à ce qu'on l'accompagne de manière tout à fait spécifique. Tous les problèmes sont abordés, il y a bien sûr ceux, il y a des besoins qui sont tout à fait prioritaires, le logement, la nourriture, l'éducation des enfants, on a bien sûr un programme qui se, comment vais-je dire, qui se tourne près de la paupérisation infantile pour essayer d'aider un certain nombre de parents isolés à bien pouvoir gérer leur famille et notamment les enfants qui vivent parfois dans des situations tout à fait dramatiques.

Ce que nous avons également et que nous allons essayer de développer, c'est au niveau de l'enseignement. Nous avons 1.200 jeunes qui sont directement impactés et aidés par les services sociaux, il y a donc un service enseignement, mais il y a aussi un service formation. Sur la région bruxelloise, il y a énormément de possibilités, nous devons donc essayer de faire le relevé de tout ce qui est possible pour pouvoir donner à chacun la possibilité de pouvoir s'orienter, bénéficier de formations, d'enseignement à leur niveau et qui leur permette de s'orienter et de vraiment rencontrer la résolution de leurs besoins.

Je pense avoir brossé en quelques minutes le plan de politique générale. Il va sans dire que bien sûr le budget qui a été établi est tout à fait en concordance par rapport à tous

ces objectifs, ils sont nombreux. Il y a une dynamique qui a été insufflée, il y a bien sûr, cela fait depuis de très très nombreuses années que je vous dis combien les services sociaux et le CPAS répondent à une série de besoins, mais je pense qu'il fallait peut-être redynamiser les choses et essayer de remettre en place une perspective qui est plus dans la norme actuelle, notamment au niveau du service informatique où nous avons des programmes informatiques qui vont être développés et qui vont mieux répondre aux besoins à la fois du personnel et aux besoins des allocataires et de ce qui pourrait leur permettre de mieux pouvoir être gérés.

Le service GRH a également un nouveau programme qui va être mis en place et donc ce service informatique qui est transversal, je vous ai parlé de transversalité, je pense qu'elle doit se faire à travers tous les services, et donc ce service informatique est vraiment un outil particulièrement précieux et avec lequel le personnel travaille de manière assez exceptionnelle en s'adaptant à toutes les échéances qu'on leur demande.

Voilà, je suis à la disposition de mes collègues, je vous dis que nous avons essayé de faire un budget qui collait le mieux possible aux besoins des allocataires, aux besoins des habitants de Molenbeek, qui a repris tout cette programmation, je dirais, que l'on a faite pour redynamiser notre institution et nous avons essayé bien sûr absolument de ne pas dépasser les besoins mais d'essayer de faire coller aux mieux le budget à ce qui devait être mis en place. Lorsque l'on voit par tête d'habitant les montants qui sont alloués au CPAS alors que l'on est dans une moyenne qui est tout à fait la moyenne de la région bruxelloise et que nous sommes par contre malheureusement la commune la plus pauvre de Belgique, eh bien je crois qu'on peut se dire que la gestion du CPAS est particulièrement saine puisqu'elle ne demande pas, elle est dans la moyenne que les habitants paient sur notre région bruxelloise.

Voilà, madame la Présidente, je suis tout à fait, et je pense que l'équipe qui m'accompagne et que je tiens d'ailleurs à remercier parce que cela fait tout de même la deuxième soirée qu'ils sont disponibles pour répondre à toutes les questions des Conseillers, je les en remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup madame Bastin.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Madame la Présidente, mesdames et messieurs les Conseillers, c'est vrai que pour ce premier budget du CPAS, tout d'abord on pourrait souligner qu'au cours de l'année le travail qui est réalisé sur le terrain par les personnes de terrain au CPAS, par les travailleurs sociaux, par l'ensemble des personnes administratives, par les ouvriers, par les infirmières dans les homes, est un travail exceptionnel et donc c'est n'est absolument pas celui-ci qui est en cause dans ce que je vais dire ici au nom du groupe ECOLO.

Tout d'abord, dans l'architecture générale, on doit constater que la dotation de la Commune au CPAS ne décroche, c'est-à-dire que, habituellement, il y avait un triptyque d'augmentations pour la LES qui est devenue Move, pour la police et pour le CPAS en se disant que le travail social, le travail avec la jeunesse et de cohésion sociale et le travail de prévention et de répression mené par la police doit suivre la même évolution et on voit que cela a décroché puisque le CPAS, la dotation communale a augmenté de 4% pendant que celle de la police a augmenté de 10% et celle de Move de 1%. Et donc, en termes de cohérence globale de la majorité, il y a quand-même des questions à se poser.

A l'autopsie, vous nous avez déclaré, madame Bastin, que les moyens continuaient à être importants pour les moyens qui sont redistribués. Par contre, j'avais posé la question de savoir si les moyens par allocataire, par personne qui bénéficie du revenu d'intégration sociale ou de son équivalent étaient maintenus et je n'ai pas eu de réponse à cette question, vous pourrez peut-être m'éclairer à ce sujet-là.

Par contre, ce qui est certain, c'est que la facture va être plus importante pour les personnes âgées chez Arcadia. Plus de 400 € par an en plus vont devoir être payés parce que vous avez décidé d'une augmentation que vous n'étiez pas obligés de mener et cette indexation, eh bien cela signifie 400 € de plus cette fois-ci et ce ne sera pas la seule fois puisque vous annoncez déjà qu'une augmentation encore plus importante sera réalisée dans deux ans. Nous trouvons cela inquiétant. Votre modèle, c'est en fait les maisons de repos privées, pour un service public et dans le cadre d'une politique sociale, ce modèle-là de libéralisme, il est très loin de ce qu'on pourrait espérer d'une majorité constituée notamment du parti socialiste. Et donc, rien que pour ça, ça nous donne déjà une raison de voter contre ça.

J'ajouterai qu'en fait pour le reste, il y a très peu d'ambition. En ce qui concerne le logement intergénérationnel, les résidences-flat, les projets menés avec Ekla pour l'insertion de jeunes, eh bien ce sont tous des projets qui ont déjà été lancés ces précédentes années par la précédente majorité, qui sont de bons projets, je ne vais pas dire le contraire, mais il n'y en a pas de nouveaux alors que le nombre de personnes qui sont en situation de pauvreté sur notre commune augmente alors aussi que vous nous indiquez que 750 nouveaux dossiers arrivent chaque année.

Et donc, tout ce qui aurait pu être fait pour faire en sorte que des gens restent ici, trouvent des solutions qui leur permettent d'habiter dans notre commune correctement, avec une qualité de vie correcte qui leur donne envie de rester, avec un ensemble de services qui leur donne envie de rester, seront finalement assez vains parce qu'avec un turn-over aussi important, il est très difficile pour le personnel du CPAS de faire un travail de qualité. Il est de manière générale, et ça c'est une question vraiment de majorité très compliquée de pouvoir fonctionner correctement avec des personnes qui changent en permanence dans les quartiers, qui doivent réapprendre l'ensemble du fonctionnement et cela pose vraiment un problème social, un problème de qualité de vie pour l'ensemble des habitants, qu'ils soient pauvres ou moins pauvres d'ailleurs.

En ce qui concerne l'informatique, je dois dire, pour dire quand-même quelque chose de positif aussi, l'idée d'avoir un numéro unique est une bonne idée qui va sans doute éviter des tracasseries administratives et augmenter l'efficacité et le temps que l'on consacre aux problèmes sociaux des gens. Nous constatons que vous suivez le modèle de Schaerbeek, un modèle qui a été lancé il y a quelques temps par Dominique Decoux qui était la présidente Ecolo de ce CPAS et avec, c'est vrai, une équipe informatique là-bas, à 1030 Bruxelles, qui est assez conséquente et assez extraordinaire pour trouver des solutions pour la population.

Voilà, je vous invite, dans la prochaine note de politique générale, puisque c'est une note qui est valable ici pour trois ans, à être plus ambitieux et j'aimerais aussi avoir des réponses aux différentes questions que l'on a posées. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Addi.

**Mme Addi :**

Nous aussi on rejoint la position d'ECOLO, on va aussi voter contre parce qu'on pense que le budget en fait est insuffisant par rapport aux défis auxquels doit faire face le CPAS, en sachant aussi que Molenbeek depuis 2018 est la commune la plus pauvre de Belgique.

Je voulais revenir sur quelques points sur lesquels on avait des questions et des désaccords.

La première chose, c'est qu'on voit que le budget alloué pour la lutte contre la pauvreté infantile va diminuer, c'est une diminution de 21.000 €, ce n'est peut-être pas beaucoup sur l'ensemble d'un budget du CPAS, mais symboliquement on pense que c'est très important surtout qu'on voit que d'année en année le nombre d'allocataires de moins de 25 ans augmente, de manière constante, augmente. Donc on se demande s'il ne faudrait pas justement investir préventivement chez les jeunes enfants pour les sortir de la précarité pour éviter qu'ils ne deviennent après 18 ans des allocataires du CPAS. Et justement, par rapport à ce taux de jeunes de moins de 25 ans bénéficiant d'aide sociale, c'est 36%, c'est plus ou moins 2.300 à 2.600 jeunes, c'est quand-même beaucoup, on voudrait savoir si la Commune avait prévu de faire quelque chose par rapport à ce constat-là ou si le CPAS avait un plan par rapport à ça ? Parce que c'est quand-même un chiffre qui nous interpelle.

Ensuite, par rapport, comme disait monsieur Majoros, à l'indexation des prix du home Arcadia, cela nous pose aussi question quand on sait qu'une chambre, le prix d'un lit sur Bruxelles coûte +/- 1.700 € et le CPAS de Molenbeek veut se mettre au diapason de ce genre de prix. Ça nous effraie un petit peu et on se demande si justement il ne faudrait pas avoir une vision plutôt de répondre aux besoins, on sait que la population vieillit et cette population vieillissante se précarise aussi, voilà, il faudrait plutôt étendre l'offre plutôt que d'augmenter le prix au détriment des usagers.

Ensuite on a vu aussi qu'il y allait avoir une augmentation du nombre d'assistants sociaux, on allait passer à 5 en plus, là aussi on se demande si c'est suffisant par rapport à la charge de travail qu'il y a au CPAS et par rapport au fait que le premier entretien allait doubler de durée. Donc, est-ce qu'on répond réellement à la charge de travail avec 5 assistants sociaux ? On se pose la question.

On voulait revenir sur le retard des factures de gaz et d'électricité, on sait que ça dure depuis plusieurs mois sans réponse et on voit que le budget alloué à cette dépense-là n'a pas augmenté au niveau du CPAS. Donc on se demande s'il ne faudrait pas justement, pour éviter que ce genre de situation n'arrive, faire une collaboration avec le CPAS et avec le Logement Molenbeekois.

Et enfin, on a vu aussi que le budget allait diminuer pour les étrangers indigents, je pense que le budget va diminuer de moitié.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que ce soir, on va voter contre le plan politique et le budget du CPAS.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Daif.

**M. Daif :**

Je remercie madame la Présidente du CPAS de nous brosser, disons, un résumé sur la politique générale que le CPAS va mener dans les prochaines années.

Moi, je souhaiterais apporter, demander plutôt, d'être attentifs à trois points.

D'abord, madame la Présidente, vous savez que le tissu social de notre commune change et donc nous avons aussi des personnes de cultures différentes qui vont aussi de plus en plus dans les homes, de confessions différentes notamment de confession musulmane et je souhaiterais évidemment que le CPAS soit adapté, s'adapte à ce type de population parce que malheureusement, il y en aura de plus en plus. Donc, c'est le lieu, que ce soit Arcadia ou un autre lieu, d'essayer de respecter ces personnes-là, notamment dans leur vie quotidienne, que ce soit en matière de nourriture, c'est une population évidemment qui exige ce qu'on appelle le Halal, des personnes qui pratiquent leur religion qui ne savent pas se déplacer, donc il faut aussi qu'ils pratiquent leur religion là où ils sont. Voilà, je ne vais pas plus détailler ce problème qui va se poser, je pense qu'il va se poser de plus en plus et donc le CPAS doit être, surtout le CPAS qui a un pouvoir et un devoir public, doit garantir la dignité pour toute personne.

Deuxième point, je souhaiterais, vous avez aidé les jeunes scolaires, je souhaiterais que le CPAS mette à disposition pendant les périodes des examens des locaux aux jeunes, à l'instar de ce que la ville de Bruxelles a fait, et d'autres, parce que justement, c'est une commune où nous avons beaucoup de jeunes, où, comme vous le savez, il y a beaucoup de problèmes pour trouver un lieu où ils peuvent étudier. Le CPAS, je pense qu'il pourrait mettre à disposition de ces jeunes, pendant les périodes, soit directement le CPAS à part entière soit en collaboration avec d'autres associations pour essayer d'aider un peu ces jeunes-là.

Et enfin, le dernier point que je souhaiterais, c'est la formation. Nous avons beaucoup de personnes, en tout cas certaines personnes qui bénéficient du revenu d'intégration minimum, certaines n'ont pas de formation et le CPAS, soit directement soit indirectement doit essayer de donner un métier à ces personnes-là, d'autant plus que les sociétés, les entreprises, les entrepreneurs se plaignent de ne pas trouver des gens qualifiés, d'autant plus, je pense, que le CPAS a son rôle à jouer notamment à former, rapidement, parce que dans quelques mois, qu'ils aient une formation pratique parce que bon, mettre les gens sur le tas, notamment dans le domaine de la construction, le plafonnage, le carrelage, la construction etc...

Voilà, madame la Présidente, je voulais un peu me limiter à ces trois points-là et je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Daif.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci madame la Présidente, je ne vais pas être très long, beaucoup de choses ont été exposées. Néanmoins j'avertis mes collègues que je voterai pour ce budget et je ne voterai pas contre pour la simple raison que je n'ai jamais de ma vie au Conseil communal, que ce soit dans la majorité ou dans l'opposition, je n'ai jamais voté contre un budget du CPAS même quand j'estimais qu'il n'y avait pas assez de ceci, pas assez de cela, par principe, le CPAS c'est l'outil, le bras social que nous avons dans cette commune pour, non

pas donner l'aumône aux gens, comme la Présidente l'a rappelé, mais simplement pour donner des droits, des droits et notamment le droit à la dignité humaine tout simplement et je pense que c'est ça qui doit être notre principale préoccupation, c'est celle-là.

Moi je constate, dans ce que vous avez présenté, dans le budget, que le budget augmente en réalité puisqu'on passe de 27.134.000€ à 28.276.000€ en 2019 et qu'on prévoit d'augmenter en 2021, d'aller jusqu'à 30.744.000€. Donc le budget est en augmentation malgré, je pense, un exercice qui a été très difficile à faire par cette majorité puisqu'on nous a expliqué combien la situation financière était difficile et une nouvelle prise de fonction avec cette nouvelle majorité, ce n'est jamais chose aisée, ce qui est positif c'est qu'on augmente quand-même le budget.

Ce que je voudrais dire également, la Présidente a rappelé la gestion rigoureuse du CPAS, la gestion, je dirais, en bon père de famille de ce CPAS malgré les difficultés à gérer et c'est qu'à Molenbeek-Saint-Jean on a une pauvreté assez importante. On a non seulement des gens qui se trouvent en situation de pauvreté, mais on a beaucoup de gens qui sont proches du seuil de pauvreté. Vous savez, à Bruxelles, 30% de la population vit avec un revenu qui est très proche du seuil de la pauvreté, 30% à Bruxelles, vous imaginez qu'à Molenbeek il y a certainement des endroits où on est au-delà des 30%. Si je dois penser également à tous ces frais d'énergie qui viennent noyer les ménages, et les ménages les plus faibles parce que je rappelle quand-même qu'on est, dans ce pays, on est passé de 6 à 21% pour l'énergie et tous les soins médicaux avec des remboursements qu'on n'a plus de la même façon, médicaments qui ne sont plus remboursés ou plus remboursés de la même manière, et donc tout ça va tomber évidemment sur les communes et le CPAS, c'est quelque chose d'important quand-même à dire et à préciser.

Moi, je voudrais dire, en tant que chef de groupe des Socialistes ici au Conseil communal, c'est que nous savons le travail qu'ils font sur le terrain par toutes les équipes, les travailleurs sociaux, les travailleurs de première ligne, le personnel de l'administration centrale, mais aussi toutes les antennes, du home Arcadia, mais nous faisons aussi confiance au personnel politique qui est engagé aujourd'hui aux côtés des travailleurs pour faire fonctionner cette institution, comme la Présidente du CPAS d'ailleurs, qui je pense avec son expérience, avec son dynamisme va essayer de gérer en bon père de famille ce CPAS et on peut faire confiance à son côté pragmatique, en tout cas en ce qui me concerne, je lui fais confiance et je lui souhaite bonne chance dans cette gestion extrêmement difficile.

J'ai dit que je parlais au nom du groupe, j'ai dit que je parlais au nom des Socialistes du conseil communal, donc je répète, je fais confiance à la nouvelle équipe qui est mise en place et à sa Présidente en tête et tout le personnel.

Mohamed Daif a fait une remarque concernant les seniors, que je félicite depuis six ans, cela fait six ans que je demandais au CPAS de faire quelque chose par rapport justement à ces populations vieillissantes qui sont ici, qui ont véritablement des besoins. Il faut reconnaître que quasi pas grand-chose a été fait et réalisé, je souhaiterais vraiment également, comme l'a dit mon collègue, qu'on essaie d'avancer vers ce genre de politique.

Et par rapport à ça, je voudrais ouvrir une petite parenthèse, par exemple, au relais, le relais qui est la maison d'accueil du CPAS, je pense que les gens qui se retrouvent au Relais se retrouvent au Relais dans des situations épouvantables, psychologiquement, financièrement, socialement, ils sont vraiment au bout du bout, ils sont, je veux dire c'est là ou c'est à la rue très souvent, ils sont très souvent pas seuls, avec des enfants, et je pense qu'il est important à ce moment-là de bien montrer qu'on respecte les gens et on respecte les gens également dans ce que sont leurs premiers besoins et leurs premières nécessités de consommation, Mohamed Daif a été précis par rapport à ça et je le rejoins entièrement.

Moi je voudrais aussi insister fortement sur le fait que j'encourage vraiment le CPAS à poursuivre toutes les politiques qui ont été menées et qui sont efficaces sur la mise à l'emploi, notamment à travers les article 60. Je pense que c'est extrêmement important, beaucoup de CPAS ne travaillent pas de la même façon, ici à Molenbeek on a quand-même beaucoup de personnes qui sont concernées et impliquées par...

**Mme la Présidente :**

Monsieur Ikazban, je suis vraiment désolée, votre temps est écoulé.

**M. Ikazban :**

Je terminais là-dessus et donc j'invite vraiment le CPAS à poursuivre et à donner la possibilité à toutes ces personnes de retrouver la dignité humaine.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup.

J'ai demandé aux électriciens d'être attentifs parce que comme on a 175 points, donc vous serez peut-être coupés, regardez votre temps sur l'écran qui défile derrière moi.

Je donne la parole à madame Garcia-Fernandez.

**Mme Garcia-Fernandez :**

Merci madame la Présidente.

Je ne vais pas redire ce que mon collègue Jamal Ikazban a précisé, mais je le rejoins quand il parle d'opposition qui ne vote pas un budget, un budget en augmentation. Moi c'est clair que ça me pose question parce qu'on ne parle pas de n'importe quel budget, on parle du budget du CPAS.

Et par ailleurs, certaines questions révèlent pour moi le manque de lecture ou le manque de compréhension de la note de politique générale et du budget. C'est vrai que certains projets ont été mis en œuvre et votés par la majorité précédente, mais il faut les continuer, pour certains il faut les mettre en œuvre et ils ne pourront être mis en œuvre que par une politique solidaire et une politique progressiste et c'est ce que madame Bastin, qui n'est là que depuis un peu plus de deux mois, s'applique à mettre en œuvre. Madame Bastin insuffle au niveau du CPAS de Molenbeek un vent de dynamisme et de renouveau. C'est clair que la politique est une politique, comme je l'ai dit, progressiste, mais qui lutte contre l'assistanat et pour ce faire, madame Bastin et ses équipes vont mettre en place toute une série de leviers, que ce soit des leviers en termes d'insertion professionnelle ou d'accompagnement psychosocial.

Et je ne vais pas encore une fois revenir sur tout ce qui a été dit, mais moi je tiens à féliciter la nouvelle présidente du CPAS, madame Bastin, pour son implication, pour sa présence au quotidien et bien sûr l'administration et les équipes du CPAS. J'ai dit, je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci madame Garcia.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci, madame la présidente, je voterai le budget, mais j'ai quand-même quelques remarques à faire, très courtes.

Aujourd'hui nous avons une population qui est de 95.000 habitants dont malheureusement une grosse partie est en difficulté sociale, je l'ai bien connu pendant 4 ans, 5 ans, pendant 6 ans même presque au Logement Molenbeekoï, dont je suis actuellement toujours le président paraît-il. Ce qui signifie que l'investissement par personne de la commune, cela représente 1.200 € chaque année. Vous faites sur les 4 ans qui viennent une augmentation de 7% du budget du CPAS, ce qui veut dire que cela va faire une charge supplémentaire dans les ménages par personne de 85 €. Donc même pour un bébé qui vient de naître, aujourd'hui il est déjà redevable de cette somme-là dans le cadre du budget que nous devons donner au CPAS. Je sais bien que la totalité de ce budget ne vient pas de la Commune, qu'il y a une partie qui est rétrocédée également par le fédéral, néanmoins, c'est quand-même un pourcentage qui est là et donc je voudrais attirer l'attention sur le fait que quand on a une population qui est paupérisée et une population qui est de plus en plus paupérisée, la charge du CPAS devient lourde et qu'il va falloir que des politiques soient mises en place au niveau national de telle façon que des aides complémentaires puissent être données à des communes qui sont en difficulté comme la nôtre. Et je sais qu'à aujourd'hui, avec les chiffres qui ont été démontrés par madame Bastin lors de la présentation de la Section réunie, que Molenbeek se retrouve maintenant en dernière position, position naturellement très peu enviable, mais je trouve qu'il est temps que des sujets comme celui-ci soient pris à bras-le-corps. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Dekens, mevrouw Dekens.

**Mevr. Dekens :**

Ik wou toch ook heel kort iets zeggen over het plan dat voorlegt en de begroting is opgemaakt dus ik denk dat er heel hard gewerkt is binnen het OCMW om met de gelukkig wat extra middelen die we krijgen van de gemeente om die zo goed mogelijk te besteden en ik wou een aantal punten aanstippen.

Ik heb hier verschillende jaren al, vorige legislatuur, telkens gewezen op het feit dat wij meer dan 25% van onze dossiers behandelden na één maand aanvraag en dus vandaar dat wij inderdaad inzetten op extra sociale assistenten, extra tijd voor het eerste interview om dus te zorgen dat nadien de behandeling van de dossiers beter verloopt en dat wij inderdaad die behandelingstermijn kunnen verminderen. Dat is één van de heel belangrijke taken van het OCMW, dat is zorgen dat de mensen die noden hebben, dat die inderdaad daar terecht kunnen en op tijd geholpen worden omdat op moment dat zij aankloppen aan het OCMW zij vaak al diep in de put zitten want men gaat niet zo rap naar het OCMW als men denkt.

Een tweede element is dat wij verder inzetten op de alfabetisering. Wij hebben ook heel veel mensen op het OCMW, ja ook nieuwkomers die aankomen, ook mensen die hier al een tijd zijn, die dus effectief moeite hebben om lezen, schrijven, om hun weg te vinden ook in onze samenleving, dus dat is een eerste element, dat is namelijk hen de weg wijzen en nadien proberen om hen zo te integreren, of te re-integreren in onze gemeente.

Een derde element is dan natuurlijk, eens dat wij dat stadium door zijn, donc une fois qu'ils connaissent un peu notre société et qu'ils savent un peu lire et écrire, on peut continuer l'activation. L'idée, c'est naturellement qu'on continue notre politique article 60, aussi qu'on continue notre politique à faire des projets individuels de plan d'insertion socio-

professionnelle, donc à voir avec des jeunes, avec tous les gens, qu'est-ce que vous voulez faire de votre vie, comment est-ce qu'on peut vous aider, quel type de formation suivre, éventuellement un contrat article 60 etc.

Un dernier élément, et ça me tient aussi fort à cœur, c'est la politique des personnes âgées pour lesquelles, en tant que CPAS, on va continuer dans la politique qu'on avait déjà entamée il y a plusieurs années, et c'est de travailler à offrir à toutes les personnes âgées en fait l'offre dont elles ont besoin. Wij hebben het over een dagcentrum, il y a le centre de jour dans le parc Marie-José mais aussi un centre de jour en plus, qui se prépare plus tôt aussi, puis de voir les flat-résidents. Wij hebben een aantal projecten die een hele tijd geleden al zijn opgestart en die hopelijk, misschien tegen het eind van deze législature ook effectief concreet zullen worden om dus inderdaad sociale, om assistentie-woningen aan te bieden aan onze ouderen. En dan natuurlijk verder investeren eigenlijk in ons rusthuis en in het rust- en verzorgingstehuis.

Ik denk dat wij zo eigenlijk het geheel van de sociale bijstand afdekken en wij zullen ons allemaal samen, samen met heel de equipe op het OCMW inzetten om dat zo goed mogelijk te beheren en indien mogelijk in het plan nog meer te doen. Dank u.

**Mevr. De Voorzitster:**

Bedankt.

Ik geef het woord aan mijnheer De Block.

**M. De Block :**

Je voudrais réagir en complément à ma collègue Hind sur la raison pourquoi on vote contre. Le CPAS est important, très important et a comme but d'alléger les gens qui sont dans le besoin et les besoins les plus précaires à Molenbeek. Actuellement on ne peut pas dire que la précarité est en diminution à Molenbeek. On ne peut pas dire que la pauvreté est en diminution à Molenbeek, on ne peut pas dire que la pauvreté infantile est en diminution à Molenbeek. Alors face à ce défi, face à ce constat, on ne peut que constater que le budget qui est en fait soumis ici au vote ne sera pas capable même d'inverser la tendance. Ne prenons que le personnel, on voit qu'il y a une augmentation de je pense 5%, je pense qu'il y a un saut d'index dont il est tenu compte, l'augmentation déjà juste avec les jeunes, l'augmentation des RIS-jeunes de l'année passée était de 6%. Et donc, on ne tient même pas compte actuellement de tous les besoins qui ne sont pas répondus. Au niveau de la scolarité, on a vu qu'il y avait à l'époque mille enfants qui étaient exclus dans l'accueil extra-scolaire, après-scolaire, suite à l'augmentation des tarifs de garderie. Ce genre de situation n'est pas inversé.

On nous répète déjà que le coût par habitant est dans la moyenne, mais c'est un scandale, les besoins de Molenbeek ne sont pas dans la moyenne de la Région, c'est complètement insensé. Cela veut dire qu'on se donne déjà en fait un objectif qui dès le départ prévoit de rater en fait le besoin que les Molenbeekois ont et on sait déjà maintenant, et malheureusement, je n'ai pas eu les chiffres et je ne sais pas si on les a présentés à la Section réunie ou au CPAS, au Conseil, mais sur le nombre de dossiers finalement qui ont été approuvés, donc le taux d'approbation suite à toutes les demandes. C'est un chiffre qu'on a reçu les années précédentes, donc j'aimerais bien l'avoir aussi si possible cette année-ci, s'il n'a pas été présenté lors la Section réunie ou au Conseil.

**Mme la présidente :**

Je donne la parole à madame Bastin.

## **Mme Bastin :**

Merci madame la Présidente, je vais essayer de répondre à un certain nombre de questions et de remarques qui ont été faites.

D'abord, je voudrais rassurer monsieur Eylenbosch sur les chiffres parce que se dire que 85 € supplémentaires, même pour un bébé, cela m'a un peu sidérée d'autant plus qu'en 2018 pour Molenbeek, le montant par habitant était de 279 €, mettons 280 € et pour 2019, il est prévu que cela soit 291 €. Donc ça fait, si je calcule bien, 11 € en plus et pas 85 €. Donc je voudrais absolument rassurer la population molenbeekoise, on ne va pas les impacter avec des montants astronomiques.

Au niveau de ce qui a été dit, il faut d'abord bien savoir bien sûr que le CPAS a un budget mais qui est essentiellement basé sur des subsides, sur les subsides communaux, fédéraux, régionaux etc., nous n'avons pas de revenus propres bien sûr et donc quand on parle de la pauvreté infantile eh bien, oui, les montants ont été diminués, les enveloppes ont été diminuées et nous avons, nous, décidé de prendre en charge, sur fonds propres, 25.000 € pour répondre aux besoins supplémentaires de cette pauvreté infantile. Je vous rassure tout de suite, ils sont d'accord dans tous les comités lorsqu'on a des besoins pour les enfants. Je prends rien que le lait par exemple, mais c'est un peu dommage que vous n'ayez pas tous été là lundi parce que tout cela a été discuté en long et en large et on a donné et les chiffres et à quoi répondaient ces chiffres. Donc pour cette pauvreté infantile par exemple, le lait est systématiquement accordé lorsqu'il y a des demandes dans ce domaine-là, les garderies sont payées, tous les dossiers sont examinés et dès qu'il y a un problème concernant les enfants, j'aime autant vous dire que tous les Conseillers, de quelque bord qu'ils soient, adhèrent à l'idée d'aider les familles, d'aider les parents qui ont ces enfants en charge.

On a parlé aussi de la maison de repos, nous sommes parfaitement conscients que bien sûr notre population, nous avons deux pôles, le pôle des jeunes et le pôle des personnes âgées, notre population âgée augmente et donc il y a un encadrement particulier qui doit leur être donné. Nous avons la maison de repos, c'est pour ça que nous avons une note de politique générale sur 6 ans, c'est pour vous montrer, j'espère que vous l'avez lue, il y a une arrivée dans six ans, à avoir quelque chose de bien construit et de bien réfléchi et qui doit se faire par étapes. Notre projet, c'est donc d'avoir une maison de repos et de soins extrêmement valable et où les personnes qui ne peuvent plus, parce que les subsides aussi seront essentiellement donnés dans les maisons de repos et de soins, mais donc il y aura du nursing, il y aura un encadrement, il y aura des ateliers, il y a des choses qui seront considérées comme un cœur pour les personnes qui ne savent plus malheureusement être indépendantes. Puis nous avons, autour de ce pôle, nous avons l'intention d'avoir des flat-services à des prix bien sûr qui sont tout à fait sociaux et je vous rassure aussi, à Arcadia, les personnes qui ne savent pas payer, qui n'ont pas des revenus personnels suffisants, c'est le CPAS qui compense, il n'y en a aucun qui est exclu parce qu'il n'a pas les revenus suffisants pour pouvoir vivre dans la maison de repos Arcadia. Au départ de ce cœur de personnes lourdement, je dirais, handicapées par leur vieillissement, il va y avoir des flat-services avec des personnes qui le sont moins et qui peuvent être raccordées à ce cœur, au niveau infirmier, au niveau repas, au niveau ateliers etc., ça c'est un premier pôle auquel nous avons réfléchi.

A côté de ça, il y a toutes les personnes qui veulent rester chez elles et on le comprend fort bien et donc on a réfléchi à mettre en place et à développer, parce que ça existait déjà bien sûr, des aides à domicile de toute sorte avec ce que madame Garcia et madame Dekens ont développé, toute sorte de possibilités pour que les personnes puissent rester à domicile et être le mieux encadrées possible.

Je reviens sur la question de monsieur Daif qui est tout à fait justifiée, c'est que, bien sûr, on a pensé au fait que maintenant il y a cette assimilation de populations avec des cultures différentes, avec des demandes différentes, il y a des gens sans gluten, végétariens etc...et donc il y a aussi des religions qui imposent d'avoir une nourriture d'un certain type. Eh bien il y a déjà la possibilité actuellement à la fois à Arcadia et au Relais, puisque les repas sont donnés au départ d'Arcadia et vont vers le centre de jour et vers le Relais avec des possibilités de nourriture, d'un choix de nourriture qui leur permette de respecter leur religion. Et nous avons l'intention aussi de faire des conventions avec un service qui est tout à fait lui spécialisé dans toutes les possibilités, je dirais, alimentaires des différentes cultures et donc, c'est encore un projet qui est fait pour qu'on soit tout à fait, je vais dire, à intégrer des personnes qui ont des besoins spécifiques au niveau de la nourriture. Je pense que toutes ces questions étaient vraiment bien réfléchies et j'en suis contente d'autant plus que le personnel adhère complètement à toutes ces possibilités, ce n'est pas évident non plus, de réfléchir et de faire des repas différents mais voilà, c'est prévu.

Quand on parle des jeunes, bien sûr, je vous ai dit que nous avons aussi un potentiel de jeunes et je rassure ceux qui s'en préoccupent, il y a donc sur les 2.300 jeunes que nous suivons, il y en a 1.100 qui sont en PIIS études. Alors, qu'est-ce que cela veut dire PIIS études, on ne se rend peut-être pas bien compte, ça veut dire que ce sont des étudiants qui font un circuit d'études très poussé, on essaie de les mener jusqu'à fin de master. Le premier socle qui est tout à fait indispensable, c'est qu'ils aient le CESS, c'est-à-dire le certificat d'études secondaires et donc pour que ce soit un outil utile qu'ils puissent valoriser dans les domaines dans lesquels ils ont envie de s'orienter. Pour les autres, il y a des formations et quand on parle de formations, bien sûr nous sommes occupés à faire le relevé sur toute la région bruxelloise de toutes les formations possibles et on essaie que ces formations puissent être à portée de nos allocataires et qu'il y ait même des préformations parce que pour faire une formation et pour être un article 60, il faut avoir en main toute une série d'outils, il faut avoir eu un parcours où on vous donne tous les éléments possibles pour que cet article 60 et cette mise à l'emploi soit une réussite et c'est vraiment notre objectif et nos projets.

Qu'est-ce qu'il y avait encore. Les assistantes sociales volantes. J'aime autant vous dire qu'elles sont très utiles parce que quand il y a un manque de personnel, nous avons déjà pu l'expérimenter, actuellement il y a un manque de personnel, ces assistantes sociales qui sont sélectionnées comme très chevronnées peuvent venir dans les services, peuvent donner un coup de main et permettre, vous savez que nous avons 30 jours pour répondre à une demande faite par un futur allocataire et donc si ces 30 jours ne sont pas respectés, nous perdons des subsides et ces assistantes sociales volantes sont là pour essayer de donner un coup de main lorsque le nombre de dossiers est vraiment trop élevé et que certaines sont absentes, en difficulté par rapport à leurs dossiers, c'est un coup de main qui leur est donné. J'aime autant vous dire que c'est très valorisé et qu'on en est fort contentes pour le moment.

On parle des locaux pour jeunes, je pense que c'est en effet une très bonne idée. Malheureusement, vous savez qu'au niveau des locaux nous sommes, ça va peut-être aller beaucoup mieux parce que j'ai entendu parler du Schols qui allait pouvoir petit à petit, nous allons pouvoir occuper, oui, c'est une idée, mais il faut d'abord que nous puissions établir tout le monde, que nous voyons, répertorions tous les locaux que nous avons disponibles mais c'est aussi quelque chose à laquelle j'avais moi-même pensé pour qu'un certain nombre de nos étudiants puissent vivre dans un contexte qui leur permette de réussir leurs examens le mieux possible.

Je pense avoir répondu à toute une série de questions, madame la présidente, et je ne sais plus s'il y en a encore, je veux bien y répondre, mais je n'ai pas envie d'occuper le terrain plus longtemps.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup madame Bastin.

Je ne sais s'il y a encore quelqu'un d'autre qui souhaite encore intervenir ? Je me demande si l'échevin des Finances, je l'ai vu tiquer au moment des chiffres, est-ce que vous vouliez intervenir avant que ce soit la réplique des Conseillers ?

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Moi je veux bien mais...

**Mme la Présidente :**

Si vous voulez, mais après on va encore dire que je fais tout.

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Non, non, voilà.

J'étais un peu étonné des chiffres que monsieur Majoros avait donnés, tantôt on peut peut-être les reprendre parce que pour la police là, ça me semble quand-même assez énorme ce que vous avez donné comme augmentation. Pour le CPAS, c'est vrai qu'on peut dire que ce n'est que 4%, mais il n'y a pas d'index cette fois-ci, donc c'est bien 4% net.

**Mme la Présidente :**

Il n'y a pas d'index en 2019 et il faut que vous distinguez les chiffres de 2019 et les chiffres sur les trois ans évidemment.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

C'est en Sections réunies que Didier Rozen a indiqué, le secrétaire du CPAS, a indiqué qu'il y aurait 65.000 € en plus de paiements, décembre cette année-ci, que cela correspondait à une augmentation et si on ramène ça à 187 lits, nous arrivons à 400 € de plus par personne et c'est quelque chose qui est déplorable. Voilà, les chiffres sont ce qu'ils sont par contre je n'ai pas obtenu le chiffre que j'avais demandé, c'est-à-dire le revenu redistribué par personne bénéficiant du RIS, le revenu d'intégration ou équivalent. Ce serait intéressant que vous nous le communiquiez par la suite. Pour le reste, je pense que tout a été dit.

**Mme Bastin :**

Il n'y aura pas de suite monsieur Majoros, je vous rassure tout de suite, monsieur Majoros, cela a été fait et préparé. La dotation par rapport aux dossiers actifs est pour 2018, 2.551 € et pour 2019, 2.659 € mais je dirais que cette dotation, bien sûr, pour nous ça intervient dans tous les domaines y compris Arcadia, les cartes médicales etc., donc c'est une comparaison qui n'en est pas vraiment une parce que ce n'est pas un indicatif intéressant à mon avis.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci madame la Présidente.

Madame Bastin, je vous remercie de m'avoir repris au niveau des chiffres, mais j'avais quand-même bien précisé aussi que je savais qu'il y avait une partie de la somme qui était redistribuée par le fédéral. Alors, effectivement, si vous faites ce calcul-là, ça reviendrait à 25 € par habitant. Mais vous oubliez une chose, c'est que la totalité des budgets qui sont redistribués vers les communes sont quand-même des parties des impôts qui sont payés par les citoyens et par les entreprises, je veux bien, mais par les citoyens quand-même et que donc indirectement, ce n'est pas payé directement dans les centimes additionnels de la commune, mais ça se retrouve quand-même quelque part dans un impôt que nous payons. Et si vous annoncez 7% d'augmentation sur les quatre ans de budget que vous avez présenté, cela signifie à ce moment-là que je peux estimer, on peut supposer que les autres CPAS ont également des augmentations conséquentes, peut-être pas à hauteur de 7% puisque nous sommes aujourd'hui les plus mauvais élèves de la classe, désolé de le dire comme ça, mais peut-être que ça se trouve à 6% et que donc le point sera un petit peu moindre mais, cela signifie quand-même que les personnes qui se trouvent sur la commune vont devoir participer à une hauteur qui sera nettement plus importante que les 25 € de la part communale. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci chers collègues et je vous rappelle que la Section réunie est supposée répondre aux questions techniques, évidemment, voilà, c'est important de si possible... Non, monsieur Majoros, je pense que je ne vous visais pas parce que vous, vous étiez là en fait. Je parlais de ceux qui n'étaient pas là, mais je vous remercie.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*37 votants : 28 votes positifs, 9 votes négatifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*37 stemmers : 28 positieve stemmen, 9 negatieve stemmen.*

*Emre Sumlu quitte la séance / verlaat de zitting.*

**Mme la Présidente :**

Pardon madame Bastin, vous faites bien de vous signaler, je voudrais vous remercier chaleureusement pour le temps passé avec nous et remercier évidemment ceux qui ne sont pas politiques, qui sont restés avec nous aussi tard, qui étaient déjà présents lundi, merci à monsieur Rozen et son équipe pour tout le travail effectué, la disponibilité et encore ce soir votre présence à nos côtés, merci beaucoup et bon travail.

**2. Finances - Modification budgétaire de clôture de l'exercice 2018.  
Financiën - Begrotingswijziging betreffende de afsluiting van het dienstjaar 2018.**

---

**Mme la Présidente :**

Monsieur Achaoui, vous souhaitez prendre la parole ?

**M. l'Echevin Achaoui :**

Non, pas du tout.

**Mme la Présidente :**

D'accord.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 30 votes positifs, 6 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 30 positieve stemmen, 6 onthoudingen.*

*Yassine Akki entre en séance / treedt in zitting.*

*Emre Sumlu entre en séance / treedt in zitting.*

---

**3. Finances - Fabrique d'église Résurrection - Budget 2019.  
Financiën - Kerkfabriek Verrijzenis - Begroting 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*38 votants : 38 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

**4. Economat - Leasing avec option d'achat de méthodes d'apprentissage pour les écoles néerlandophones - Approbation des conditions et du mode de passation.  
Economaat - Leasing met aankoop optie van leermethodes voor de Nederlandstalige basisscholen - Goedkeuring lastvoorwaarden en gunningswijze.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Daif.

**M. Daif :**

Madame la Présidente, je souhaiterais juste quelques mots d'explication sur la méthode d'apprentissage.

**Mme la Présidente :**

Je vais passer la parole à mon collègue en charge des écoles néerlandophones, de heer Jef Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Monsieur le Conseiller communal, la question, c'est quelle méthode exactement on achète ? C'est l'achat des manuels qui sont utilisés dans les écoles. Je crois que vous voulez une explication pédagogique sur les matières, je ne peux pas vous la donner, par contre, ici la délibération, c'est simplement de décider de l'achat du matériel scolaire pour pouvoir faire fonctionner les écoles. Oui, ça s'appelle les méthodes, mais c'est sous forme de bouquins.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Majoros à juste titre me fait signe que vous êtes dans un dialogue bilatéral et que ce n'est pas la manière de fonctionner dans un Conseil communal. Donc il s'agit des manuels.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
38 votants : 38 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

**5. Secrétariat communal - VIA asbl - Renouvellement des mandats - Désignation des représentants de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean au sein de l'Assemblée Générale de VIA - Législature 2018-2024.**

**Gemeentelijk secretariaat - VIA vzw - Vernieuwing van de mandaten - Aanduiding van de vertegenwoordigers van de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek voor de Algemene Vergadering van VIA - Legislatuur 2018-2024.**

---

**Mme la Présidente :**

Nous avons 7 noms proposés par la majorité et 2 noms proposés par l'opposition.

Est-ce que vous pouvez me rappeler, monsieur le Secrétaire, les noms proposés par l'opposition ?

Je vais commencer par lire les noms de la majorité. La clé qui a été appliquée, je crois madame Zamouri, c'est la clé Imperiali. On a :

Madame Zamouri qui est l'Echevine,  
Madame Garcia-Fernandez,  
Monsieur Milis,  
Monsieur Mahdaoui,  
Madame Agic,  
Madame Ouberri,  
Monsieur Boufraquech,  
Et pour le PTB, madame De Leener et pour ECOLO-Samen monsieur Dmam

Je donne la parole à monsieur De Block :

**M. De Block :**

Je voudrais quand-même faire remarquer que suite à toute une série de désignations de représentants dans différents organes, que la procédure d'un vote normal n'est pas suivie et quelque part on désigne déjà le nombre de représentants pour tel ou tel parti politique, je ne sais pas si c'est tout à fait conforme à la nouvelle loi communale, ça, c'est une première chose.

Deuxièmement, je ne sais pas si au niveau de la clé Imperiali, si c'est une bonne façon de procéder parce que déjà elle favorise la majorité, c'est-à-dire qu'ici autour de la table on est plus ou moins un tiers, deux tiers. Si je fais le calcul, sur base du nombre de représentants dans VIA ou d'autres, on arrive vraiment loin des deux tiers, un tiers. Donc je trouve que la façon comment les représentants sont désignés à plusieurs reprises, je trouve

que c'est une façon de la majorité de vraiment exclure ou en tout cas de minimaliser tant que possible la présence de l'opposition dans des organes, comme cela s'est fait aussi au CPAS.

**Mme la Présidente :**

Je vais répondre de manière extrêmement courte.

D'abord il y a en réalité, excusez-moi, je n'avais pas vu cela, je donne la parole à monsieur Majoros, je répondrai ensuite.

**M. Majoros :**

Nous rejoignons ce que vient de dire Dirk De Block et aussi, il nous semble que ce serait quand-même correct de prévenir un tout petit peu plus à l'avance, certainement s'il faut une concertation entre les différents partis et groupes de l'opposition, certainement si, et ce n'est quand-même pas tout à fait anormal, les partis ont une qualité démocratique qui leur permet de désigner ensemble qui ils envoient en essayant d'avoir la meilleure personne possible. Donc être prévenus trois ou quatre jours à l'avance, c'est un peu court pour pouvoir arriver à avoir le meilleur représentant et à ce qu'il soit représenté de la manière la plus démocratique possible.

**Mme la Présidente :**

Je vais répondre du coup en trois points.

Premièrement, sur la dernière question qui est la question de la méthode d'information, il m'est rapporté que courant de semaine passée vous avez été informés, d'accord, ça fait quand-même quatre jours, ça ne me semble pas fou.

Maintenant, j'entends la difficulté émise par monsieur De Block sur la qualité de l'information, on va essayer par la suite si ça se reproduit, de vous informer de la qualité qu'il faut ou pas. Mais je dois vous rappeler une chose, c'est qu'en réalité, ça, ce sont les statuts des différentes ASBL qui le prévoient. Donc ce n'est pas une prérogative communale, il nous faut respecter les statuts et donc voilà, c'est une autre manière de s'informer, c'est tout simplement de regarder ces statuts en ligne, ils sont disponibles au moniteur.

Je vais répondre aux deux autres volées de questions.

D'abord sur le type de vote. Moi, si vous demandez un vote secret à chaque fois, je n'ai aucun souci. Juste pour rappel, c'est par tradition qu'on fonctionne comme on le fait ici et au départ d'une de nos séances, vous vous souvenez qu'on avait les bulletins de vote et qu'on avait commencé le lourd travail de l'appel nominatif etc., si vous préférez retourner à ça, je répète, je n'ai aucun souci, mais c'est vrai que par tradition, on fonctionnait plutôt différemment. Je suis à la disposition du Conseil, s'il y a des gens qui souhaitent retourner dans l'isoloir et prendre énormément de temps pour cette procédure.

Alors, la dernière question, peut-être la plus importante, la question sur la répartition. C'est clair qu'il y a une répartition qui est une répartition selon une clé, en général c'est la clé Imperiali. Donc pour presque toutes les associations, c'est comme ça. En général, on a aussi suivi en fait ce qui s'était passé dans les législatures précédentes, on n'a rien inventé cette législature-ci, sauf exception que vous pouvez me rappeler ou me mentionner. Mais voilà, à nouveau, c'est une manière de fonctionner, nous n'avons rien inventé, nous ne sommes pas du tout une exception à Bruxelles, c'est comme ça que cela fonctionne partout à Bruxelles. Avec ces éléments d'explication, je veux simplement vous demander si vous souhaitez qu'on fasse un vote à bulletins secrets pour ces désignations-ci ?

Je donne la parole à monsieur De Block :

**M. De Block :**

Je n'ai pas besoin de ce vote, mais je veux juste déjà signaler qu'en fait, le résultat électoral au niveau des sièges est déjà une clé Imperiali. Si on applique une deuxième clé Imperiali, je peux vous dire que, vous appliquez dix fois la clé Imperiali et toute la majorité a la majorité absolue dans les sièges. Donc évidemment l'équilibre, le déséquilibre ou l'avantage pour la majorité devient de plus en plus grand chaque fois qu'on rajoute un filtre Imperiali sur le précédent filtre Imperiali. Ça, c'est un choix politique que vous faites, c'est un choix technique, mais qui est en fait un choix politique de oui ou non s'éloigner le plus possible du nombre de votes qui ont été exprimés lors des élections.

**Mme la présidente :**

Madame Zamouri me rappelle deux choses.

Premièrement, ici, il s'agit d'une association qu'on gère de manière commune avec la Commune de Schaerbeek et donc, il y a forcément des impératifs qui sont liés à ça.

Et deuxièmement, il ne s'agit pas d'une deuxième application de la clé Imperiali, mais bien d'une simple application. C'est bien lié au fait qu'on est avec Schaerbeek qu'il y a ce type de désignations.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
38 votants : 38 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

**6. Secrétariat communal - IRISteam asbl - Désignation d'une candidate pour le poste d'administrateur au sein du Conseil d'Administration de l'asbl IRISteam.  
Gemeentelijk Secretariaat - IRISteam vzw - Aanstelling van een kandidate voor de post van bestuurder in de Raad van Bestuur van de vzw IRISteam.**

---

**Mme la Présidente :**

Il s'agit de compléter notre délégation par la présence d'une femme et nous vous proposons la présence de Madame Ouberri. Iristeam, c'est une partie de la gestion de l'informatique au niveau régional.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Vu que c'est un candidat et que je ne pense pas que l'opposition sera très bien entendue sur ce que cette personne va dire, on s'abstiendra.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
38 votants : 32 votes positifs, 6 abstentions.  
De Raad keurt het punt goed.  
38 stemmers : 32 positieve stemmen, 6 onthoudingen.*

**7. Instruction publique - DECROLY - Désignation des représentants politiques.  
Openbaar onderwijs - DECROLY - Aanstelling van de politieke vertegenwoordigers.**

---

**Mme la Présidente :**

Il y avait eu une erreur dans les calculs et on avait désigné un administrateur de trop et donc, Madame Agic a cédé sa place et je la remercie.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
38 votants : 38 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

**8. Enseignement fondamental francophone - Désignation des représentants de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean au sein du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale du C.E.C.P.  
Franstalig gemeentelijk basisonderwijs - Aanstelling van de vertegenwoordigers van de Gemeente van Sint-Jans-Molenbeek aan de raad van bestuur de algemene vergadering van de C.E.C.P.**

---

**Mme la Présidente :**

Je vous propose que, comme habituellement, en tant que responsable de l'enseignement francophone, on me désigne et je propose aussi un suppléant qui est un membre du service qui m'assiste dans ces matières.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
38 votants : 38 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

**9. Prévention - ASBL MOlenbeek Vivre Ensemble - rpm 449.487.409 : Désignation d'un nouveau membre de l'AG suite à la démission de Madame Sarah Turine - Rajae MAOUANE.  
Preventie - VZW MOlenbeek Vivre Ensemble - rpr 449.487.409 : Nominatie van een nieuw lid van de Algemene Vergadering gezien het ontslag van Mevrouw Sarah Turine - Rajae MAOUANE.**

---

**Mme la Présidente :**

On assiste enfin à l'entrée de madame Maouane dans l'assemblée générale de MOVE, puisque vous nous avez manqué, on a dû faire des choses en votre absence.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
38 votants : 38 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

*Ahmed El Khannouss quitte la séance / verlaat de zitting.  
Khalil Boufraquech quitte la séance / verlaat de zitting.*

**10. Enseignement francophone - Nouvel outil d'évaluation du cours de « Philosophie et Citoyenneté » à destination des élèves.  
Franstalige onderwijs - Nieuwe evaluatiegereedschap voor de cursus "filosofie en bugerzaken " ten gunste van de leerlingen.**

---

**Mme la Présidente :**

Il s'agit d'une proposition d'un nouvel outil d'évaluation pour le cours de philosophie et citoyenneté. Vous l'avez en annexe et l'idée c'est de ne pas coter ces modules avec des points, mais de proposer des choses qui sont plus en adéquation avec la nouvelle façon de travailler depuis plusieurs années en Communauté française et qui fonctionne sur base de l'acquisition de compétences.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Vu que dans différentes écoles on va appliquer ça pas uniquement pour ce cours mais également pour les bulletins, ce genre de cotations, avec des sous-compétences, il y a plusieurs parents qui m'ont interpellé et qui ne comprennent pas très bien. Je trouve qu'ici les compétences sont plus ou moins bien décrites, c'est compréhensible pour les parents. Mais ce n'est pas le cas pour les compétences décrites dans les bulletins. Ça soulève plein de questions, les compétences ne sont pas lisibles compréhensibles, parfois on parle « de compétences D plus D ». Je trouve que les outils d'évaluation doivent être pensés de telle façon que les parents puissent les décoder d'une façon logique, naturelle et évidente. Ici, il faudrait presque qu'ils aient suivi des cours de professeurs pour savoir de quoi on parle, ce que veut dire D plus D et ce que veut dire quatre-étoiles après D plus D.

**Mme la Présidente :**

Je vous remercie beaucoup. Ce que vous dites est exactement la manière dont moi je souhaite qu'on travail. Je me suis personnellement impliquée aux côtés de l'équipe pédagogique pour qu'effectivement les items soient compréhensibles. Je pense que c'est une façon de fonctionner qui est judicieuse à plusieurs titres, mais qui doit être bien travaillée parce que c'est un changement très important pour les parents. Je pense que c'est un changement qui peut amener beaucoup de choses très positives dans l'enseignement, non seulement du côté des élèves, mais aussi dans la capacité de fédérer notre corps enseignants et de pouvoir lui donner un rôle encore plus valorisant. Je crois que c'est vraiment une belle façon de travailler, mais ce que vous avez dit, je vais en tenir compte, parce que c'est vraiment très important.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
36 votants : 36 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**11. Enseignement francophone - Plan de Pilotage - Approbation du Plan de Pilotage de l'école n° 1 (La Rose des Vents) - Echéance Fédération Wallonie Bruxelles : 30 avril 2019.**

**Franstalig onderwijs - Stuurplan - Goedkeuring van het stuurplan van school nr. 1 (La Rose des Vents) - Termijn Fédération Wallonie Bruxelles : 30 april 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

On entre maintenant dans quatre points qui ont fait l'objet de nombreuses discussions lundi, en commission réunie. Conformément à ce que j'ai dit tout à l'heure, je demanderai à ceux qui ne sont pas venus poser de questions techniques en commission réunie de s'abstenir, c'était le but des commissions réunies, mais évidemment il peut y avoir un débat à caractère politique, c'est même le lieu qui est fait pour ça et donc j'attends vos questions à caractère politiques.

Je donne la parole à Madame Addi.

**Mme Addi :**

Je voudrais simplement dire que le groupe PTB va s'abstenir sur les plans de pilotage dans les écoles parce que nous pensons qu'il manque plusieurs choses. On veut d'abord souligner le travail qui a été fait sur les écoles et par les équipes éducatives, ça vraiment remarquable. Mais il manque une approche systémique du problème de l'enseignement. On trouve qu'il y a un réel problème dans l'enseignement francophone, d'ailleurs le score PISA nous le confirme. Et donc on aurait voulu plutôt une réponse systémique, et elle manque ici. En plus de ça, nous trouvons que les propositions école par école augmentent la pression sur la tête des équipes multi-disciplinaires, et donc le pensons que ce n'est pas une bonne approche.

Il manque aussi la question du refinancement général de l'enseignement, c'est dans la bouche de toutes les associations de parents, des enseignants et des élèves. Le fait que ces deux choses manquent nous conduit à nous abstenir sur les quatre points.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Ouassari.

**M. Ouassari :**

Merci madame la Présidente, c'est une suggestion, ce n'est pas une question. En Sections réunies, j'avais posé la question de la conformité du plan de pilotage par rapport aux objectifs à atteindre. Les directeurs nous ont expliqué qu'ils ont fixé les objectifs avec l'équipe éducative, mais pour vérifier si c'est conforme ou pas, avant qu'ils définissent l'objectif, il faut peut-être envoyer quelqu'un de chez vous, quelqu'un de votre cellule, qui puissent vérifier la conformité, pour que ça passe au conseil communal et ensuite à la DCO.

**Mme la Présidente :**

Y-a-t-il encore quelqu'un qui souhaite intervenir ?

Je vous remercie. Donc, tout d'abord, madame Addi, vos remarques sont extrêmement intéressantes, à titre personnel, je les partage. Par contre, j'espère vraiment, parce que je ne me souviens pas que ça ait eu lieu, que dans l'endroit où ces remarques doivent être formulées, c'est-à-dire au Parlement de la Communauté française lors de l'adoption de ces textes, ça l'a été. Parce qu'ici, on est dans l'opérationnalisation, et à vrai

dire, on peut dire heureusement ou malheureusement, ça, c'est ce qu'on nous demande de faire pour respecter la loi aujourd'hui et donc, effectivement, je pense que nos écoles et notre équipe de support à la Commune ont très bien travaillé. Donc moi, je vous encourage plutôt à voter en faveur du travail qui a été réalisé, dans l'opérationnalisation d'une mesure que peut-être vous trouvez insuffisante, mal présentée, pas assez systémique, mais ici, nous sommes dans l'opérationnalisation à vrai dire, et plus dans le choix de la mesure.

Monsieur Ouassari, je pense qu'il vous a été répondu en commissions réunies lundi, sauf à me tromper, qu'effectivement, c'était conforme, que tout ça avait été travaillé en amont avec qui de droit à la Communauté, donc je vous rassure, ceci passera bien la rampe du DCO et sera mis en application, je pense à partir du moment où nous le voterons, ce soir, ici.

Souhaitez-vous que nous fassions sortir les écrans de vote ?

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 30 votes positifs, 6 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 30 positieve stemmen, 6 onthoudingen.*

**12. Enseignement francophone - Plan de Pilotage - Approbation du Plan de Pilotage de l'école n° 2 (Emeraude) - Echéance Fédération Wallonie Bruxelles : 30 avril 2019.**  
**Franstalig onderwijs - Stuurplan - Goedkeuring van het stuurplan van school nr. 2 (Emeraude) - Deadline Fédération Wallonie Bruxelles : 30 april 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 30 votes positifs, 6 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 30 positieve stemmen, 6 onthoudingen.*

**13. Enseignement francophone - Plan de Pilotage - Approbation du Plan de Pilotage de l'école n° 10 (La Cité des Enfants) - Echéance Fédération Wallonie-Bruxelles : 30 avril 2019.**

**Franstalig onderwijs - Stuurplan - Goedkeuring van het stuurplan van school nr. 10 (La Cité des Enfants) - Dringende deadline : 30 april 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 30 votes positifs, 6 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 30 positieve stemmen, 6 onthoudingen.*

**14. Enseignement francophone - Plan de Pilotage - Approbation du Plan de Pilotage de l'école n° 13 (Ecole qui Bouge) - Echéance Fédération Wallonie-Bruxelles : 30 avril 2019.**

**Franstalig onderwijs - Stuurplan - Goedkeuring van het stuurplan van school nr. 13 (Ecole qui bouge) - Deadline : Fédération Wallonie-Bruxelles : 30 april 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 30 votes positifs, 6 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 30 positieve stemmen, 6 onthoudingen.*

**15. Enseignement francophone - Enseignement fondamental communal francophone - Appel à candidatures pour l'admission au stage dans une fonction de direction à l'Ecole n° 13 « L'Ecole qui bouge ».**

**Franstalig onderwijs - Gemeentelijk Franstalig basisonderwijs - Oproep tot kandidatuurstelling voor de toelating tot de stage van directeurfunctie van de School n° 13 « L'Ecole qui bouge ».**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 36 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**16. Prévention - Contrat de Sécurité et de Société 2018-2019 - Approbation. Preventie - Veiligheids- en samenlevingscontract 2018-2019 - Goedkeuring.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 36 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**17. Prévention - Fonds d'Impulsion pour la Politique des Immigrés (FIPI) 2019 - Convention entre la Commission communautaire francophone et l'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean.**

**Preventie - Impulsfonds voor het Migrantenbeleid (FIPI) 2019 - Overeenkomst tussen de Franstalige Gemeenschapscommissie en de gemeentelijke administratie van Sint-Jans-Molenbeek.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
36 votants : 36 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**18. Urbanisme - Remise d'avis de la commune de Molenbeek-Saint-Jean sur le projet de modification du Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) et sur le rapport d'incidences environnementales - Echéance.**

**Stedenbouw - Verstreking van het advies van de gemeente Sint-Jans-Molenbeek over het project van wijziging van de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening (GSV) en over het milieueffectenrapport - Vervaltermijn.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Voilà un point qui a le mérite d'exister, mais en ce qui concerne l'urbanisme, il y a des choses qui sont intéressantes dans cet avis, d'autres qui nous semblent manquer. Ainsi, par exemple, si on peut tout-à-fait concevoir qu'il soit utile de densifier une ville comme Bruxelles, il n'y a pas de différenciation qui soit prévue quand on propose de rajouter plus facilement des étages à des bâtiments existants, entre les quartiers où il y a déjà une densité bien supérieure à celle de la Région, et les autres. Il nous semble qu'à ce niveau-là, ça manque, et rien n'est dit là-dessus dans l'avis malheureusement.

De la même manière, on peut tenir compte de la nouvelle façon d'habiter contrainte ou choisie de nombreuses personnes qui vivent en colocation avec là, des choses qui ont été prévues mais qui ne résolvent pas tout puisque, en l'occurrence les questions de doubles douches nécessaires quand un bâtiment accueille deux familles etc. ne sont pas tout-à-fait résolues et c'est bien dommage, on passe là à côté d'une opportunité de favoriser ce type de solution. De nombreuses complications vont intervenir pour les personnes qui de bonne foi, pas les marchands de sommeil, veulent développer ce type de logement, par esprit de solidarité ou par nécessité économique, ou parfois pour les deux. C'est vrai que cet avis ne tient pas compte de ça, de la même manière, on pourrait voir demain des bâtiments avec uniquement des logements d'une chambre, par exemple de très petites unités, alors que notre commune compte de nombreuses familles nombreuses et on avait l'habitude à Molenbeek d'avoir une répartition du nombre de chambres, en commission de concertation urbanisme, qui permettait d'avoir au moins 20 % de logements trois chambres et plus et ici, dans ce RRU, il n'y a pas de répartition qui est possible et donc on ne peut pas s'appuyer là-dessus pour faire adapter les projets, on peut le faire en amont, mais il n'y a malheureusement pas de base juridique dans ce RRU pour le faire. C'est aussi une occasion qui est ratée.

*Madame Moureaux quitte la séance, monsieur Achaoui reprend la présidence.  
Mevrouw Moureaux verlaat de zitting, mijnheer Achaoui herneemt het voorzitterschap.*

Alors, il y a des choses qui sont intéressantes dans ce RRU, en termes de mixité de fonction par exemple, mais néanmoins, l'aspect qui nous paraissait important, à la fois sur la densité et sur les logements partagés, ça ne rentre pas tout-à-fait dans nos attentes. On peut aussi regretter, mais là de manière plus générale, que sur un sujet aussi important que celui-là, qu'il n'y ait pas eu une présentation en sections réunies, c'est quand-même un sujet qui impacte de nombreuses personnes, qu'elles soient demandeuses de permis aujourd'hui ou demain, ou bien qu'elles habitent la commune, quels que soient les quartiers., ça aurait valu

la peine d'avoir une vraie réflexion et pourquoi pas une discussion plus importante avec la population de notre commune, si on veut développer une politique de la participation, ce type de règlements méritent un débat conséquent. Pour toutes ces raisons, notre groupe ECOLO SAMEN s'abstiendra.

**M. Achaoui, Président :**

Merci monsieur Majoros.

Je donne la parole à monsieur Daif.

**M. Daif :**

Merci monsieur le Président, je me réjouis qu'on essaye un peu d'imposer un appartement adapté aux PMR, même si je trouve qu'on pourrait faire beaucoup plus. Je rejoins monsieur Majoros, car je souhaiterais que le Collège attire l'attention de la Région sur le manque d'appartements par familles nombreuses. Comme c'est un problème important dans la région et principalement dans les communes périphériques, j'aurais souhaité qu'on impose pas seulement par 1.000 m<sup>2</sup> un appartement PMR, mais aussi un appartement de trois ou quatre chambres pour essayer de régler un peu un problème qui est très fondamental et très aigu dans notre région.

**M. Achaoui, Président :**

Merci monsieur Daif.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 27 votes positifs, 9 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 27 positieve stemmen, 9 onthoudingen.*

*Françoise Schepmans quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Hassan Ouassari quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Yassine Akki quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Rajae Maouane quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Madame Moureaux reprend la présidence de la séance.*

*Mevrouw Moureaux herneemt het voorzitterschap van de zitting.*

**Mme la Présidente, Catherine Moureaux :**

Je vois qu'il est l'heure, je pense que c'est le moment de rompre le jeûne. Je vois que malheureusement, et c'est lié à l'absence de ceux qui habituellement nous préparaient quelque chose, je pense à monsieur Chakir, je pense à monsieur El Abboudi, je pense à monsieur Rahali, qui ne sont pas là, certains parce qu'ils ne seront plus là et d'autres parce qu'ils ne sont pas là, qui préparaient en général quelque chose pour la rupture de jeûne. Monsieur Mahdaoui a amené gentiment des dattes. Je propose qu'on fasse une petite pause de quelques minutes au moment de la rupture. Je vous souhaite, au nom des habitants de Molenbeek, à ceux qui le font, une bonne rupture de jeûne.

*La séance est suspendue 10 minutes.*

*De zitting wordt voor 10 minuten geschorst.*

**19. Affaires juridiques - Cession gratuite par la s.a. Cloitre III à la Commune de Molenbeek-Saint-Jean d'une partie de la parcelle n°887D située rue de la Semence.  
Juridische zaken - Kosteloze overdracht door de NV Cloitre III aan de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek van een gedeelte van het perceel n°887D gelegen in de Zaadstraat.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Ça paraît très sympathique, à priori, d'augmenter le nombre de terrains dont dispose la Commune. Je ne veux pas dire le contraire, pendant des années, à travers les contrats de quartier et puis à travers d'autres politiques, tous, tous les partis, on a fait en sorte que le nombre de terrains soient augmentés, et c'est fort bien. Mais par contre, ici ce qui est interpellant, c'est qu'il n'y a pas de projet derrière. On a un terrain qui va être transféré vers la Commune, ça paraît très sympathique en soi, mais une fois qu'il sera transféré, ce sera à la Commune de l'entretenir. Ce n'est pas la première fois que ça se passe, dans les années 60 et 70, c'est arrivé souvent, sur toute une série de bâtiments, la Commune cédait un terrain à un partenaire privé et puis une fois que celui-ci avait construit, tout ce qu'il y avait autour de bâtiment était cédé à la Commune qui alors devait l'entretenir pendant des dizaines d'années. En plus, ce n'était pas constructible. Donc je voudrais que vous nous éclairiez sur ce point, quel est le but de ce transfert ? Est-ce que vous réalisez que des coûts d'entretien vont être nécessaires et qu'ils seront à la charge de la collectivité de l'ensemble des habitants de Molenbeek, plutôt qu'à la charge des quelques propriétaires qui habitent cette copropriété actuellement. Est-ce que vous avez chiffré ce coût ? Parce que si vous ne l'avez pas fait et qu'il n'y a pas de projet concret pour ce lieu, c'est assez inquiétant et dans ce cas-là, nous ne pourrions pas le soutenir.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Gjanaj.

**M. l'échevin Gjanaj :**

En fait ici, il ne s'agit pas du tout d'une parcelle qui a été cédée pour ne rien y faire, en fait, c'est une parcelle qui va servir de route et donc, il vaut mieux qu'elle soit entretenue, mais elle est cédée gracieusement à la Commune, dans le cadre d'un accord qui avait été conclu et donc en fait, c'est simplement la prise en compte de cette cession-là, qui est cédée gratuitement et il n'y a pas beaucoup de choses à dire. Mais il ne s'agit pas d'une parcelle qui est cédée gratuitement pour n'avoir aucun projet, c'est une route.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Mais donc, dans ce cas, il faudrait savoir combien va coûter cette route, combien coûtera son entretien, quelle sera la plus-value pour les habitants. Il aurait été intéressant de nous présenter des plans pour voir ce que ça apportait en termes de mobilité douce, est-ce que ce sera vraiment ouvert, dans quel délais, nous n'avons pas d'information là-dessus et donc, et en plus à ma connaissance, il n'y a rien au budget qui permette de mener quelconque projet sur ce terrain-là. Donc est-ce que vous êtes bien sûr, est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux reporter ce point et faire en sorte que vous ayez plus d'informations, que

vous ayez pu vérifier ce que vous allez en faire, ce serait quand-même de bonne gouvernance.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Gjanaj.

**M. l'échevin Gjanaj :**

Donc ici, c'est l'exécution d'un acte notarié de 1992, qui a été fait et donc ça été cédé gratuitement et le mot le dit, gratuitement, il n'y a pas de cout pour la Commune, si ce n'est les frais notariés dans l'exécution de cet acte-là. Donc je ne vois pas très bien, je ne vois pas en quoi ça peut constituer un débat pour savoir la destination. C'est une route qui doit passer, c'est un terrain à construire et au milieu de ce terrain, ce qui avait été prévu, c'est qu'il y passe une route, donc qu'une partie de cette parcelle-là soit cédée pour y faire passer la route, le chemin et donc, c'est simplement l'exécution de cet acte-là, qui a été fait en 1992.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

En fait, ce qui a été fait en 1992, c'est le permis d'urbanisme pour le développement d'un ensemble d'un lotissement de logements privés de Park Village, ce qui a été fait en 1992, ce n'était pas le fait de nous le céder. Et vous n'avez pas répondu à l'ensemble des questions, c'est-à-dire de savoir si ce terrain sera ouvert au public, si oui à qui et suivant quels horaires, quels seront les coûts d'entretien de ce terrain pour la Commune. Sans ça, c'est comme si vous achetiez un chat dans un sac, ce n'est absolument pas prudent et ECOLO ne pourra pas soutenir ce projet.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*32 votants : 23 votes positifs, 9 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*32 stemmers : 23 positieve stemmen, 9 onthoudingen.*

*Françoise Schepmans entre en séance / treedt in zitting.*

*Hassan Ouassari entre en séance / treedt in zitting.*

*Yassine Akki entre en séance / treedt in zitting.*

*Rajae Maouane entre en séance / treedt in zitting.*

**20. Département Infrastructures et Développement Urbain - Service Marchés Publics - Marché de travaux relatif au (ré)aménagement de la cour de récréation dans le cadre du programme 'BuitenSpel' sur le terrain des écoles communales néerlandophones De Knipoog, Windroos, De Boomhut et Paloke. Fixation et approbation des conditions du marché et de l'avis de marché - CDC 19.005.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Dienst Overheidsopdrachten - Opdracht voor werken met betrekking tot de (her)inrichting van de speelplaats in het kader van het programma 'BuitenSpel' op het terrein van de Nederlandstalige gemeentescholen De Knipoog, Windroos, De Boomhut en Paloke. Vaststelling en goedkeuring van de voorwaarden van de opdracht en van de aankondiging van de opdracht - Bestek 19.005.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 36 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**21. Département Infrastructures et Développement Urbain - Service Marchés Publics - Marché de travaux relatif à la rénovation de la salle de sport, des vestiaires, des douches et des sanitaires de l'école fondamentale n°5 située place de la Duchesse de Brabant n°27 à Molenbeek-Saint-Jean - Fixation et approbation des conditions du marché et de l'avis de marché - CDC 19.002.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Dienst Overheidsopdrachten - Opdracht voor werken betreffende de renovatie van de sportzaal, de kleedkamers, de douches en het sanitair van de basisschool 'Ecole n°5' gelegen Hertogin van Brabantplein n° 27 te Sint-Jans-Molenbeek - Vaststelling en goedkeuring van de voorwaarden van de opdracht en van de aankondiging van de opdracht - Bestek 19.002.**

---

**Mme la Présidente :**

Ici, je dois vous dire mon enthousiasme, parce que je pense que ça fait plus de 10 ans que j'entends parler de la nécessité de rénover le hall des sports de l'école 5 et donc je demande qu'on soutienne massivement ce point et je vous assure que c'est quelque chose d'extrêmement important pour le quartier de ma Duchesse de Brabant.

Je donne la parole à monsieur Daif.

**M. Daif :**

Je vous confirme madame la Présidente, que c'était une salle où il fallait faire des travaux, notamment pour les sanitaires et les salles de sport. Malheureusement, chaque fois qu'on voulait faire quelque chose, il y avait toujours d'autres contraintes. Voilà, je crois que cette fois-ci, l'école aura sa salle de sport et son sanitaire.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Daif.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
36 votants : 36 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**22. Département Infrastructures et Développement urbain - Service Marchés Publics –  
Projet « Ulens » - Construction d'une école primaire et d'une crèche néerlandophone,  
sis Rue Ulens 40/44 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Collaboration entre la Commune et  
GO ! - Prise de connaissance du cahier des charges.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Dienst Overheidsopdrachten -  
Project « Ulens » - Bouw van een Nederlandstalige basisschool en Nederlandstalig  
kinderdagverblijf, gelegen Ulensstraat 40/44 te Sint-Jans-Molenbeek - Samenwerking  
tussen de Gemeente en GO! - Kennisname van het bestek.**

---

**Mme la Présidente :**

Il s'agit d'une collaboration entre la Commune et GO!, l'organisateur de l'enseignement néerlandophone, pour la construction d'une école primaire et d'une crèche néerlandophone, rue Ulens.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
36 votants : 36 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

*Ann Gilles-Goris entre en séance / treedt in zitting.  
Jamal Ikazban quitte la séance / verlaat de zitting.  
Yassine Akki quitte la séance / verlaat de zitting.*

**23. Département Infrastructures et Développement urbain - Marchés Publics -  
Réparation du pavage à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Avis de marché, mode de  
passation, fixation des conditions de marché - CDC 19.017.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Overheidsopdrachten -  
Herstel van de bestrating te 1080 Sint-Jans-Molenbeek - Aankondiging van de  
opdracht, gunningswijze, vaststelling van de voorwaarden van de opdracht - Bestek  
19.017.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**M Vancauwenberge :**

J'ai introduit un amendement demandant que ce travail soit effectué en priorité par le personnel communal et qu'on puisse procéder aux engagements en conséquence. Je pense que c'est le genre de travaux qui ne nécessite pas une grande spécialisation. Comme la Commune est déjà dans un état difficile au point de vue de l'emploi, je trouve que c'est un peu déplacé de faire venir des gens d'ailleurs, alors qu'on a beaucoup de jeunes dans la commune qui cherchent de l'emploi, cherchent de la formation, donc ce serait à mon avis une occasion manquée. Au cas où ce ne serait pas accepté, je propose alors d'ajouter une clause contre le dumping social dans les conditions du marché, qui soumet les travailleurs

aux mêmes conditions salariales belges, mais aussi qui dépendent de la sécurité sociale belge.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Merci pour votre intervention, évidemment, vous sommes sensibles au sujet que vous soulevez, notamment le fait que nous essayons et nous essayerons encore plus dans le future de faire faire certains travaux en interne par la Commune, parce qu'en effet, une partie des interventions dans l'espace public peuvent être faites par du personnel communal. Nous avons un service Pavage qui fait ce genre d'intervention en voirie depuis très longtemps, qui a cependant, lors de la législature passée été fortement réduit. C'était un service de 20 à 30 personnes il y a 10 ans, maintenant, c'est un service de 7 ou 8 personnes et donc, nous essayons de revaloriser ce service et nous visons de le faire à moyen terme. A court terme, ça veut dire des engagements supplémentaires et vu la situation économique de la Commune, un certain nombre de travaux, il faut toujours les faire faire par le privé parce que nous n'arrivons pas à tout faire. Sur le fond, nous souscrivons à votre intention, cependant, on doit être pragmatique, c'est-à-dire que pour le moment, on a un service Pavage réduit et donc, un certain nombre de travaux nécessitent d'être faits par le privé, parce que nous n'avons pas pour le moment la main-d'œuvre qualifiée en place.

**Mme la Présidente :**

Je voudrais ajouter quelque chose, qui est je crois important et va aussi dans votre sens, car je pense que nous ne pourrons pas suivre ce que vous proposez aujourd'hui, mais nous sommes très attentifs à ce que vous soulevez comme problématique.

En ce qui concerne l'insertion de critères sociaux dans nos marchés publics, nous avons demandé à notre service juridique de nous faire des propositions concrètes pour pouvoir aller beaucoup plus loin que ce qui existait avant. Lors d'un prochain marché, ceci sera certainement rendu possible.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

Je 'ai pas bien compris une partie de la réponse, on dit vu le marché de travail, c'est difficile de recruter, c'est un peu bizarre de dire ça, surtout à Molenbeek. Le budget peut quand-même être consacré à du recrutement.

**M. l'échevin Van Damme :**

C'est du budget d'investissement, et donc évidemment, le budget d'investissement est du budget extraordinaire, ce qui est différent de l'engagement de personnel, qui est du budget ordinaire, qui est un cout récurrent.

**Mme la Présidente :**

On va d'abord voter sur l'amendement déposé par monsieur Vancauwenberge.

*Le premier amendement déposé par Monsieur Vancauwenberge est rejeté par 23 votes négatifs, 9 votes positifs et 1 abstention.*

*Het eerste amendement neergelegd door Mijnheer Vancauwenberge wordt verworpen door 23 negatieve stemmen, 9 positieve stemmen en 1 onthouding.*

**Mme la Présidente :**

*On vote maintenant sur le second amendement.*

*Le second amendement déposé par Monsieur Vancauwenberge est rejeté par 23 votes négatifs, 9 votes positifs et 1 abstention.*

*Het tweede amendement neergelegd door Mijnheer Vancauwenberge wordt verworpen door 23 negatieve stemmen, 9 positieve stemmen en 1 onthouding.*

**Mme la Présidente :**

On vote maintenant sur le point tel qu'il vous a été proposé.

*Le Conseil approuve le point.*

*35 votants : 28 votes positifs, 6 votes négatifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*35 stemmers : 28 positieve stemmen, 6 negatieve stemmen, 1 onthouding.*

*Jamal Ikazban entre en séance / treedt in zitting.*

*Yassine Akki entre en séance / treedt in zitting.*

**24. Département infrastructures et Développement urbain - Politique de la Ville 2017-2020 - Approbation de la convention entre la Commune et le Foyer des Jeunes asbl.  
Departement infrastructuur en Stadsontwikkeling - Stadsbeleid 2017-2020 - Goedkeuring van de overeenkomst tussen de Gemeente en de Onthaalcentrum Foyer vzw.**

---

**Mme la Présidente :**

Il s'agit d'une convention entre la Commune et Le Foyer, que vous connaissez tous, pour le réaménagement d'une petite zone de friche qui était prévue dans le contrat de quartier et qui finalement se ferait de cette manière-ci, parce qu'on arrive pas à trouver preneur d'une autre façon.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*37 votants : 37 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*37 stemmers : 37 positieve stemmen.*

**25. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » - Approbation de l'acquisition du bien sis rue Jean-Baptiste Decock 71, 1080 Molenbeek-Saint-Jean.  
Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract « Rondom Westpark » - Goedkeuring van de aankoop van het goed gelegen in de Jean-Baptiste Decockstraat 71, 1080 Sint-Jans-Molenbeek.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

On va être conséquent, c'est l'application d'un contrat de quartier qu'on avait soutenu à l'époque, et on le soutient toujours aujourd'hui. Juste un peu ironiquement, mais aussi avec un peu de crainte, le contrat de quartier s'appelle autour du Parc de l'Ouest, parce qu'en fait, le Parc de l'Ouest, il n'est pas prêt de se réaliser puisqu'on sait très bien que malgré tous les efforts déployés par l'excellentissime Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, il n'a toujours pas été possible d'acheter ces terrains de la Gare de l'Ouest eux-mêmes, ceux qui appartiennent à Infrabel et à la SNCB, et donc il serait intéressant de remettre de la pression de manière continue sur la Région, pour qu'enfin ça se débloque et que ces terrains deviennent vraiment de maîtrise régionale ou communale si c'est nécessaire. Nous soutiendrons en tout cas l'achat des terrains qu'il est possible d'acheter en dehors de ces terrains qu'il est possible d'acheter en dehors de ce terrain SNCB. Nous espérons que d'ici la prochaine mandature, pourquoi pas, au niveau régional et fédéral, ce dossier puisse être débloqué au profit des habitants du quartier et de la Commune en général.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Majoros.

Je donne la parole à monsieur El Bouazzati.

**M. El Bouazzati :**

On soutient le contrat de quartier. Il y a juste deux remarques, au sujet d'une maison médicale, si une maison médicale pourra être créée dans ce quartier. Deuxième remarque, par rapport au logement, est-ce qu'il y a une possibilité d'augmenter l'offre ?

**Mme la Présidente :**

Je pense que monsieur Van Damme est pressé de vous répondre.

**M. l'échevin Van Damme :**

Je remercie tout d'abord monsieur Majoros pour son soutien au point inscrit. Je veux juste lui rappeler que si l'achat du site de la Gare de l'Ouest ne s'est pas encore fait, ce n'est pas en premier lieu dû au Ministre-Président qui n'a pas ménagé ses efforts dans ce dossier, mais c'est malheureusement parce qu'il faut deux parties dans un contrat d'achat et il est très difficile de convaincre la SNCB de vendre à un prix raisonnable et c'est là où la chose est bloquée. Mais donc, je vous rejoins dans votre conclusion que peut-être les élections apporteront une solution à ce problème.

Par rapport à la question de monsieur El Bouazzati, le programme de ce contrat de quartier a été décidé et tranché durant la législature passée, et donc nous nous retrouvons avec un programme redéfini où il y a encore quelques modifications possibles, mais il n'y a plus de modifications de fonds telles que vous les évoquez. Cependant, je tiens quand-même à spécifier que dans le périmètre de contrat de quartier autour de Parc de l'Ouest, il y a déjà une maison médicale qui fonctionne très bien, qui est par exemple la Maison de la Passerelle, qui est vraiment dans le périmètre-même, bien qu'en principe, ce que vous évoquez comme idée, c'est vraiment une très bonne idée. Mais vous savez aussi qu'au niveau fédéral, il y a un blocage par rapport au nouveau financement de ces maisons médicales. Mais ici, le programme a déjà été défini, et donc nous ne pouvons pas fondamentalement changer tout ce qui a été décidé dans le passé.

Dernière remarque, vous évoquez aussi la question des logements, et c'est prévu aussi dans le contrat, la construction de logements accessibles et un axe important dans ce contrat de quartier, nous allons tout faire pour le mettre en œuvre au plus vite, espérons-le aussi avec une vision sur le développement du site de la Gare de l'Ouest, où la Commune a demandé que 20 % des nouveaux logements soient des logements sociaux.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Bouazzati.

**M. El Bouazzati :**

L'audit de la maison médicale s'est prononcé à ce sujet pour le budget, il a dit que c'était levé. Il n'y a plus d'audit pour la maison médicale.

**Mme la Présidente :**

Ici, le problème, c'est que le programme du contrat de quartier était déjà fixé, ça n'a rien à voir avec l'audit.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
37 votants : 37 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
37 stemmers : 37 positieve stemmen.*

**26. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » - Approbation de l'acquisition du bien sis rue Jean-Baptiste Decock 86-88, 1080 Molenbeek-Saint-Jean.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract « Rondom Westpark » - Goedkeuring van de aankoop van het goed gelegen in de Jean-Baptiste Decockstraat 86-88, 1080 Sint-Jans-Molenbeek.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
37 votants : 37 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
37 stemmers : 37 positieve stemmen.*

**27. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » - Approbation de l'acquisition du bien sis rue de Lessines 35, 1080 Molenbeek-Saint-Jean.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract « Rondom Westpark » - Goedkeuring van de aankoop van het goed gelegen in de Lessenstraat 35, 1080 Sint-Jans-Molenbeek.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
37 votants : 37 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
37 stemmers : 37 positieve stemmen.*

**28. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » - Approbation de l'acquisition du bien sis rue de Lessines 37-39, 1080 Molenbeek-Saint-Jean.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract « Rondom Westpark » - Goedkeuring van de aankoop van het goed gelegen in de Lessenstraat 37-39, 1080 Sint-Jans-Molenbeek.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
37 votants : 37 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
37 stemmers : 37 positieve stemmen.*

**29. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » - Approbation de l'acquisition du bien situé à l'angle des rues Alphonse Vandenpeereboom et Jean-Baptiste Decock, 1080 Molenbeek-Saint-Jean.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract « Rondom Westpark » - Goedkeuring van de aankoop van het goed gelegen op de hoek van de Alphonse Vandenpeereboomstraat en de Jean-Baptiste Decockstraat, 1080 Sint-Jans-Molenbeek.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
37 votants : 37 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
37 stemmers : 37 positieve stemmen.*

**30. Département Infrastructures et Développement Urbain - Service Marchés Publics - Contrat de Quartier Durable 'Autour du Parc de l'Ouest' - Marché de services comprenant la mission complète d'auteur de projet en vue de la construction d'un immeuble passif à plusieurs fonctions, sis avenue De Roovere 9 à Molenbeek-Saint-Jean dans le cadre du Contrat de Quartier Durable 'Autour du Parc de l'Ouest' - Fixation et approbation des conditions du marché et de l'avis de marché - Opération 1.1.: Centre de Quartier Ouest - CDC 19.014.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Dienst Overheidsopdrachten - Duurzaam Wijkcontract 'Rondom Westpark' - Opdracht voor diensten betreffende de volledige studie van projectontwerper met het oog op de bouw van een passief gebouw met verschillende functies, gelegen De Rooverelaan 9 te Sint-Jans-Molenbeek in het kader van het Duurzaam Wijkcontract 'Rondom Westpark'. - Vaststelling en goedkeuring van de voorwaarden van de opdracht en van de aankondiging van de opdracht - Operatie 1.1.: Wijkcentrum West - Bestek 19.014.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
37 votants : 37 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
37 stemmers : 37 positieve stemmen.*

**31. Propriétés communales - Rue du Niveau, 7 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Transformation du rez-de-chaussée de la Maison communale de Molenbeek-Saint-Jean - Approbation des conditions et du mode de passation.  
Gemeentelijke eigendommen - Waterpasstraat 7 te Sint-Jans-Molenbeek - Transformatie van het gelijkvloers van het gemeentehuis van Sint-Jans-Molenbeek - Goedkeuring van de lastvoorwaarden en gunningswijze.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Est-ce que vous pouvez nous confirmer que ces locaux seront totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite, qu'elles soient âgées, handicapées ou qu'elles se baladent avec des enfants en bas âge avec une poussette?

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Majoros.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Est-ce que vous voulez juste nous rappeler quelles utilités auront ces locaux dans le futur ?

**Mme la Présidente :**

Première réponse, à monsieur Majoros, tout-à-fait, ces services seront intégralement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les services concernés, monsieur De Block, ce sont les services Inspection, le Développement Durable, le SIPPT, le service de l'Action sociale.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
37 votants : 37 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
37 stemmers : 37 positieve stemmen.*

*Hassan Ouassari quitte la séance / verlaat de zitting.*

**32. Propriétés communales - Chaussée de Ninove, 100 - Occupation précaire du bâtiment communal.  
Gemeentelijke Eigendommen - Ninoofsesteenweg, 100 - Tijdelijke gebruik van het gemeentelijk gebouw.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Nous avons été fort surpris par ce point. De quoi parle-t-on, on parle d'un bâtiment extrêmement bien situé, à deux pas de la Place de la Duchesse, plus de 200 m<sup>2</sup> sur quatre niveaux. Ce que nous comprenons, c'est que vous avez fait le choix d'attribuer ce bâtiment sans aucun appel à candidature, sans même consulter le registre des occupations. On sait que de nombreuses associations recherchent des locaux, même à titre temporaire, à Molenbeek. Vous avez aussi choisi, vous allez nous le confirmer, de ne pas suivre la grille de tarif qui prévoit un tarif spécifique et fortement allégé pour les occupations temporaires. Et donc, nous avons un peu l'impression que finalement, vous confondez et que ce collège PS-MR, dans son ensemble, cautionne l'attribution d'un bâtiment communal public en bon état, à un ensemble d'associations, en grande partie qui sont des associations de soutien explicite à la Bourgmestre, Catherine Moureaux. J'en veux pour preuve une association qui est mise en avant dans cette convention, c'est-à-dire 100 % voisins. J'ai été me renseigner sur Facebook, mais on en avait déjà plusieurs fois parlé lors de ce conseil communal, depuis le changement de mandature, 100 % voisins est décrite comme une association d'animation urbain qui doit permettre de rester sur le terrain d'une autre façon. Elle a été créée un mois précisément après les élections communales, le 14 novembre 2018. L'ensemble des personnes qui la compose sont des candidats et des militants du Parti Socialiste, et on attribuerait gratuitement à cette association, une partie d'un bâtiment.

Alors, il y a d'autres associations, le Molenbeek Brussel Cycling Team, quel super nom, en fait, c'est une association qui a été créée au mois de février et qui a pour vocation de lancer un grand prix de la Bourgmestre, Catherine Moureaux. J'aurais voulu l'inventer et caricaturer, j'aurais eu du mal à faire aussi bien, je dois dire. Et donc, là où c'est un peu embêtant, c'est que ce ne sont pas le type de pratique qui est en vigueur dans notre commune, en tout cas, ça ne l'était plus depuis plusieurs années. On a un peu l'impression ici que la Commune et votre Collège confondent les biens publics, qui sont pourtant relativement rares par rapport aux besoins, avec les besoins de réélection d'une série de camarades. Et donc, nous ne pouvons pas cautionner une pareille attitude, nous trouvons ça finalement assez scandaleux et je n'utilise pas souvent ce terme, mais attribuer un bâtiment communal de ce type-là à un ensemble d'associations de partisans qui se définissent comme ceci et qui ont comme vocation de réaliser des activités qui ne sont pas définies dans une convention, ou en tout cas de manière extrêmement floue, eh bien oui, ça nous pose question. Les habitants de Molenbeek méritent d'avoir un minimum de transparence, vous vous êtes madame Moureaux, madame Schepmans également, mis ensemble en coalition en indiquant que vous vouliez faire de la bonne gouvernance, attribuer un bâtiment de plus de 200 m<sup>2</sup>, sans aucun appel à projet, pour loger des camarades, eh bien ça c'est tout sauf de la bonne gouvernance et nous ne pouvons pas cautionner ceci, et c'est la raison pour laquelle ECOLO SAMEN vous demande de retirer ce point et de vous excuser !

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

Je vais dans la même lignée, mais de manière plus courte, demander dans quelles conditions, ces associations ont droit à aller dans ce bâtiment et ont le droit à la gratuité et comment elles ont été choisies ? Parce que comme le disait monsieur Majoros, beaucoup d'associations pleurent pour trouver un endroit.

**Mme la Présidente :**

Madame Goris, ce que vous dites est tout-à-fait juste et donc, je vais peut-être préciser le contexte dans lequel on vient proposer cette décision.

Pardon monsieur Eylenbosch, je n'avais pas vu que vous demandiez la parole.

**M. Eylenbosch :**

Madame la Présidente, je vais être très court, il y a une pensée qui dit que l'électoratisme est le pire ennemi de la démocratie, je vous invite à y réfléchir !

**Mme la Présidente :**

Merci pour votre conseil monsieur Eylenbosch.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

J'ai l'impression que ce n'est pas la première fois et que ce ne sera malheureusement pas la dernière fois qu'on devra intervenir au conseil communal sur ce genre de question. J'aimerais bien que votre bureau de transparence qui un jour va voir le jour, je pense qu'ils ont déjà une première affaire à creuser. J'espère que la personne sera indépendante et pas sur une liste PS des élections. J'ai l'impression qu'il y a une statistique et une corrélation à faire entre les gens qui ont soutenu la campagne PS et tous les gens qui reçoivent dans des conditions très favorables des locaux, des heures des terrains, etc. Je pense que le PTB va revenir avec des propositions qui sont semblables à ce qu'on a dû prendre comme mesures pour éviter le clientélisme dans les logements sociaux. Je pense qu'il faut aller vers des commissions indépendantes d'attribution pour les locaux de la Commune et les terrains. Je vois tout le contraire, on tire dans la sphère politique toutes les décisions qui ne l'étaient plus et je pense qu'on est sur une pente glissante. Vous avez beau mettre votre bureau d'éthique et de transparence sur pied, mais si vos actes font tout le contraire, je pense que ça donne déjà une idée de quelle importance on va donner réellement à cette éthique, à cette transparence et à l'équité. Parce que toute asbl, toute association qui en a besoin, mérite d'avoir des locaux. Mais là, c'est bizarre que des associations qui viennent d'être créées, passent avant des associations qui sont là depuis 10 ans sur le terrain, 10 ans ! Qui n'ont toujours pas un local correct et là, ce sont des passent droits. Ça, c'est le style de la nouvelle majorité.

**Mme la Présidente :**

Je vais recadrer les choses dans leurs contextes, je veux d'abord vous dire, et peut-être que vous n'allez pas me croire, mais ce n'est pas grave, que moi, j'ai vu la liste qui figure dans la convention, aujourd'hui, quand on m'a interpellée là-dessus. Je vais expliquer pourquoi, tout simplement parce que le projet, il ne vient pas de nous. Le projet, il vient de l'association des commerçants de la place de la Duchesse. C'est un collectif qui est organisé, et c'est un collectif qui travaille beaucoup avec le comité de quartier Duchesse, qui est un collectif très actif aussi. Donc, ce sont deux collectifs très actifs sur la place de la

Duchesse. Nous avons été contactés par le premier, l'association des commerçants, qui voulait utiliser le bâtiment qui est au numéro 100 de la chaussée de Ninove. Avant de continuer le déroulement, c'est vrai que je veux dire que nous n'avons pas tout à fait le même projet que vous, monsieur Majoros, puisque ce qui m'a été rapporté, c'est que lorsque vous gérez les Propriétés communales, c'était un bâtiment que vous vouliez vendre. Alors nous, c'est vrai qu'on veut y créer une structure qui est au service des citoyens. Quand on a vu l'association des commerçants débarquer avec l'idée d'en faire une structure au service des citoyens, on a dit oui. Ce qu'il y a, c'est qu'on souhaitait, exactement parce que madame Goris a mille fois raison, qu'il y a beaucoup d'associations qui pleurent pour avoir des locaux, nous voulions que ces locaux ne soient pas uniquement utilisés par l'association des commerçants Duchesse. Pourquoi, et bien parce que l'association des commerçants Duchesse, elle n'allait forcément pas utiliser les 200 m<sup>2</sup> à plein, tout le temps. Donc, qu'est-ce qu'on a souhaité faire dans la convention avec eux, on a souhaité faire un Win Win, où effectivement, on leur donnait, moyennement paiement des charges de gaz et d'électricité, eau etc., le bâtiment pour y faire une maison de quartier citoyenne, que les citoyens vont gérer. Comment est-ce qu'on leur a proposé de faire figurer ça dans la convention, on leur a proposé d'ouvrir la maison de quartier citoyenne aux associations. Et je vois qu'entre-temps, ils viennent avec une liste des premières associations avec lesquelles ils se disent qu'ils pourront rendre les services qu'on leur demande dans le cadre de la convention, et donc on leur demande d'utiliser le maximum les locaux, pour avoir une animation citoyenne dans le quartier, et on leur demande de rendre une série de services, le plus innovant et le plus novateur, parce qu'on n'a jamais fait ça, c'est de pouvoir ouvrir la maison citoyenne de quartier durant le marché, pour pouvoir avoir des toilettes publiques accessibles. Ce sont des choses qu'on leur demande dans le cadre de cette convention, de manière à ce que cette maison soit utilisée au maximum et rendre les services dont on a besoin dans le quartier. Encore la semaine passée, je suis vraiment dans la droite ligne de ce que dit madame Goris, il y a d'autres représentants associatifs qui sont venus me voir pour me demander un local et je les ai orienté vers l'association des commerçants Duchesse, parce que clairement dans la convention, l'idée est de créer une mini maison des associations, avec une maison de quartier citoyenne et ça, c'est un projet nouveau, un projet original, et ça n'a rien à voir avec des affiliations clientélistes, rien à voir, ce n'est pas ça le projet ! Et donc, toute association qui a besoin de locaux et qui veut promouvoir quelque chose dans le quartier de la Duchesse, pourra être bien reçu à mon avis par cette association pour pratiquer des activités dans les locaux. Après un an, qu'est-ce qu'on va faire, on va évaluer si ça marche ou pas, si le bâtiment est bien utilisé dans cette fonction de maison de quartier ou pas, et si c'est le cas, on vous proposera de continuer, et si ce n'est pas le cas, on devra changer de modalité. Voilà, ça, c'est le contexte de cette décision, c'est le cadre qui lui est donnée, et je suis tout-à-fait désolée des interprétations qui en sont faites par après et qui ne sont évidemment pas correctes.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

### **M. Majoros :**

Dans un état de droit, on ne confie pas un bâtiment, ni une partie de bâtiment, à un parti. On ne confie pas l'animation citoyenne à un ensemble d'associations explicitement partisans. Ce ne sont pas des allégations, ce sont des faits, ce sont les statuts du Moniteur, ce sont les groupes Facebook de ces associations qui sont explicitement soutiens de Catherine Moureaux et c'est leur vocation première. On ne fait pas ça ! Monsieur l'échevin des Propriétés communales, votre parti à la Ville de Bruxelles a quitté la majorité il y a trois ans pour ce type de comportement clientéliste qui confondait l'Etat et le Parti. Est-ce que ce que vous refusez à la Ville de Bruxelles, vous l'acceptez à Molenbeek ? Est-ce que les autres partis qui se trouvent au sein du Collège avec le parti de madame Moureaux, vous cautionnez ce type de pratique ? Si c'est le cas, votez pour ce point, sinon nous saurons à quoi nous en tenir.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Garcia.

**Mme Garcia :**

Merci madame la présidente, alors j'ai bien compris ce que vous nous avez expliqué, et j'entends bien les remarques de l'opposition que je peux tout-à-fait comprendre en termes d'éthique, de transparence et de bonne gouvernance. Si j'ai bien compris madame la Présidente, dans cette maison de quartier qui sera une mini maison de quartier, qui regroupera plusieurs associations, dans les choix que l'asbl des commerçants Duchesse fera des associations qu'elle accueillera, j'imagine qu'en ce qui concerne ma formation politique, on sera très vigilant aux associations qui seront choisies et je relève quand-même qu'il y aura une évaluation après un an et qu'alors l'opposition, je les invite à se repositionner dans un an et en tout cas, nous allons soutenir le projet et faire confiance à ce projet novateur, merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je veux juste savoir qui décide, parce que vous dites que l'association de commerçants a pris une initiative, donc je voudrais juste savoir qui décide et comment ça se fait qu'on sait déjà que deux asbl vont avoir une place, alors que peut-être plein d'autres asbl qui sont actives depuis beaucoup plus longtemps ne se retrouvent pas sur les listes. Vous ne répondez pas à cela, vous avez répondu plein de choses, mais pas à cela. Comment ça se fait, comment les associations ont eu vent de cela, et surtout qui décide ? Pas de réponse, on embrouille l'affaire, j'ai l'impression. Le bureau d'éthique aura beaucoup de boulot.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci madame la Présidente, moi je ne suis pas prêt à acheter un chat dans un sac...

**Mme la Présidente :**

Ça, si je puis me permettre, la seule chose qu'on ne peut pas me reprocher, c'est la transparence.

**M. Eylenbosch :**

Ma ligne a toujours été celle-là, madame la Présidente, j'ai toujours été quelqu'un qui refusait ce genre d'attitude, je l'ai toujours dénoncé, je n'ai jamais eu peur de le faire, je me suis même permis de le faire avec votre père, et je ne vais pas le rater avec vous ! Ça, c'est une certitude et ce n'est pas vous qui allez me remettre à ma place par rapport à ça. Je suis droit dans mes bottes et je veux continuer à rester comme ça. Ce que vous faites, vous et votre Collège pour l'instant, en prenant ce genre de décisions, puisque les décisions au niveau du Collège sont unanimes, ce n'est pas sain dans une commune comme Molenbeek

dans la situation sociale dans laquelle elle se trouve, parce que c'est un très mauvais signal. Je vous invite, comme le dit monsieur Majoros, à retirer ce point.

**Mme la Présidente :**

Madame Goris, vous avez la parole.

**Mme Gilles-Goris :**

J'ai bien entendu que vous étiez d'accord avec moi sur le fait que beaucoup d'associations attendent, mais j'aurais voulu avoir un peu d'explications par rapport à la transparence, par rapport au fait que des anciennes associations qui attendent depuis si longtemps... Et puis je m'étonne qu'un tel bâtiment d'une telle ampleur, soit comme ça laissé avec une confiance aveugle à une association de commerçants sans savoir où va aller le bateau. Je veux bien faire confiance, mais ça me paraît un peu trop beau.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

**M. Van Damme :**

Tout d'abord, je veux quand-même répéter que toutes ces discussions n'auraient pas eu lieu si le Collège précédant était resté en place, parce que le Collège précédant voulait revendre le bâtiment. Je veux dire par cela que nous n'avons pas choisi de vendre ce bâtiment, mais de le mettre au profit du quartier.

J'ai fait une erreur en tant qu'échevin des Propriétés communales, c'est que je n'ai pas jusqu'au bout suivi mon administration dans ceci, c'est-à-dire que j'ai eu un contact, et nous avons approuvé au Collège le principe de louer pour un an, dans le but d'évaluer après un an, d'essayer de voir comment ça fonctionne après un an, de louer pour un an ce bâtiment à l'association des commerçants. Je crois que je ne dois pas défendre l'association des commerçants ici, comme il est actif dans le quartier, je crois que c'est un des comités de quartier les plus actifs de tout Molenbeek, et de depuis très longtemps. L'erreur que j'ai faite, c'est qu'en leur disant, au nom du Collège, qu'on voulait que ce soit une maison ouverte à tous, et à d'autres associations en plus, c'est que je n'ai pas demandé à aller vérifier chaque association qu'ils voulaient ajouter dans le panier des associations dans cette maison. Et donc, c'est peut-être ma naïveté, mais évidemment, dans le chef de certains d'entre vous, c'est tout de suite de la politique politicienne, peut-être que vous ne me croyez pas, mais la réalité, c'est que j'ai dit à mon administration, pour être plus complet mettez peut-être déjà les associations qui sont dans le panier de l'assemblée des commerçants. Donc mettez déjà, à titre informatif, dans la convention, les associations qui sont déjà là-dedans pour montrer que ce n'est pas seulement l'assemblée des commerçants qui va être là, mais aussi plein d'autres organisations. Et je n'ai pas vérifié cette liste avant de la mettre à l'agenda du Conseil. Donc là, j'ai fait une erreur parce que j'aurais dû analyser, comme monsieur Majoros, chacun des partenaires, chacune des associations qui viennent de temps en temps, et donc, j'ai fait une erreur dans ce sens-là. Mais nous avons toujours dit, et c'est dans la convention-même, que ceci est ouvert à toutes les associations de quartier qui en font la demande. Nous suivrons avec l'administration communale et avec le Collège, de très près tout le déroulement et la façon dont ça se fait, et vu la taille de la maison, à mon avis, il y a de la place pour pleins de demandes dans le quartier. Monsieur De Block, vous pouvez rendre ça ridicule, parce que la plupart des associations n'ont pas un bureau, n'ont pas un fonctionnement journalier, et donc, n'utilisent qu'une fois par mois, deux fois par mois cette infrastructure pour organiser une petite activité ou une autre activité. Et donc, il y a peu d'association qui ont besoin d'un bureau permanent, qui est occupé de façon permanente. Et

donc, il y a de la place pour plein d'autres associations dans ce quartier, et nous ferons le suivi de la façon dont ces associations seront accueillies et j'en suis sûr, qu'il y aura de la place pour toutes les associations dans le quartier qui sont intéressées à s'y installer. Il y a aussi des gens qui ont été sur d'autres listes, que ce soit ECOLO, PTB ou d'autres encore, qui seront dans cette maison de quartier et qui sont dans les associations qui sont situées ici. Mais c'est aussi souvent les gens qui sont les plus actifs dans leur quartier, c'est logique, ce sont des gens qui s'engagent dans leur quartier qui souvent se trouvent sur des listes électorales de plusieurs partis, et donc, c'est logique qu'ils créent des associations à un certain moment.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Majoros, la question d'équité, ça s'appelle le règlement d'ordre intérieur que j'essaye de suivre à la lettre, si ça ne vous convient pas, revoyez le règlement d'ordre intérieur, je vous en remercie. Monsieur Majoros, puisque vous parlez déjà, est-ce que vous voulez qu'on vous décompte votre temps de parole ? Allez-y.

**M. Majoros :**

Vous n'allez pas décompter mon temps parce que vous n'avez pas décompté celui des autres et que si vous voulez appliquer le règlement, vous le faites avec équité et si vous ne l'appliquez pas, vous le faites aussi avec équité.

**Mme la Présidente :**

Je pense que j'applique le règlement le mieux possible dans une assemblée parfois houleuse. Mais je vous remercie de vos commentaires.

**M. Majoros :**

Maintenant, vous allez me laisser parler, c'est qu'en fait, l'échevin nous dit que parce qu'en fait il cumule avec un autre mandat et qu'il a fait ce choix de cumuler, comme la moitié du collège, il n'a pas eu le temps de lire au milieu de la première page le nom des associations en question. Allez, honnêtement, si c'était une virgule à la 250ième page, on pourrait comprendre, mais là, on est sur la première page, juste après avoir désigné les parties, on a l'ensemble des associations éminemment socialistes et c'est de notoriété publique et il n'y en n'a pas d'autres bords politiques. Ce sont des associations qui ont été créées pour ça. Je vais parler, je parle, je vais simplement indiquer une chose, vous indiquez que vous faites une erreur, mais comme le disait Saint-Augustin, se tromper est humain persister dans une erreur est diabolique. Il est encore temps de retirer ce point, vous n'avez pas besoin d'attendre un an pour savoir que ces associations n'ont pas fait l'objet d'un appel à projet pour savoir que ces associations sont éminemment partisans et pour un seul parti représenté dans cette commune, qui ne représente jamais qu'une trentaine de pourcent et pas cent pourcent, parce que nous sommes dans un état démocratique et pas dans un état où il n'y aurait qu'un seul état-parti. Il est encore temps, après avoir reconnu votre erreur, de ne pas persister dans celle-ci, de retirer ce point. Il peut arriver de faire des erreurs, persister dedans, en toute connaissance de cause, c'est une injure à l'intelligence et c'est une injure aux nombreuses associations dans cette commune, qui ont souvent fait leur preuve, qui ne sont pas partisans et qui cherchent tout simplement à développer des activités.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

Moi, j'aurais aimé vous proposer de faire une espèce d'appel à projets, pour des associations du coin, puisqu'il y en a beaucoup, et que ces associations puissent proposer des choses au Collège, parce que je ne sais pas, est-ce que c'est vraiment l'association des commerçants qui va pouvoir décider qui a accès ou non aux locaux et qui a droit à autant de m2 ou combien de temps, sur quelle convention est-ce que ça se base, donc moi je voudrais simplement qu'on veuille à ce que des associations du coin, de tous bords, puissent y avoir accès et par exemple, je sais que la maison médicale, bon il n'y a personne qui m'écoute mais ce n'est pas grave, ils sont en train de rechercher un lieu...

**Mme la Présidente :**

Non madame Goris, ne vous inquiétez pas, je vous écoute.

**M. Gilles-Goris :**

Ils sont en train de rechercher un bureau et donc, ils seraient très intéressés d'avoir un bureau place de la Duchesse, donc si vous les contactez et que vous leur dites que vous avez un local disponible, ça les aiderait beaucoup dans les démarches qu'ils sont en train de faire. Ce n'est absolument pas CDH monsieur Van Damme, je ne sais pas s'ils votent CDH, franchement, je trouve ça un peu dommage, je ne sais absolument pas de quel bord est cette dame et je pense que j'ai toujours travaillé avec tout le monde.

**Mme la Présidente :**

Je vais répondre encore une dernière fois, le principe-même, et c'est la raison pour laquelle je voudrais qu'on ait une convention avec eux, le principe-même de cette convention, et je suis désolée que ça tourne comme ça, sincèrement, le principe-même de la demande qui est faite à l'association des commerçants Duchesse, c'est d'ouvrir, de faire une mini maison des associations. Alors franchement, certains d'entre vous, dans leur intervention, ça frise l'insulte de cette association, c'est une association qui anime le quartier depuis des années et monsieur Van Damme a raison de dire que dans cette association, et surtout dans le comité de quartier, ce sont des gens de toutes les sortes, vraiment de toutes les sortes, et parmi les gens de toutes les sortes, il y en a beaucoup qui étaient sur toutes sortes de listes aux dernières élections et ça, c'est juste le dynamisme extraordinaire de ce quartier, donc moi, ça je suis désolée, je ne peux pas entendre que parce qu'un quartier est dynamique et que certains s'engagent en politique, du coup, ils ne pourraient plus jamais rien proposer et faire, ça, ça n'a pas de sens.

Vous parlez de deux asbl bien spécifiques, et vous oubliez du coup les quatre autres, très bien. Franchement, si vous voulez reprendre la parole une dernière fois, je vous la donne et puis, je vais vous proposer qu'on passe au vote. Je crois que c'est le mieux, car je ne pense pas que je puisse vous convaincre et en fait, je ne crois pas non plus que vous allez pouvoir nous convaincre. Donc, je crois qu'on en restera là après vos dernières interventions.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Oui, donc nous demandons un vote nominatif, personne par personne et on le fait au nom d'ECOLO, du PTB et du CDH. Donc nous sommes dans les clous réglementaires, nous. ET donc, nous proposons de voter personne par personne.

**Mme la Présidente :**

Très bien, c'est parfait. Vous êtes combien pour nous le demander ? Ah, toute l'opposition le demande, nous allons le faire, il n'y pas de soucis.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point par un vote nominatif :  
Rang/Volgorde Prénoms/Voornamen Noms/Namen Votes/Stemming*

- 2 Françoise Schepmans Positif/Positief*
- 3 Jamal Ikazban Positif/Positief*
- 4 Abdellah Achaoui Positif/Positief*
- 5 Houria Ouberrri Positif/Positief*
- 6 Paulette Piquard Positif/Positief*
- 7 Olivier Mahy Positif/Positief*
- 8 Ahmed El Khannouss Absent/Afwezig*
- 9 Amet Gjanaj Positif/Positief*
- 10 Jamel Azaoum Positif/Positief*
- 11 Jef Van Damme Positif/Positief*
- 12 Michel Eylenbosch Négatif/Négatief*
- 13 Danielle Evraud Absent/Afwezig*
- 14 Dirk De Block Négatif/Négatief*
- 15 Michaël Vossaert Absent/Afwezig*
- 16 Ann Gilles-Goris Négatif/Négatief*
- 17 Tania Dekens Positif/Positief*
- 18 Georges Van Leeckwyck Positif/Positief*
- 19 Leonidas Papadiz Positif/Positief*
- 20 Karim Majoros Négatif/Négatief*
- 21 Hassan Ouassari Absent/Afwezig*
- 22 Hicham Chakir Absent/Afwezig*
- 23 Carine Liekendaël Positif/Positief*
- 24 Hind Addi Négatif/Négatief*
- 25 Mohamed Daif Positif/Positief*
- 26 Saliha Raiss Positif/Positief*
- 27 Yassine Akki Positif/Positief*
- 28 Mohamed El Bouazzati Négatif/Négatief*
- 29 Rachid Mahdaoui Positif/Positief*
- 30 Khalil Boufraquech Absent/Afwezig*
- 31 Leila Agic Positif/Positief*
- 32 Mohammed El Bouzidi Négatif/Négatief*
- 33 Luc Vancauwenberge Négatif/Négatief*
- 34 Laurent Mutambayi Absent/Afwezig*
- 35 Laetitia Kalimbiriro Positif/Positief*
- 36 Mohamed Amine Akrouh Absent/Afwezig*
- 37 Joke Vandenbempt Négatif/Négatief*
- 38 Khadija Zamouri Positif/Positief*
- 39 Pascal Duquesne Absent/Afwezig*
- 40 Rajae Maouane Négatif/Négatief*
- 41 Théophile Taelemans Positif/Positief*
- 42 Maria Garcia-Fernandez Positif/Positief*
- 43 Didier Milis Positif/Positief*
- 44 Abdallah Kanfaoui Positif/Positief*
- 45 Emre Sumlu Négatif/Négatief*
- 1 Catherine Moureaux Positif/Positief*

36 votants : 25 votes positifs, 11 votes négatifs.

De Raad keurt het punt goed door een naamstemming :  
Rang/Volgorde Prénoms/Voornamen Noms/Namen Votes/Stemming

2 Françoise Schepmans Positif/Positief  
3 Jamal Ikazban Positif/Positief  
4 Abdellah Achaoui Positif/Positief  
5 Houria Ouberri Positif/Positief  
6 Paulette Piquard Positif/Positief  
7 Olivier Mahy Positif/Positief  
8 Ahmed El Khannouss Absent/Afwezig  
9 Amet Gjanaj Positif/Positief  
10 Jamel Azaoum Positif/Positief  
11 Jef Van Damme Positif/Positief  
12 Michel Eylenbosch Négatif/Négatief  
13 Danielle Evraud Absent/Afwezig  
14 Dirk De Block Négatif/Négatief  
15 Michaël Vossaert Absent/Afwezig  
16 Ann Gilles-Goris Négatif/Négatief  
17 Tania Dekens Positif/Positief  
18 Georges Van Leeckwyck Positif/Positief  
19 Leonidas Papadiz Positif/Positief  
20 Karim Majoros Négatif/Négatief  
21 Hassan Ouassari Absent/Afwezig  
22 Hicham Chakir Absent/Afwezig  
23 Carine Liekendael Positif/Positief  
24 Hind Addi Négatif/Négatief  
25 Mohamed Daif Positif/Positief  
26 Saliha Raiss Positif/Positief  
27 Yassine Akki Positif/Positief  
28 Mohamed El Bouazzati Négatif/Négatief  
29 Rachid Mahdaoui Positif/Positief  
30 Khalil Boufraquech Absent/Afwezig  
31 Leila Agic Positif/Positief  
32 Mohammed El Bouzidi Négatif/Négatief  
33 Luc Vancauwenberge Négatif/Négatief  
34 Laurent Mutambayi Absent/Afwezig  
35 Laetitia Kalimbiriro Positif/Positief  
36 Mohamed Amine Akrouh Absent/Afwezig  
37 Joke Vandenbempt Négatif/Négatief  
38 Khadija Zamouri Positif/Positief  
39 Pascal Duquesne Absent/Afwezig  
40 Rajae Maouane Négatif/Négatief  
41 Théophile Taelmans Positif/Positief  
42 Maria Garcia-Fernandez Positif/Positief  
43 Didier Milis Positif/Positief  
44 Abdallah Kanfaoui Positif/Positief  
45 Emre Sumlu Négatif/Négatief  
1 Catherine Moureaux Positif/Positief  
36 stemmers : 25 positieve stemmen, 11 negatieve stemmen.

Rajae Maouane quitte la séance / verlaat de zitting.

**33. Propriétés communales - Logement communal sis rue Vandermaelen, 013 (1er+2ème +3ème étages) - Convention d'occupation avec l'a.s.b.l. Molenbeek Vivre Ensemble (M.O.V.E.).**

**Gemeentelijke eigendommen - Gemeentelijke woning gelegen in de Vandermaelenstraat 013 (1ste+2de+3de verdieping) - Gebruiksovereenkomst met de vzw Molenbeek Vivre Ensemble (M.O.V.E.).**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*35 votants : 35 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**34. Propriétés communales - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 22.03.2019 modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 10.12.2015 octroyant une subvention de 100.000,00 EUR à la Commune de Molenbeek-Saint-Jean dans le cadre de l'appel à projets du SPRB Bruxelles Logement en vue du « Développement du logement intergénérationnel en Région de Bruxelles-Capitale » - Approbation de la convention de subventionnement.**

**Gemeentelijke Eigendommen - Besluit van de Regering van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest van 22.03.2019 tot wijziging van het besluit van de Regering van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest van 10.12.2015 tot toekenning van een toelage van 100.000,00 EUR aan de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek in het kader van de oproep tot projecten van GODB Brussel Huisvesting voor de "Ontwikkeling van intergenerationeel wonen in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest" - Goedkeuring van de betoelagingsovereenkomst.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*35 votants : 35 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**35. Cellule Logement - Protocole de Collaboration entre la Commune de Molenbeek-Saint-Jean, le Centre public d'Action sociale et la Zone de Police de Bruxelles-Ouest, dans le cadre de la lutte contre les marchands de sommeil et les logements insalubres - Bilan des cinq années d'existence.**

**Huisvestingscel - Samenwerkingsprotocol tussen de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek, het Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn en de Politiezone Brussel-West, in het kader van de strijd tegen de huisjesmelkers en de ongezonde woningen - Balans van vijf jaren.**

---

**Mme la Présidente :**

Je crois savoir que c'est un point qui tient à cœur monsieur Majoros.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

### **M. Majoros :**

C'est un enjeu important pour notre commune, on le sait. Les Molenbeekois sont parfois des oiseaux pour le chat. Ils ont des revenus assez limités pour bon nombre d'entre eux, et même de nombreuses personnes sont en titre de séjour précaire, pour ne pas dire en situation de séjour illégal, et donc les marchands de sommeil en profitent. Aussi, lorsqu'il y a maintenant 6 ans, on a adopté ce protocole de collaboration entre le CPAS, la Police et l'ensemble des services communaux, c'était en 2013, qu'on les a fait collaborer sur ce projet, travailler sur des situations concrètes, et bien on avait à cœur de pouvoir régler ça, en tout cas d'améliorer la situation de ces personnes qui souffrent au quotidien, dans des logements insalubres et souvent très dangereux pour leur santé et leur sécurité. Et donc voir aujourd'hui ce bilan, je dois vous dire que comme ancien échevin du Logement, ça me fait évidemment plaisir. Je voudrais aussi rappeler qu'en fait, tout ça fait partie d'une politique globale, avec une cellule Logement qui doit être dotée de moyens suffisants, on avait à l'époque doublé le nombre et ça a aussi permis de diminuer de pratiquement de moitié le nombre de logements insalubres. Il faut continuer là-dedans, ça veut dire qu'il faut qu'il y ait suffisamment de personnes, que ce soit la cellule Logement, à l'Urbanisme, au CPAS, et aussi à la Police, des gens qui soient sensibilisés à ça, qu'ils soient suffisamment nombreux que pour pouvoir régler les situations. Il faut aussi agir avec fermeté systématiquement et rappeler ce message : ce n'est pas tolérable d'utiliser des bâtiments pour faire souffrir des gens et accumuler du profit de manière inconsidérée.

Je dis ça et ça paraît être une évidence, on a pu voir ces derniers mois et même ces dernières années que ce soit boulevard Léopold II ou rue du Jardinier, ce n'était pas toujours une évidence et que parfois des gens avec des profils vraiment de marchands de sommeil profitant, étant connu pour disposer de bien insalubres depuis de nombreuses années, étaient quand même promus et très proches parfois des autorités communales.

Il faut faire attention à ça. Systématiquement, il faut aller en justice contre les personnes qui laissent des biens abandonnés, qui laissent des biens insalubres. Il faut envoyer des dossiers et les ficeler le plus correctement possible au parquet, de telle manière à avoir ce type de condamnation. Ce n'est pas normal et non les logements insalubres ne sont pas des logements qui sont moins chers. Souvent, c'est même le contraire et c'est important de ne pas avoir de tolérance pour ça et de poursuivre avec ce protocole en l'améliorant encore.

### **Mme la Présidente :**

Merci monsieur Majoros.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

### **M. Vancauwenberge :**

J'ai lu le rapport, c'est intéressant, mais ce qui manque un peu, c'est quelle conclusion vous en tirez comme Collège. Quelles mesures vous envisagez ou qu'est-ce que vous allez faire ? Dans le rapport, il y a quand même des choses un peu, je dirais même 19<sup>ème</sup> siècle. On dit notamment que les assistants sociaux n'osent pas intervenir parce qu'ils craignent une plus grande fragilisation des usagers. C'est quand même fort. Ailleurs, on dit on ne touche pas les gros. Donc les petits propriétaires voyous, on sait les prendre mais les gros, pas. Il y a un problème avec le parquet, la disponibilité. J'espère qu'il y a des leçons qui peuvent être tirées pour rectifier ça. Ici, ce sont des gens sur le terrain, ils font ce qu'ils peuvent dans un cadre, mais le cadre ne suffit visiblement pas.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup monsieur Vancauwenberge.

Je donne la parole à monsieur Daif.

**M. Daif :**

C'est un projet qu'on avait initié il y a bien longtemps et je vois que ce projet a bien évolué et donc il faut bien continuer à lutter contre les marchands de sommeil, tout en essayant aussi d'aider les propriétaires. Peut-être que ces propriétaires-là n'ont pas les moyens et ne savent pas comment faire pour rendre leur logement salubre. Il faut évidemment être ferme et en même temps, il faut essayer de voir un peu s'ils pourraient améliorer ce logement-là pour qu'on le mette sur le marché. Il ne suffit pas uniquement de fermer, mais il suffit aussi de le rendre salubre et de le rendre habitable. Donc voilà, il faut continuer cette politique qu'on a déjà initiée en 2006 et ça commence à donner ses fruits.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup monsieur Daif.

Je donne la parole à monsieur Mahy, Echevin du Logement, pour vous répondre.

**M. l'Echevin Mahy :**

On est tous effectivement sur la même longueur d'ondes sur cette problématique qui touche assez fort certains molenbeekois.

Effectivement, on est tous sur la même longueur d'ondes sur la nécessité de maintenir et de renforcer ce dispositif. C'est ça l'objectif bien sûr, c'est de renforcer ce dispositif pour continuer à plaider pour du logement de qualité pour les Molenbeekois, même les moins nantis.

Bien sûr, il y a toujours des choses à améliorer. La professionnalisation de ces différents métiers se poursuit d'année en année. Elle s'améliore, ils parviennent à avoir de plus en plus d'efficacité par rapport à des problématiques et spécifiquement si des assistants sociaux, par exemple, ont du mal à se positionner par rapport à certains cas, c'est de leur responsabilité quelque part, de leur jugement aussi et c'est dans un cadre de dispositif anti marchands de sommeil que cela se discute et qu'on doit pouvoir entendre ces messages également. L'objectif est bien évidemment de contraindre les propriétaires de se mettre au pas par rapport aux logements qu'ils mettent en location et bien sûr, 42 dossiers que l'on cite ici dans ce bilan ne montrent pas toute l'étendue du travail qui est fait en amont avec les propriétaires. Bien sûr, des propriétaires écoutent attentivement et se mettent au diapason et remettent leur logement en état bien avant que le coup de bâton n'arrive et bien sûr, ce sont les cas les plus problématiques que l'on poursuit. On ne lâche certainement pas et on le fait, je l'ai fait en urbanisme les six dernières années, on ne lâche certainement pas les plus gros parce que les plus gros nous donnent de gros résultats. Sur une personne, on parvient à avoir pas mal de résultats sur plusieurs adresses et il est faux de penser que les gros marchands de sommeil sont laissés sans poursuites.

Je vous rassure, le dispositif marchands de sommeil va continuer, se renforcer et se professionnaliser d'année en année. C'est le but notamment de ce dispositif de faire parler les professionnels ensemble et de pouvoir s'améliorer ensemble, c'est aussi ça l'objectif de ce dispositif. Merci beaucoup.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Mahy.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
35 votants : 35 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

*Jamel Azaoum quitte la séance / verlaat de zitting.  
Yassine Akki quitte la séance / verlaat de zitting.*

**36. GRH - Charte sociale - Statut administratif - Modifications - Documents types - AGRBC 04/05/2017.  
HRM - Sociaal handvest - Administratief statuut - Wijzigingen - Typedocumenten - AGRBC 04/05/2017.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Daif.

**M. Daif :**

Je souhaiterais, disons, poser en liaison, à la deuxième page où on voit que : « considérant que le Collège avait proposé en outre de prévoir la possibilité de promouvoir les agents contractuels par voie de désignation. Que les organisations syndicales ont rejetés cette proposition. » Je souhaiterais savoir qu'est-ce qui est proposé en contrepartie et puis j'ai une remarque technique par rapport dans la promotion, c'est-à-dire ingénieur principal en chef à la page, donc pour le poste d'ingénieur principal en charge du service, on dit qu'il faut être architecte en chef ou ingénieur industriel en chef. Je souhaiterais de barrer ingénieur industriel et de laisser uniquement ingénieur parce qu'il peut être soit ingénieur industriel soit ingénieur civil. Ici on ferme alors que dans l'appel il y a aussi des ingénieurs civils.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Daif.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

J'avais introduit un amendement. Je ne sais pas si vous l'avez remarqué...

**Mme la Présidente :**

Excusez-moi monsieur Vancauwenberge parce qu'on est en train d'essayer de trouver la réponse pour monsieur Daif et je pense que ce sera peut-être mieux que vous attendiez une seconde. Monsieur Daif, est-ce que vous pouvez préciser à quel endroit vous avez cette mention d'ingénieur industriel, quel page ?

**Mr. le Secrétaire communal :**

Il faut peut-être préciser qu'un autre texte a été remis.

**M. Daif :**

À la page 84.

**Mme la Présidente :**

Peut-être que vous travaillez sur l'ancien texte. Il y a un texte qui a été transmis tout à l'heure avec une rectification justement sur une de vos questions.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

J'avais introduit un amendement parce que le texte qui est soumis, c'est en application d'un arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, mais ça concerne l'évaluation du personnel. Je vois que dans le texte, on ouvre la voie au démantèlement du statut et on ouvre la porte aux contractuels. C'est un peu étonnant, mais c'est ce qu'on peut voir l'article 83. Premièrement donc le texte stipule que le Conseil communal peut, en raison des nécessités du service et dans les limites des cadres, engager du personnel contractuel en attendant l'organisation d'un examen de recrutement. Dans le texte soumis ici, on a supprimé la phrase « en attendant l'organisation d'un examen de recrutement ».

A l'article 48bis, on a barré la phrase « l'évaluation est confiée aux agents statutaires ».

C'est d'autant plus inquiétant qu'on a eu la tendance et le gouvernement fédéral MR-NVA a beaucoup travaillé la dessus pour démanteler le statut CAMU et aboutir à la précarisation de l'emploi ouvrant justement la voie à l'emploi contractuel au détriment des statutaires.

Si on vote ce texte-là, on va contribuer aussi à toute cette tendance néolibérale de démanteler les statutaires et de contribuer à la précarisation du marché de l'emploi. Je pense que pour les gens, c'est important d'avoir des services publics avec des agents motivés et qui sont aussi protégés contre toute sorte de pression et ça, c'était le but du statut CAMU qu'on veut apparemment ici aussi démanteler. C'est pour ça que je propose de maintenir la phrase à l'article 48 « l'évaluation est confiée aux agents statutaires » et à l'article 83 premièrement, de mettre que le Conseil communal peut en raison des nécessités du service et dans les limites des cadres, engager du personnel contractuel en attendant l'organisation d'un examen de recrutement qui devra avoir lieu dans l'année à partir de l'engagement du contractuel. Donc un petit détail peut-être, dans votre programme électoral, il était mis la statutarisation du personnel communal, dans la déclaration politique il est repris aussi, et ici, on dit le contraire.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Vancauwenberge.

Ce sont des questions très importantes qui sont abordées ici. Je vais d'abord par rapport aux deux précisions demandées par monsieur Daif, première précision votre première question en fait, la correction est faite dans le document qui a été transmis en dernier. Je crois que vous aviez travaillé sur le document antérieur. Par rapport à votre question sur l'ingénieur, en fait ingénieur industriel tout ce qui est dans la parenthèse du 2.2, c'est l'ancienne dénomination et aujourd'hui, la nouvelle dénomination devient chef de service principal et il n'y est plus fait référence à l'ancienne. Donc, il n'y a pas lieu de corriger

l'ancienne dénomination. C'était l'ancienne dénomination. La nouvelle ne parle plus d'ingénieur industriel.

Alors, les questions soulevées par monsieur Vancauwenberge et les amendements qu'il propose, il faut bien comprendre dans quel cadre on a fonctionné. Ceci, c'est une modification de nos statuts qui prend place dans le cadre d'un arrêté de gouvernement du gouvernement de la Région bruxelloise et dans le cadre de la Nouvelle Loi Communale, donc c'est encadré par ça et c'est encadré par un tiers encore, qui sont les organisations syndicales. Donc, ceci a été présenté et discuté avec nos organisations syndicales et ceci a été validé en tant que mise en conformité du statut.

En ce qui concerne vos deux amendements, je vais d'abord aborder le premier amendement qui concerne l'évaluation. L'esprit des nouveaux arrêtés de la Région, c'est d'évaluer le personnel, tout le personnel et c'est pour évaluer le personnel, impliquer les chefs fonctionnels. Les chefs fonctionnels parfois sont nommés, parfois ne le sont pas. Si nous devons nous limiter à des évaluateurs statutaires aujourd'hui, en fait l'évaluation serait vidée de son sens, pourquoi, parce que notre proportion de nommer est encore trop faible et parce que ça voudrait dire que certaines évaluations ne seraient pas menées par le chef fonctionnel direct, mais seraient réalisées par quelqu'un de plus éloigné alors que cette personne plus éloignée serait probablement moins à même d'évaluer l'agent. Je dirais qu'en l'état actuel, il n'est pas possible de suivre votre amendement.

Par contre, il y a une obligation de former le personnel évaluateur à l'évaluation et ça, ça a déjà été fait et il y a déjà plus de 70 personnes dans tous les services qui ont été formés pour pouvoir évaluer.

En ce qui concerne le deuxième amendement, qui concerne la technique de l'engagement, à titre personnel, et en ce qui concerne ma formation politique, j'accepte et j'entends toute votre argumentation, raison pour laquelle vous retrouvez une partie de votre argumentation dans mon programme de parti. Nous nous battons aussi pour des emplois qui soient des emplois stables, des emplois convenables et non des emplois précaires et je dois dire, là je parle au nom du Collège, la volonté de notre Collège est bien de soutenir la stabilité de l'emploi. Mais par contre, nous sommes réalistes et nous venons de pratiquer l'exercice du budget des trois années qui viennent et notre budget aujourd'hui ne nous permet pas de nommer tout le monde. Ça, c'est impossible. Donc nous engager à organiser un examen de nomination dans l'année du recrutement d'un contractuel est intenable budgétairement dans le cadre actuel. Le Collège a la liberté d'engager des contractuels et je dois quand même mentionner, ça c'est important, il ne faut pas non plus se tromper, qu'un CDI ce qui est proposé à la plupart de nos contractuels aujourd'hui, donc un contrat de travail à durée indéterminée, ce n'est pas un contrat précaire, certainement pas dans notre commune, c'est bien un contrat de travail qui offre beaucoup de garantie.

En ce qui concerne le choix des gens à statutariser, donc les nominations, le Collège est occupé à plancher sur une politique de nomination équilibrée en particulier en tenant compte des niveaux qui ont été laissés pour compte jusqu'à présent dans les nominations et se sont les grades d'ouvriers. Nous sommes en train de faire ce travail avec une stratégie réfléchie qui tienne compte de nos moyens, mais nous ne pouvons pas aller aussi loin que ce que vous demandez ce soir. Voilà ce que je voulais apporter comme informations aux Conseillers sur ce thème.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le premier amendement déposé par Monsieur Vancauwenberge est rejeté par 24*

*votes négatifs, 8 votes positifs et 1 abstention.  
Le second amendement déposé par Monsieur Vancauwenberge est rejeté par 24 votes négatifs, 6 votes positifs et 3 abstentions.  
Le Conseil approuve le point.  
33 votants : 27 votes positifs, 6 votes négatifs.  
Het eerste amendement neergelegd door Mijnheer Vancauwenberge wordt verworpen door 24 negatieve stemmen, 8 positieve stemmen en 1 onthouding.  
Het tweede amendement neergelegd door Mijnheer Vancauwenberge wordt verworpen door 24 negatieve stemmen, 6 positieve stemmen en 3 onthouding.  
De Raad keurt het punt goed.  
33 stemmers : 27 positieve stemmen, 6 negatieve stemmen.*

*Jamel Azaoum entre en séance / treedt in zitting.  
Yassine Akki entre en séance / treedt in zitting.  
Rajae Maouane entre en séance / treedt in zitting.*

**37. GRH - Personnel communal - Indemnité pour l'entretien de l'uniforme - Modification du montant de l'indemnité.  
HRM - Gemeentepersoneel - Toelage voor het onderhoud van het uniform - Wijziging van het bedrag van de toelage.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Papadiz.

**M. Papadiz :**

Je n'ai pas eu l'occasion de lire l'annexe, mais je voulais avoir un peu plus d'informations là-dessus. Il y a une majoration, je vois ici 100% alors est-ce que c'est une indemnité mensuelle, trimestrielle ? Est-ce que c'est une indemnité à chaque fois que les personnes vont laver leur uniforme ? Est-ce que c'est une indemnité qui est valable aussi pour les personnes qui sont malades ? Est-ce qu'on va contrôler ces personnes ? Est-ce qu'on peut être un peu plus précis sur le mode de fonctionnement.

**Mme la Présidente :**

Je crois qu'on va vous répondre en réponse écrite. Je peux vous dire que c'est effectivement une indemnité par mois, que nous nous sommes alignés sur les tarifs de la police suite à un débat avec les syndicats qui nous demandaient de monter cette indemnité. On est monté en flèche en suivant la demande des syndicats.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
36 votants : 36 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**38. Cultures - Bruxellons - Convention 2020-2021-2022.  
Culturen - Bruxellons - Overeenkomst 2020-2021-2022.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Goris.

**Mme Gilles Goris :**

Je pense qu'on peut se réjouir que Bruxellons reste à Molenbeek parce qu'on leur fait souvent la cour pour aller dans d'autres communes et donc c'est vraiment un plus pour la vie culturelle, pour les Molenbeekois, pour la vitalité du Château.

Déjà avant, j'insistais sur le fait que Bruxellons puisse aussi mettre en valeur Molenbeek, mettre en valeur des acteurs culturels. Donc dans les conventions avec eux, j'aimerais bien qu'on fasse particulièrement attention que, par exemple, lorsqu'il y a le théâtre, peut-être des acteurs aussi commerciaux puissent être mis en valeur, des commerçants puissent peut-être aussi participer à rendre certaines choses pour que Molenbeek aussi en profite et que ce ne soit pas seulement un kiss and ride. Les gens arrivent et puis repartent tout de suite après.

*Madame Moureaux quitte la séance, Monsieur Achaoui reprend la présidence.  
Mevrouw Moureaux verlaat de zitting, de heer Achaoui hervat het voorzitterschap.*

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Merci madame Gilles-Goris.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Je remercie l'ancienne échevine pour sa remarque. Je la partage entièrement. Il y a une remarque que j'ai faite très souvent ici ces dernières années et donc je la réitère aujourd'hui. J'espère qu'on indiquera et qu'on indique clairement sur toutes les publications, flyers, affiches et autres que tout cela se passe dans notre superbe Château du Karreveld à Molenbeek, Molenbeek-Saint-Jean, 1080, j'insiste fortement. Je pense que nous, on en est fière et je pense que ceux qui l'utilisent doivent également partager cette fierté.

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Merci monsieur Ikazban. On ne manquera pas de tenir compte de ces éléments-là et remarques.

Je donne la parole à monsieur Daif.

**M. Daif :**

Merci monsieur le Président. Je souhaiterais juste savoir s'il y aura des tarifs préférentiels pour les Molenbeekois ?

*Mme Moureaux rentre en séance et reprend la présidence de la séance.  
Mevrouw Moureaux treedt in zitting en hervat het voorzitterschap van de zitting.*

**Mme la Présidente, Catherine Moureaux :**

Je donne la parole à madame Schepmans pour répondre à vos questions.

**Mme l'Echevine Schepmans :**

La proposition qui vous est faite ce soir concerne la convention d'occupation du Château du Karreveld pendant les mois d'été avec l'association « Bruxellons » et donc en ce qui concerne le soutien de la Commune, il est prévu à l'article 12 de cette convention que l'occupant ait l'obligation de faire apparaître sur toutes les affiches et annonces de la représentation de son spectacle publié dans la presse écrite ou diffusé par les médias sur son site internet ou via tout autre moyen de communication la mention « avec le soutien de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean » et de préciser que l'évènement se déroule à Molenbeek. D'autre part, les organisateurs sont tenus de remercier publiquement la commune avant chaque représentation.

Alors, vous savez que le personnel communal et le personnel de la police est invité également à une représentation et qu'il est prévu aussi qu'il y ait un tarif préférentiel pour les habitants ainsi que pour les membres du personnel communal et ainsi que les membres du Conseil communal et il est prévu enfin que la Commune, par l'intermédiaire de son service de la Culture aura la possibilité de choisir en concertation avec la direction du festival au minimum un spectacle dans la programmation du festival « Bruxellons ».

Vous voyez, il y a dans cette convention une série d'obligations qui sont reprises pour rencontrer justement cette préoccupation qui est commune, mais d'une façon générale, comme l'a souligné madame Goris, le festival « Bruxellons », c'est un succès. C'est un succès qui existe depuis de nombreuses années, qui a des retombées positives pour la Commune. Il y a l'occupation du Château du Karreveld, mais pour le reste, l'association de « Bruxellons » s'organise par elle-même et donc elle ne demande pas aux autres services de la disponibilité par rapport aux représentations et ça permet aussi de faire connaître positivement la Commune à un public qui parfois vient d'autres communes bruxelloises et vient même parfois je dirais, de la Région wallonne ou de la Région flamande. C'est un partenariat qui est fiable et je dirais que proportionnellement, finalement le coût de ce festival en comparaison à d'autres activités, est intéressant, que ce soit auprès des médias ou que ce soit auprès de public et puis dans la foulée du festival « Bruxellons ».

Ensuite, il y a le festival de théâtre amateur qui s'organise dans le courant du mois de septembre avec les fêtes de la communauté française et de la Cocof et ça permet aussi de bénéficier pour ce festival de théâtre amateur des installations qui sont mises par « Bruxellons ». Donc je pense que c'est une collaboration gagnante de part et d'autre.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Gilles-Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

Je n'ai pas entendu que vous avez dit qu'il y avait, pour répondre à la question de monsieur Daif, qui avait un prix préférentiel pour Molenbeek, mais je pense que oui.

**Mme l'Echevine Schepmans :**

Chaque année, il y a un prix préférentiel. Il y a une publicité qui est faite en toute-voix à Molenbeek pour informer les Molenbeekois de cette possibilité et également via le site de la commune ou « I like Molenbeek ».

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
36 votants : 36 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**39. Cultures - Bruxellons 2019 - Soutien financier.  
Culturen - Bruxellons 2019 - Financiële ondersteuning.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
36 votants : 36 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**40. Relations Internationales - Règlement communal relatif à l'octroi de subsides -  
Octroi de subside aux associations molenbeekoïses - Communication des décisions du  
Collège des Bourgmestres et Echevins.**

**Internationale Betrekkingen - Gemeentelijke regeling inzake de toekenning van  
subsidies - Toekenning van subsidies aan verenigingen in Molenbeek - Mededeling  
van de beslissingen van het College van Burgemeester en Schepenen.**

---

**Mme la Présidente :**

Il s'agit de la communication des décisions du Collège.

*Le Conseil est informé.  
De Raad wordt geïnformeerd.*

**41. Sport - Règlement communal relatif à l'octroi de subsides - Octroi de subside aux  
clubs de sports molenbeekoïses - Communication des décisions du Collège des  
Bourgmestres et Echevins.**

**Sport - Gemeentelijke regeling inzake de toekenning van subsidies - Toekenning van  
subsidies aan sportverenigingen in Molenbeek - Mededeling van de beslissingen van  
het College van Burgemeester en Schepenen.**

---

**Mme la Présidente :**

Il s'agit de la communication des décisions du Collège.

*Le Conseil est informé.  
De Raad wordt geïnformeerd.*

**42. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Emre SUMLU, conseiller communal ECOLO SAMEN, relative au calendrier des séances du Conseil communal.**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Emre SUMLU, gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, betreffende het kalender van de zittingen van de Gemeenteraad.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Madame la Bourgmestre-Présidente du Conseil, j'ai appris à mon grand regret que les Conseils communaux du 24 avril 2019 et du 22 mai 2019 sont annulés. Ces deux dates de Conseil sont remplacées, pour le moment, par cet unique conseil du 08 mai 2019 où nous nous trouvons. Et je souhaite exprimer mes inquiétudes sur la fréquence des conseils à venir.

Je ne connais pas les raisons de ces annulations en tant que Conseiller. Vous ne nous les avez pas communiquées. Le milieu associatif molenbeekoïse, qui dépend des décisions du Conseil quant à son financement, ne connaît pas non plus vos raisons et cela peut nuire à son bon fonctionnement. Les habitants molenbeekoïse qui souhaitent participer aux conseils, pour s'informer sur la vie politique de leur commune ne connaissent pas non plus vos raisons.

Madame la Bourgmestre-Présidente du Conseil, lors de la dernière séance du 22 mars 2019, vous nous avez indiqué que nous étions des élus de cette commune et que c'était notre devoir d'être disponible pour les séances du Conseil. Quand il s'agit de la majorité, ce devoir, n'est-il pas le même ?

Les Molenbeekoïse ne méritent-ils pas des Echevines et des Echevins disponibles, sans cumul, pour leur commune ? Même si ces annulations dépendaient d'un problème d'agenda lié aux élections régionales, fédérales et européennes du 26 mai 2019, n'y avait-il pas la possibilité de les éviter avec un Collège qui ne cumule pas ?

Merci de vos réponses.

**Mme la Présidente :**

C'est moi qui vais répondre à votre interpellation. Je crois qu'il y a du avoir une incompréhension. Vous avez été partiellement informé et vous avez mal compris, à mon avis, parce qu'en réalité, la modification du calendrier, elle est venue d'une demande de nos services, pas du tout de nous-mêmes, les élus. Elle est venue du fait que dû à l'installation de toute une série de machines pour les élections, notre service des électriciens était en difficulté pour assumer le calendrier tel que proposé. Notamment parce qu'ils doivent organiser la formation des présidents de bureaux de vote et ça demande une installation très conséquente au niveau de la maison communale et c'est ça qui a suscité le fait qu'on s'est mis d'accord sur un nouveau calendrier et pour ce nouveau calendrier, on a essayé de faire au mieux pour pouvoir ne pas avoir une trop longue période sans conseil parce que c'est très important pour l'associatif comme vous le soulignez et le milieu associatif dans cette phase-ci n'a absolument pas souffert de la modification de ce

calendrier. Aucun subside n'est resté en attente. Rien n'a été postposé. Je peux tout à fait vous rassurer et vous certifier que ça n'a rien à voir avec l'emploi du temps des élus. C'est bien lié à des considérations à caractères techniques, je dirais.

**43. Secrétariat communal - Interpellation déposée par monsieur Majors, conseiller communal ECOLO SAMEN, relative au projet de construction d'une tour à Saintelette. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mijnheer Majoros, gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, betreffende het bouwproject van een toren in Saintelette. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Madame la Bourgmestre, Mesdames et messieurs les Echevines, Echevins, Conseillères et Conseillers, un communiqué du Ministre de la Mobilité indique ce lundi 29 avril, le dépôt prochain d'une demande de permis pour le réaménagement complet de la Place Saintelette.

Si nous nous réjouissons de cette volonté de mieux partager l'espace public en laissant plus de place aux transports publics, aux cyclistes et aux piétons, notre horizon est bouché sur les plans par une nouvelle tour d'une dizaine d'étages.

Sur les images projetées diffusées par le Ministre, les habitants découvrent un immeuble haut d'une dizaine d'étages, précisément sur le site du magasin de meuble incendié en avril 2018.

Le Ministre, dont la formation politique est présente au Collège de Molenbeek, reprend donc une tour carrée et massive, comme si elle allait voir le jour, alors qu'elle n'existe que dans la tête des promoteurs-spéculeurs alors qu'elle n'a pas fait l'objet de demandes de permis d'urbanisme à notre connaissance.

Pour faire passer la pilule, on annonce une placette verdurisée. Elle nous apparaît davantage comme la terrasse du café branché envisagé au rez du building plus que comme un espace vert de transit pour qui vit dans le quartier ou y passe sans intention de consommer par exemple un Spritz. Là-même où Khadija Tamditi et les écologistes proposaient de créer une oasis de verdure pour permettre justement aux citoyens de notre quartier fort dense de respirer. C'était en avril de l'an passé. A l'époque, les autres politiques avaient souri. Aujourd'hui, on peut quand même s'en satisfaire, l'idée a été partiellement récupérée.

Mes questions pour Ecolo Samen:

1. Ce plan de tour est-il validé par le Collège ? Y a-t-il eu des réunions entre le Bouwmeester, le Collège ou ses membres et le promoteur? Si oui, qui a participé, quand, avec quel point de vue du Collège ? Pouvez-vous publier le compte-rendu de chacune des réunions par souci de transparence ?
2. Le Collège indique dans son programme 2018-2024, que nous avons lu attentivement, vouloir mettre en place de la participation avant d'envisager toute densification. Le Collège a-t-il déjà renoncé à l'ambition à peine prise ? Quand a été organisée une séance d'information ou une prise en compte de l'avis des gens qui résident dans la zone ?

3. Combien de logements, de places de parking envisagez-vous ? Seraient-ils accessibles aux habitants du quartier qui veulent continuer à habiter dans leur quartier ?
4. Que dites-vous d'un rachat de la parcelle privée par la Commune ou la Région pour atteindre un espace vert suffisamment grand, dotée de fontaines, de jeux pour enfants, de toilettes publiques pour femmes et hommes, et pourquoi pas d'une station de gonflage de pneus de vélo en bordure de la petite ceinture? Il y aurait une logique.

Merci de vos réponses.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Madame Gilles-Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

Je voudrais me joindre à l'interpellation parce que je suis un peu inquiète. On parle maintenant, j'imagine que ce n'est qu'au niveau des idées, qu'on n'a pas encore tout à fait finalisé le projet, mais on a parlé la fois passée des 3 tours qui vont être construites à la porte de Ninove, est-ce qu'on se rend compte quand même que densifier une ville, ce n'est quand même pas lui rendre service et il faut quand même prendre en compte aussi tous les effets d'ombres que l'on crée dans les rues avoisinantes, de problèmes de mobilité que l'on crée ou au niveau du parking, ce n'est quand même déjà pas top. Est-ce que vraiment Molenbeek a besoin d'être densifié par des tours le long du canal ?

Oui, ça fait chique, c'est vrai ça ramène de l'argent, mais est-ce que c'est vraiment ça qui va nous aider à construire plus de sécurité, plus de bien-être pour les familles, pour les quartiers ? Je n'en suis pas sûr et voilà, c'est une réflexion que je vous partage.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Gjanaj.

**M. l'Echevin Gjanaj :**

Il s'agit encore une fois d'un projet qui est, dont la main est à la Région puisque c'est un permis qui va être délivré par la Région. Monsieur Majoros sursaute déjà, mais je n'ai pas encore terminé. Il sera en concertation le 28 mai. La Commune n'a pas encore donné son avis. Il s'agit d'un projet, à la base il y a 169 appartements, 1.000 m<sup>2</sup> de commerces, 1.500 m<sup>2</sup> de bureaux, 131 parkings, 336 emplacements pour vélos. Il y aura 5 emplacements de prévus pour voitures partagées, mais en tout cas, il n'a pas été validé par le Collège parce que comme vous le savez, il doit d'abord passer en concertation et puis le Collège donnera son avis qui est un avis non contraignant, que la Région peut ou ne peut pas suivre. Donc on est encore trop tôt par rapport aux questions. Je pense que vous pourriez revenir là-dessus, surtout que notre religion est en train de se faire, comme vous le savez, puisque nous, on récupère pas mal de projets d'ailleurs que vous auriez dû négocier vous dans votre accord de majorité puisque la plupart des projets dont vous parlez, c'est toujours en fait très drôle de vous voir intervenir, comme si maintenant vous découvriez quelque chose. En fait, ce sont des processus que nous récupérons, puisque nous sommes presque à la fin de tout ça, y compris les trois tours, y compris la KBC, Dépôt design, tout ça, ce sont des processus qui étaient sous votre attention éclairée, qui auraient dû faire l'objet d'une négociation préalable entre vous, puisque vous étiez trois acteurs. Vous auriez dû surement discuter de ça et donc en fait ,nous, on en est ici un peu plus tôt que pour les autres projets, où là, on était carrément à la décision du Collège après la concertation et donc, je vous demande simplement d'avoir un petit peu d'honnêteté intellectuelle pour reconnaître vos erreurs dans ces projets-là, mais de reconnaître aussi que nous, on n'est pas encore, puisqu'il s'agit d'un

projet encore où on doit donner notre avis, nous ne l'avons pas encore et peut-être revenir après avec vos questions qui sont tout à fait intéressantes, mais que j'aurais bien voulu voir dans un accord de majorité quand vous avez pu le faire.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

J'étais rassuré par votre intervention quand vous disiez que vous n'aviez pas d'avis et puis finalement vous avez tout laisser partir en nouilles en nous expliquant qu'en fait, vous n'aviez pas grand-chose à dire. Je ne connais pas beaucoup de communes où il y a des projets aussi important qui se font sans l'accord des communes en l'occurrence, nous ne sommes pas rassurés puisqu'effectivement, c'est vous qui avez la main. C'est vous qui remettez les avis. Ce ne sont pas les précédant Collèges, c'est vous qui devez remettre un avis sur ce projet, comme vous deviez remettre un avis sur le projet de reconversion et de densification à outrance de Dépôt Design, comme vous deviez remettre un avis sur KBC et systématiquement, c'est votre Commune, c'est votre Collège qui a décidé de remettre des avis positifs en donnant au promoteur l'entièreté de ce qu'il demandait à peu de choses près et donc, c'est à vous de le faire.

J'aurais une proposition maintenant qui est très concrète. Je pense que pour les projets d'importance de ce type-là, et vous venez de nous annoncer que ça aurait lieu le 28 mai. Je signale que vous êtes déjà en infraction, puisque ce n'est pas encore sur le site internet de la Commune alors que l'enquête publique a déjà commencé. Je propose que pour l'ensemble des projets d'importance dans cette zone à forte gentrification et de manière générale pour tous les projets qui se trouvent importants et qui vont changer les quartiers de manière importante, je pense qu'il faudrait une communication qui soit non partisane, qui soit réalisée par l'administration éventuellement à l'aide de bureaux spécifiques, qui tienne compte du fait que de nombreux habitants n'ont pas l'habitude de s'informer de manière proactive. Mettez en place des stands sur place pour expliquer aux riverains que ce projet existe. Faites-le de manière non partisane. Ce ne sont pas des Echevins qui doivent le faire. Faites-le. Ça a été fait de manière, pour tous les plans d'urbanisme précédemment. Pour tout ce qui a un impact important, je vous invite à le faire et vous n'êtes pas du tout obligé de donner aux promoteurs ce qu'ils veulent et de ne pas réfléchir au cadre général dans lequel on se trouve, à la qualité de vie et finalement au bonheur de pouvoir vivre en ville ou au malheur de devoir subir une densification trop importante. C'est dans vos mains ce n'est pas dans les mains de qui que ce soit d'autre. Il n'y a pas de projets qui se font dans les communes, des projets d'importance, s'il y a un avis négatif qui est donné. Ça ne se passe pas comme ça dans la vraie vie et donc je vous invite à prendre vos responsabilités et à être digne de la participation dont vous vous revendiquez.

Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Madame Gilles-Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

L'incendie n'était effectivement pas dans l'accord de majorité n'est-ce pas et donc, nous n'avions pas prévu que ça allait brûler et les plans n'étaient donc pas déjà prévus quand nous avons quitté le Collège et je pense qu'aussi il ne faut pas non plus dire tout ce qui n'est pas exacte.

Je pense que sincèrement, c'est ensemble que nous devrions réfléchir et faire des choix par rapport au problème de densité et de bien être de vie dans nos quartiers.

**Mme la Présidente :**

Merci Madame Goris, l'incident est clos.

**44. Secrétariat communal - Interpellation déposée par monsieur El Bouazzati, conseiller communal PTB\*PVDA, relative au parc jouxtant le Daring Hockey Club. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mijnheer El Bouazzati, gemeenteraadslid PTB\*PVDA, betreffende het park naast de Daring Hockey Club. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Bouazzati.

**M. El Bouazzati :**

Pour situer un petit peu, le parc, c'est le parc qui est situé juste à côté du terrain du Daring. Ce n'est pas tellement clair vu que c'est bien délimité pour ce qui est du terrain du Daring, mais à côté de ça, il y a un parc de zone verte pour les habitants du quartier et deux terrains sont vraiment limites à l'abandon, dont un terrain de tennis et un terrain de foot. Pour le terrain de tennis, il n'y a plus rien comme infrastructure. Pour le terrain de foot, les goals sont aussi démontés et il y a plusieurs jeunes qui errent sur le terrain qui y jouaient avant et donc ma question est :

Qui est propriétaire du terrain?

Quelles mesures peut-on prendre pour répondre aux besoins des plusieurs dizaines de jeunes Molenbeekois qui venaient jouer au foot?

Comment leur donner une infrastructure à hauteur de leurs attentes?

Une dernière question concernant le parking. Il est difficile de se garer dans ce quartier et il y a justement un parking qui est disponible sur ce domaine-là, est-ce que c'est le Daring qui est propriétaire du parking ou est-ce que c'est la Commune ? Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur El Bouazzati.

Je donne la parole à monsieur Azaoum.

**M. l'Echevin Azaoum :**

Merci Monsieur pour vos questions. La Commune est bien propriétaire du parc Pevenage, mais la gestion des installations sportives et du Club House est confiée à l'asbl Molenbeek Sport.

A l'origine, le plus petit des trois terrains n'était pas un terrain de football, mais était censé être un terrain d'entraînement pour le Daring Hockey qui occupe le reste des installations. Seulement, suite à des conflits entre les jeunes joueurs de hockey et certains

jeunes du quartier voir même d'autres quartiers, voir même d'autres Communes puisqu'on est vraiment sur une zone limitrophe notamment avec Koekelberg, ce terrain a donc été retiré du contrat de sous-concession conclu avec Daring Hockey.

Effectivement pour l'instant, ce terrain est à l'image des agora spaces laissées en libre accès au public. Lors du prochain plan triennal en infrastructures sportives, 2021-2023 une demande de subside sera probablement introduite afin d'aménager une nouvelle structure sportive dans le parc.

En ce qui concerne la question du parking, ce parking fait bien partie du contrat de sous-concession et donc théoriquement, il est privé et les riverains ne sont pas censés s'y garer. Cela étant, comme vous avez pu le constater, cette zone est bien utilisée en termes de parking sauvage par les riverains.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Bouazzati.

**M. El Bouazzati :**

Justement pour rebondir là-dessus, le parking, beaucoup d'habitants se garent là, mais l'écriture n'est pas claire. Il n'y a pas un marquoir explicite pour dire que c'est bien le terrain du Daring.

Une deuxième chose, comme vous l'avez dit, vu que c'est un terrain qui est retiré du Daring, quels sont vraiment les plans que vous avez dit de 2021-2023 ? Un aménagement pour les riverains et surtout pour les jeunes, je pense. Disons bien que si jamais, surtout si on fait quelque chose sur ce terrain-là, ce sera justement un plus et un signal fort pour les jeunes molenbeekoïses. Comme vous l'avez dit aussi, c'est un terrain qui jouxte la commune de Koekelberg et ce sont souvent des gens de Koekelberg et de Berchem-Sainte-Agathe. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur El Bouazzati.

**45. Secrétariat communal - Interpellation déposée par monsieur De Block, conseiller communal PTB\*PVDA, relative au manque de soutien et de moyens pour le projet d'immersion dans l'école 6. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mijnheer De Block, gemeenteraadslid PTB\*PVDA, betreffende het gebrek aan steun en middelen voor het immersieproject in de school 6. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je voudrais intervenir sur l'école 6, l'école en immersion, un projet qui nous tient à cœur. En tant que PTB, on a mené campagne pendant longtemps pour, ici au conseil et dans la rue.

Plusieurs parents de l'école m'interpellent et on a eu des échos aussi de la situation au niveau de l'équipe d'enseignants.

Qu'est-ce qui se passe ? En fait, ce projet qui est nouveau avec une pédagogie qui à notre avis demande un investissement et un soutien d'accompagnement particulier parce que c'est complètement un projet pilote, après un suivi par la VUB pendant un an et demi peut-être deux ans, ce n'est pas très clair, on a jamais eu le bilan, cet accompagnement s'est arrêté. En fait, il y a une toute jeune équipe d'enseignants qui se retrouve avec peu d'accompagnement professionnel spécifique lié au projet d'immersion et pire, il paraît qu'ils ont fait des demandes pour des formations l'année passée, liées à l'immersion, mais qu'il n'y avait plus de budget à l'école pour les envoyer à cette formation et qu'ils auraient dû payer eux même cette formation.

Une deuxième critique, c'était qu'il y avait une demande de cette équipe d'un outil didactique qui est utilisé dans beaucoup d'autres écoles, mais il n'y avait pas d'argent pour cet outil didactique. C'est une poupée que les enfants peuvent prendre à la maison et avec laquelle on apprend à lire et à parler. Ça marche, ça fonctionne, mais ils n'ont pas eu les moyens d'acheter cet outil didactique. Ils ont dû eux-mêmes organiser des collectes de fonds, fancy-fair etc. pour se payer, s'acheter leur propres outils didactiques.

Vous comprenez que vu cette situation, on trouve complètement en dessous de tout, le soutien et l'accompagnement que ces gens ont besoin. Ils sont demandeurs pour s'échanger plus régulièrement avec des professeurs des équipes qui ont déjà plus d'expérience dans l'immersion. Ils auraient bien aimé éventuellement être ou continuer à être en contact avec des nouvelles personnes à la VUB qui suivent des projets d'une façon plus pratique que la personne qui les ont accompagné dans le passé.

Il y a le volet de l'équipe enseignants qui dit « écoutez, est-ce qu'on reçoit le soutien nécessaire pour mener ce projet à bien ». Ensuite, il y a les inquiétudes des parents parce qu'ils restent et ils continuent à avoir des problèmes de communication avec la direction.

Les parents avaient demandé des activités extrascolaires en néerlandais. Certaines ont été organisées, mais d'autres qui avaient été proposées par des associations de quartier n'ont pas abouties. On ne sait pas très bien pourquoi, on ne sait pas très bien où ça bloque exactement. La question ici, c'est est-ce que la Commune, l'équipe pédagogique compte investir réellement dans cette école ? C'est un projet qui vaut la peine, mais que vous comprendrez c'est nouveau, et ça vaut aussi un encadrement particulier.

Il faudrait aussi, à mon avis, réfléchir ou peut-être trancher à un moment donné il y a un problème que les parents et les enseignants, quand ils se retrouvent ensemble, il y a certains enfants qui ne se retrouvent pas dans la pédagogie du projet et puis, vu qu'il n'y a pas deux classes, une avec et une sans, ben ils sont obligés de quitter l'école. Certains ont quitté l'école et essaient de revenir parce que ce n'était pas meilleur ailleurs, mais maintenant, on se retrouve dans un no man's land quelque part.

Je pense qu'il y a pleins de réflexions à faire et la demande du PTB d'avoir un bilan approfondi de cette expérience a été répétée plusieurs fois l'année passée, des années avant et on n'a jamais eu un bilan, un rapport de ce projet-là.

Je voudrais donc avoir quelques réponses et une proposition d'en faire une Section réunie et inviter peut-être les responsables et l'équipe enseignante qui est concernée.

**Mme la Présidente :**

Alors, je suis embêtée. Monsieur Moya qui est le directeur de cet établissement était avec nous ce soir. Il est resté pendant tout un temps et puis je pense que découragé par la durée de nos travaux, il est parti.

Il m'a remis ceci qui est ce qu'il comptait dire ce soir parce qu'il voulait s'exprimer. Alors, si vous m'y autorisez, je vais lire ce qu'il y a d'écrit et ce qu'il comptait dire ce soir. Est-ce que vous êtes d'accord ? Accrochez-vous, parce que ça va secouer.

Donc, réponse de monsieur Daniel Moya, directeur de l'école 6 nouvelle vague. Je lis strictement ce qui est écrit :

« Je m'étonne des interrogations de Monsieur De Block qui a déjà été invité dans notre établissement et a pu observer avec des étudiants de la VUB, les pratiques utilisées par l'équipe pédagogique au début de l'année scolaire 2018-2019.

A la suite de cette visite, Monsieur De Block et les étudiants de la VUB ont pu s'entretenir avec les titulaires de seconde langue. Il ne m'a jamais transmis les multiples interrogations dont il vous fait part, ce qui est pour le moins étonnant.

Depuis l'ouverture de notre établissement, Monsieur De Block se plaît à dénigrer notre méthodologie, nos pratiques et remet constamment en cause notre professionnalisme. Ses calomnies doivent cesser et je compte notamment sur le soutien du P.O. et de la Cellule pédagogique avec qui la collaboration a toujours été transparente et efficiente.

Monsieur De Block est à mille lieux de connaître les réalités d'une école communale et se permet depuis trop longtemps déjà de dénigrer une équipe qui se mobilise jour après jour pour ce projet ambitieux. Sa méconnaissance du terrain est criante.

- Premier point : certaines formations organisées par le CECP ont dû être annulées au vue du faible nombre de participants. Nos titulaires de I2 s'inscrivent quant à eux dès que possible à des formations sur l'immersion.
- Deuxième point : des collectes ont été organisées en collaboration avec le comité des parents qui nous soutient totalement dans cette démarche. J'attire votre attention sur le fait que ce sont les parents qui ont proposé de réaliser cette collecte et je vous invite par ailleurs à venir à la prochaine réunion de ce comité ce 8 mai 2019 à 18h.
- Troisième point : le suivi académique de la VUB a été arrêté car l'écoute du professeur Van De Craen n'était pas tangible et suffisante.

Nos choix pédagogiques sont le fruit de multiples réunions où nous échangeons à propos de nos pratiques. Celle-ci ne sont jamais entérinés sans l'accord de tous les membres de l'équipe et sont toujours transmises à la Cellule pédagogique.

Il est vrai que notre projet évolue au fil du temps car il faut s'adapter et s'adapter.

Inutile de préciser que la pédagogie n'est pas une science exacte. Nous avons toujours eu un professeur de seconde langue pour les classes immersives.

Une nouvelle fois, Monsieur De Block est piètrement renseigné ou fait preuve d'une mauvaise foi sans nul autre pareil. Celui-ci s'était proposé d'activer son réseau et nous facilitait la venue de nouveaux collaborateurs néerlandophones. Jolie promesse jamais concrétisée !

Quant aux activités néerlandophones extrascolaires, nous en avons proposées, mais les partenariats ne sont pas toujours évidents. Cependant nous renseignons toujours les parents quant aux organismes qui peuvent accueillir leurs enfants. Il est vrai que nos activités sont en français, mais ce sont des modules de qualité avant tout et qui font sens. J'invite quiconque à suivre une séance de la compagnie théâtrale de monsieur Fabrice Renais du cours d'improvisation de madame Corinne Bielen ou d'une séquence de la chorale extraordinaire de monsieur Popescu.

Comme précisé plus haut, Monsieur De Block a déjà visité notre établissement. Pour ma part, le lien de confiance est rompu. Je m'oppose fermement à une nouvelle visite de Monsieur De Block. Celui-ci distille des contrevérités qui engendrent une ambiance anxiogène. Je rappelle que je me rends à chaque réunion du comité des parents où je réponds ouvertement à toutes les interrogations et où nous accueillons favorablement toutes les initiatives positives et constructives des parents. Les PV de ces réunions peuvent en témoigner. C'est dans ce cadre que les interpellations doivent être réalisées. Nous avons établi avec la communauté parentale un lien de confiance que certains essaient de détricoter.

Monsieur De Block utilise notre établissement par intérêt politique et sème un climat dangereux en communiquant des informations mensongères à une partie de la communauté des parents.

Notre rôle n'est pas de répondre aux questions de Monsieur De Block qui ne représente aucunement la communauté parentale.

Je me tiens bien évidemment à votre disposition pour d'éventuels compléments d'informations. Je trouve simplement regrettable l'acharnement avec lequel certains se permettent de critiquer le travail sérieux de toute une équipe pédagogique éducative et administrative. Nous avons tellement mieux à faire.

Respectueusement, David Moya. »

**Mme la Présidente :**

Je crois surtout qu'on va organiser une Section réunie et pas une visite sur les lieux parce que visiblement, il y a un petit problème de confiance dans le chef du directeur de l'école qui, je pense, est un directeur qui a je crois le soutien aussi de la Cellule pédagogique et je pense de la majorité des parents et de ses enseignants.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je pense que l'intervention qui a été faite était vraiment pour demander un soutien supplémentaire à l'école et l'équipe et les moyens nécessaires et l'encadrement nécessaire pour libérer le temps et l'argent qui permet que l'équipe et l'ensemble de l'école réponde au défi qui se pose.

Evidemment j'ai visité. Ce que j'écris ici, j'ai essayé de recontacter monsieur Moia plusieurs fois. Ça n'a pas donné suite entre autre avec l'autre personne de l'équipe étudiante qui a visité. Mais donc c'est entre autre des membres du corps enseignant qui m'ont relayé ces infos, qui me disaient que ce n'était pas une question qu'ils sont fâchés, c'est juste qu'ils disent que si on veut mener à bien le projet, il faut et évidemment, on ne peut pas faire ça avec les mêmes moyens pédagogiques ou didactiques qu'on a dans une école normale et donc, il faut des moyens didactiques spécifiques qu'il faut se procurer, qu'il faut acheter et donc c'est exactement ça qu'ils demandent. Est-ce que quand on a mis sur pied l'école et c'est un projet pilote, est-ce qu'on a mis les moyens supplémentaires pour que toutes ces méthodes didactiques soient aussi achetées et qu'effectivement, parce que quelque part, il reconnaît qu'une partie de ces moyens ont été achetés avec la fancy-fair et des choses comme ça.

Je trouve que la note, même si peut-être que les critiques sont mal prises ou mal mises, mais déjà dans ce qu'il répond, il reconnaît quelque part le fait que j'ai soulevé, c'est-

à-dire que pour les moyens didactiques nécessaires il faut recourir à des récoltes de fonds. Ça ne va pas. Ou on assume que c'est un projet pilote et alors on investit les moyens, on libère les moyens nécessaires ou on lance quelque chose et puis les gens doivent se débrouiller pour se procurer les moyens nécessaires pour. Ça c'est une première chose.

Une deuxième chose sur les formations, ce serait intéressant de faire une Section réunie, de confronter un tout petit peu et ce n'est pas pour faire un tribunal, mais donc, quand je mets quelque chose sur papier par écrit, je ne le fais pas en mentant. Je peux vous dire qu'effectivement des professeurs, des enseignants ont soulevé une question très spécifique sur des formations demandées qu'ils n'ont pas pu suivre parce que le budget de formation était épuisé, parce qu'il y avait une autre formation qui était offerte mais sur un autre projet pédagogique que l'école aussi poursuit, mais qui ne répond pas évidemment à ce moment-là.

Il y avait des problèmes de formation qui étaient organisées mais qui ne répondaient pas aux questions, aux demandes spécifiques des professeurs et des enseignants.

Je comprends que Monsieur Moya est fâché. Ce n'est pas du tout ni l'école, ni les profs, ni mon intervention pour dire que tout va mal. C'est plutôt, ok cette école a besoin d'être soutenue. Ça ne va pas que des parents doivent faire des fancy-fairs pour se permettre d'acheter du matériel didactique.

Au niveau des activités extrascolaires, je dis qu'il y a eu des propositions. J'ai l'impression que dans sa lettre, il reconnaît que certaines activités proposées n'ont pas abouti. Je pose la question « comment cela se fait ? » Je pense qu'une école comme ça, quand l'extrascolaire et le soutien linguistique est importé aussi dans l'extrascolaire, on a tout à fait intérêt à regarder qu'est-ce qui fonctionne et si on peut mettre les gens ensemble avec l'associatif autour ?

Franchement je n'ai aucun problème à reprendre contact avec monsieur Moya. Ce n'est pas une question de shooter qui que ce soit, mais je pense que les choses que j'ai relayées sont plutôt confirmées par ce qu'il dit et donc, en tout cas par l'équipe qui a parlé.

#### **Mme la Présidente :**

Chers collègues, de ce côté-là qui ont demandé la parole, je vous rappelle la règle. Si vous voulez intervenir dans une interpellation, c'est avant la réponse pas après et donc là je ne vous donnerai pas la parole. Je vais juste préciser deux choses. En collège, la semaine passée, il y a deux semaines, on a fait passer un point important en ce qui concerne le matériel pédagogique dans nos écoles, 110.000 euros de soutien et en particulier avec une attention pour nos techniques spécifiques d'enseignement. Et deuxièmement, je pense que la lettre de monsieur Moya, elle ne dit pas que vous ne pouvez plus l'appeler, mais je pense qu'il dit bien la confiance est rompue et c'est quelque chose d'assez lourd. Ce n'est pas tout à fait banal. Je dois vous dire que moi, je ne l'avais pas lue intégralement avant de vous la lire. Cette lettre est quand même assez forte et moi, elle me fait repenser à un événement qui m'avait fort choquée alors que j'étais à vos côtés dans l'opposition en dernière législature et qui concernait un point que gérait Madame Gilles-Goris, c'était votre intervention au cimetière. Je crois qu'à certains moments, vous devez quand même faire attention à vos pratiques d'intervention, Monsieur De Block.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Evidemment les moyens d'interventions d'un Conseiller, c'est d'intervenir au Conseil. Je veux dire que même si on ne peut pas être d'accord sur les moyens, en tout cas, je sais que sur cette affaire du cimetière, même si tout le discours qui a été mené au Conseil, même sur le cimetière, les choses qui ont été demandées et qui ont été demandées en tant que PTB, qui ont été réfutées comme impossibles et contraires à leur règlement et la façon de faire, ont été appliquées juste après. Donc voilà, je veux juste dire au niveau des connaissances des choses et au niveau de comment les choses se sont faites sur le cimetière, c'est plutôt nous qui avons raison au niveau de comment les choses se faisaient et devaient se faire.

**46. Secrétariat communal - Interpellation déposée par monsieur De Block, conseiller communal PTB\*PVDA, relative à la motion sur la qualité de l'air autour des écoles. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mijnheer De Block, gemeenteraadslid PTB\*PVDA, betreffende de motie over de luchtkwaliteit rond scholen. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Vu qu'on a discuté ou pas discuté justement, on a le plan de la majorité, il y a quelques interventions qu'on a faites et qui ont été approuvées par l'ancienne majorité et sur lesquelles j'aimerais bien connaître l'avis de la nouvelle majorité et la mise en pratique.

La première, peut-être que je vais combiner les deux, mais bon la première était celle sur la qualité d'air autour des écoles. La motion qui a été votée, je pense le 26 juin 2018 et où dans la motion, la Commune s'engage à mesurer la pollution au moins une fois par an dans et autour des écoles. On est un an plus tard et j'aimerais bien savoir si cette mesure, cet engagement a été mis en pratique peut-être par l'ancienne majorité, peut-être déjà la nouvelle majorité. Je pense qu'il y a encore cette semaine des actions des parents sur la thématique. Je pense que c'est quelque chose qui reste d'actualité.

Une deuxième mesure était le développement des plans de mobilité scolaire. Je sais que du côté néerlandophone, il y a déjà plein de plans qui existent et du côté francophone aussi, mais on m'avait dit qu'il manquait encore quelques écoles avec un plan de mobilité scolaire. Je voudrais savoir s'il existe entretemps.

Il y avait aussi l'ambition de réévaluer le plan communal de mobilité pour épargner les rues scolaires justement de dévier peut-être le plus possible la circulation et d'étudier la possibilité de fermer les rues scolaires pendant les entrées et sorties d'école.

Nous sommes un an plus loin et qu'en est-il de l'application de ces mesures et de ces engagements ?

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur l'échevin Achaoui.

## **M. l'Echevin Achaoui :**

Merci madame la Présidente, merci Monsieur De Block pour votre interpellation.

Je commencerai tout d'abord par un petit rappel pour vous dire que le plan communal de mobilité, le PCM1 date effectivement de 2004-2005 et est actuellement obsolète, au regard des nouvelles réglementations régionales en matière de mobilité.

La position de la Commune est d'attendre bien évidemment l'approbation du nouveau plan régional de la mobilité, PCM good move dont vous avez certainement entendu parler qui vient d'être voté récemment à la Région.

Sur base de ce nouveau PCM de la Commune, on a déjà convenu de budgétiser en 2020 une étude pour son futur PCM. Ça, c'est déjà un acte important. Donc, il y a une étude qui sera lancée pour justement tenir compte de tous les éléments par rapport à cela.

Attention, quand même un petit bémol aussi, il faut tout de même dissocier le PCM et les rues scolaires, puisque vous l'avez évoqué. En effet le PCM est un plan global et les rues scolaires sont des initiatives ponctuelles qui découlent justement des plans des déplacements scolaires et examinées au cas par cas en fonction des demandes des écoles et surtout de la possibilité de les implémenter, ce qui n'est pas forcément possible partout tenant compte du périmètre et de la situation géographique des écoles. Ça, c'est déjà un élément important par rapport à ce plan.

Quant à votre deuxième question, la pollution qui a été mesurée ou pas, les mesures mises en place pour la qualité de l'air, c'est-à-dire les aménagements proposés pour améliorer la qualité de l'air aux abords des écoles sont étudiés par le service de la Mobilité précisément et qui réalisera ce qui est possible.

Evidemment des initiatives sont déjà prises, un exemple, la réduction de la vitesse par des aménagements, par la diminution d'un certain nombre de parking de voitures. Donc il y a déjà des éléments qui sont en phase, mais le monitoring de la qualité de l'air est une compétence régionale. Ça, il faut le savoir et c'est réalisé plus précisément par Bruxelles Environnement.

C'est cet organisme qui effectue les mesures dans différents endroits de notre région et on les publie sur le site. Je vous invite, si vous êtes intéressés pour avoir un certain nombre d'informations à ce sujet, d'aller visiter et sillonner un peu le site de Bruxelles Environnement et la Commune, à ce stade-ci, ne possède pas ces mesures, mais peut demander à Bruxelles Environnement d'effectuer des mesures supplémentaires si nous sommes inquiets pour un endroit particulier, chose que nous allons demander puisqu'effectivement nous avons la demande de l'école 6, il y a une volonté de pouvoir mesurer. Pas plus tard qu'avant-hier, nous avons reçu ce collectif quai du Mariemont, Ecole 6, qui s'inquiétait de la qualité de l'air et donc on a eu une réunion très constructive à ce sujet et effectivement, nous allons demander à Bruxelles Environnement de se focaliser spécifiquement sur cette école-là pour étudier la question parce que des mesures sont importantes à envisager dans ce tronçon-là. Voilà une mesure qui est concrète.

Deuxième point également, combien de plan de mobilité scolaire ont été réalisés ? D'abord le libellé exact est : plan de déplacement scolaire pour être précis. Ensuite ces plans tombent également sous la compétence de la Région auprès de qui tous ces plans sont centralisés. C'est la Région qui accompagne les écoles pour l'élaboration de leurs plans via « Green asbl » que vous connaissez certainement, qui est subsidié par la Région elle-même.

Depuis 2007 de nombreuses écoles se sont inscrites dans ce PDS. J'en compte 18. Je ne vais pas les citer toutes, elles sont importantes. Par contre, il y a 5 écoles qui ont commencés ce PDS mais qui ont arrêté entre temps. Ces écoles sont Paloke, Ecole du Petit Bois, Ecole communale n°5, GVB Vier Winden, donc ce ont des écoles qui ont également entamé ce PDS mais en cours de chemin, elles ont arrêté puisqu'ils ont des éléments ou des difficultés à pouvoir le poursuivre. Néanmoins, il y en a quand même 18 qui se sont inscrites depuis 2007 jusqu'à 2018.

Il y a donc encore pas mal d'écoles sur le territoire qui n'ont pas encore commencé un PDS. En septembre 2018, il a été rappelé aux écoles l'importance de disposer d'un plan de déplacement scolaire. Ce document permet de dresser les priorités, les orientations que les écoles entendent donner en matière de mobilité et de déplacement. Il permet aussi à l'école qui en dispose de mieux se situer d'année en année.

Ça, ce sont des éléments de réponse par rapport à la question de la mobilité scolaire. Il y a des choses qui ont été faites. Certains nombre d'écoles se sont inscrites, d'autres entretemps ont abandonné, mais il existe la possibilité de pouvoir étendre cela.

Troisième question, pour combien de rues scolaire l'étude a été faite concernant la possibilité de la fermer. Une seule rue scolaire est actuellement en test. Il s'agit de l'école Regenboog dans la rue Ulens. Lest tests s'avèrent très positifs pour l'instant avec un très bon accueil des riverains. L'idée bien évidemment, c'est de pouvoir refaire ces initiatives avec d'autres écoles, avec probablement une volonté d'étendre cela à un certain nombre d'écoles aussi bien francophones que néerlandophones.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Achaoui.

Je donne la réponse à Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Si j'ai bien compris sur la première question, vous dites en fait zéro. Il n'y a pas eu de mesures. L'année passée, il y avait déjà la réponse. On savait déjà que la Commune n'avait pas les moyens de mesurer et donc c'est pour ça que dans la motion, on a tenu compte avec un système de tiers, c'est-à-dire que des autres pouvaient être payées, commandées pour faire le testing. Si j'ai bien compris ça, ça n'a pas été fait non plus. C'est-à-dire la Commune n'a pas demandé à Bruxelles-Environnement de faire des testings de qualité d'air dans et autour des écoles depuis la dernière année.

Sur les plans de déplacements, vous avez dit que 18 l'ont fait et sont toujours en cours et vous avez dit qu'il y a certaines écoles qui ne l'ont pas fait.

Pour les études, il n'y a qu'un test qui est positif et pour les autres écoles pas d'étude spécifiquement faite, mais peut-être l'étude générale qui sera faite pour le plan communal de mobilité pour 2020 tiendra compte de cela. Est-ce que ça fera partie de cette étude ?

**M. l'échevin Achaoui :**

Absolument.

**M. De Block :**

Donc cette étude-là a spécifiquement un énoncé, une mission spécifique, c'était étudier la réalité des rues dans lesquelles se trouvent des écoles et comment on peut éviter que la circulation s'y déroule. Vous confirmez cela ?

**M. l'échevin Achaoui :**

Tout à fait.

Je le répète, l'étude qui portera sur l'ensemble des écoles et qui tiendra compte de l'ensemble des particularités propre à la sécurisation aux abords des écoles.

**47. Secrétariat communal - Interpellation déposée par monsieur De Block, conseiller communal PTB\*PVDA, relative à la motion contre les discriminations votée le 21/03/2018. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mijnheer De Block, gemeenteraadslid PTB\*PVDA, betreffende de motie tegen discriminaties, gestemd op 21/03/2018. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

La deuxième décision qu'on a prise aussi il y plus d'un an, c'était la motion relative aux discriminations. Je crois que la motion a été adoptée et puis que le Collège a peut-être discuté un plan qui a été élaboré par les services, un plan qui était nécessaire dans le cadre de l'Eccar, réseau européen des villes contre le racisme, auquel la Commune de Molenbeek allait adhérer. Pour pouvoir adhérer, il fallait faire un plan avec des mesures concrètes, des propositions.

Je voudrais savoir où on en est avec ce plan.

Ensuite, spécifiquement, il y a deux ou trois semaines, je ne sais pas exactement, il y a une nouvelle ordonnance régionale concernant la non-discrimination ou le traitement égal dans les services communaux. Une telle ordonnance existait déjà pour tout ce qui est administration régionale, mais pas encore au niveau des communes.

Lors de cette discussion, la Région dit que les services communaux ne peuvent pas discriminer, mais a laissé ouverte la possibilité de faire une distinction entre personnes et donc discriminer entre autre si le poste l'exige. On peut, par exemple, penser à tout ce qui est, on en a discuté il y a un ou deux mois, sur l'interdiction du foulard ou tout autre signe distinctif ou convictionnel.

Il y a aussi cette fameuse interdiction de fait dans le bâtiment central que ce ne serait pas accepté pour tous les employés communaux de porter le foulard ou signes distinctif.

Je voudrais savoir l'avis du Collège par rapport à cette nouvelle ordonnance régionale que je pense que les communes sont censées appliquer et spécifiquement quelle est votre position sur quel poste exige éventuellement ou pourrait justifier de faire une distinction.

Par exemple, et concrètement, vu que la question s'est posée sur base du foulard ou de signes distinctifs. Est-ce qu'un responsable de service demandant à un employé ou une employée d'enlever son foulard, signe distinctif, est en infraction avec le règlement de travail qui actuellement n'en parle pas ?

**Mme la Présidente :**

Cher monsieur De Block, c'est tout à fait juste de rappeler qu'en sa séance du 21 mars 2018, c'est-à-dire avec l'ancienne mandature, le Conseil communal avait décidé à travers votre motion de mandater le Collège à faire les démarches nécessaires pour rejoindre la coalition européenne des villes contre le racisme Eccar et dans la même motion d'étudier la possibilité de créer un guichet communal qui permettrait aux victimes de discrimination de pouvoir déposer plainte et les orienter vers des services ou associations qui pourraient les accompagner dans leurs démarches pour faire valoir leurs droits.

Moi, j'ai été sans doute inattentive. Ça m'avait échappé, mais je comprends que cette motion n'a pas été suivie jusqu'ici et vous remercie de la rappeler aujourd'hui parce que vous savez bien que le combat contre les discriminations est un de mes combats principaux, moi qui ai bousculé et mis dans le coin du ring Monsieur Gosuin sous cette législature en ce qui concerne la discrimination à l'embauche. Je pense que vous savez mon engagement sur cette question.

Dans la déclaration de politique communale, on accordait une place très importante à l'égalité des chances et à la lutte contre toute forme de discrimination et donc mon Collège et moi-même, nous nous engageons à poursuivre le travail entamé sous la mandature précédente par le biais de votre motion et rejoindre la coalition européenne des villes contre le racisme, j'ai une lettre qui a été préparée aujourd'hui, je ne vous ferai pas l'affront de vous dire qu'elle est déjà envoyée. Je vais la signer demain et je vous remercie d'avoir attiré notre attention là-dessus.

J'ai aussi relancé du coup la création du guichet anti discrimination. On me dit on est en bonne voie et on pourrait rapidement avoir une proposition concrète de l'administration soumise au Collège. Donc ceci va être réalisé.

Pour répondre à votre dernière question, en ce qui concerne l'emploi au sein de notre administration, d'abord je vous répète que je m'oppose fermement à toute forme de discrimination que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur de nos institutions et je vous informe que dans ce cadre, le Collège a approuvé en date du 28 février 2019 un plan diversité qui se voit accompagné par une commission qui est assez large, qui comprend notamment les syndicats qui a été mise en place récemment et de nombreuses concertations sont prévues avec les acteurs de la diversité, mais aussi de l'égalité des chances.

Afin de mettre ceci dans le bon rail et de s'assurer qu'on ne pratique aucune discrimination et qu'on travaille jusqu'au fond toutes les questions dont vous parlez, on a décidé au niveau de l'administration communale de Molenbeek de la mise application de ce plan diversité de s'appuyer sur l'expertise d'Unia. On a des réunions prévues avec eux pour la mise en route du plan diversité et s'assurer que notre administration ne pratique pas de discrimination.

Voilà. C'est ce que je voulais vous répondre par rapport à ce sujet qui est très important pour moi.

Je vous donne la parole monsieur De Block.

**M. De Block :**

Vous avez répondu, mais pas tout à fait à la question. Je voulais savoir l'avis spécifique sur l'interprétation de l'ordonnance récente, récemment votée et est-ce qu'il y a des postes selon vous qui exigent ou permettent qu'on fasse une distinction.

Donc, très concrètement, est-ce qu'il y a pour vous effectivement oui ou non, par exemple dans le bâtiment central, des postes qui exigent de faire une distinction ? Vous n'avez pas répondu à cette question précise.

**Mme la Présidente :**

Je vais vous dire tout simplement que c'est un point que nous n'avons pas encore discuté, ni entre collègues du Collège, ni avec le GRH ou la DRH, et que moi-même, je dois dire que je n'ai pas encore analysé intégralement le texte dont vous parlez. Je ne vais pas m'avancer plus avant et vous dire des bêtises. Par contre, le travail avec Unia, je pense qu'il est prometteur et sérieux et ça c'est la bonne manière de s'attaquer à ce type de débat.

M. De Block je vous donne la parole.

**M. De Block :**

Ça veut dire qu'actuellement, le règlement de travail est la règle. Vous soutenez le règlement de travail qui ne parle d'aucune, dans aucun cas, ça ne parle pas, est-ce que ça c'est la position du Collège ou on n'a pas encore pensé, mais le règlement de travail est en vigueur. Quel est votre position ?

**Mme la Présidente :**

Je ne vais rien ajouter. Je vous ai répondu deux fois. Je n'ai plus rien à ajouter à ce stade.

Merci public nombreux de nous avoir accompagné jusqu'à minuit. Merci aussi à nos techniciens, merci beaucoup. Je trouve que vous avez été formidables ce soir. Merci aussi à la traduction qui est toujours avec nous et merci à tous les fonctionnaires qui sont là parce que je sais qu'il y en a qui sont au bout d'une journée de travail extrêmement longue. Merci d'être encore avec nous.